

le président

Journée souvenir Michel Migeon, 25 octobre 2004

Fin septembre 1999, Michel Migeon et son ami Gérard Faity, font voile de concert pour une nouvelle traversée dans les Caraïbes. On ne reverra plus les deux amis. Ils disparaissent en même temps qu'un « troisième navigateur » parti en convoi avec eux.

Les deux familles et leurs amis s'inquiètent et se mobilisent pour obtenir des informations et l'ouverture d'une enquête officielle. Des universitaires et des anciens collaborateurs de Michel Migeon à Lille et à Grenoble, le président de l'USTL, des élus du Nord-Pas de Calais interviennent au plus haut niveau de l'Etat, durant l'année 2000, pour que toute la lumière soit faite sur ces deux disparitions.

En octobre 2002, le juge d'instruction du tribunal de Perpignan en charge de l'enquête judiciaire, après déplacement sur les lieux à Belize dans les Caraïbes, obtient le transfert en France, l'incarcération et la mise en examen du « troisième navigateur » pour « homicide ». La justice poursuit actuellement son instruction.

Début 2003, la situation paraît suffisamment éclaircie, et partiellement apaisée, pour pouvoir commencer à réfléchir sur les manières d'honorer la mémoire de l'Universitaire, du Président et du Recteur que fut Michel Migeon. Un groupe informel de collègues et d'amis de Michel Migeon, avec mon plein appui, se met à imaginer ce que pourrait être cette opération.

D'abord, et en priorité, obtenir l'accord de la famille de Michel Migeon sur cette démarche, pour que cette cérémonie soit un moment privilégié à la mémoire du père, du grand-père, qu'il était. Associer aussi les frères et sœurs de Michel et de son épouse Hélène. Nous les remercions tous d'avoir accepté notre démarche, d'y avoir adhéré, de l'avoir facilitée.

Bien sûr, comme Polytech'Lille l'avait déjà envisagé, nous allons inscrire le nom de notre collègue sur les murs d'un amphithéâtre de cette composante au cours d'une cérémonie protocolaire traditionnelle et dévoiler une plaque avec son « profil » et son nom sur le mur de cet amphithéâtre. Rappelons que Michel Migeon a participé à la création du Département des Sciences Appliquées de la Faculté des Sciences de Lille, puis de l'EUDIL (Ecole Universitaire d'Ingénieur de Lille) de l'USTL qui sont à l'origine de l'actuelle Ecole Polytechnique Universitaire de Lille : Polytech'Lille.

Il y a 25 ans, un quart de siècle déjà, que Michel Migeon a accédé à la présidence de l'USTL, presque 20 ans qu'il a assumé les fonctions de Recteur dans les Académies de Grenoble, puis de Lille. Qui se souvient encore de son action, de sa présence, de son charisme dans l'Université, dans les Académies de Lille et de Grenoble ? Qui s'en souviendra dans 10 ans, 20 ans, dans 30 ans quand les générations successives d'étudiants interrogeront leur

professeur : Qui était Michel Migeon ? Pourquoi a-t-on donné son nom à *cet* amphi, de *cette* école d'ingénieur, de *cette* université ?

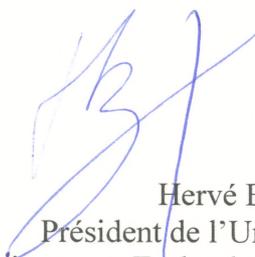
Une première réponse leur sera donnée par la plaque, à l'entrée de l'amphi dans l'« *allée des ingénieurs* », qui reprend très brièvement le déroulement de la vie universitaire de notre ancien Président.

Un « mini-colloque » sur « *l'apport et l'actualité de la pensée et de l'action de Michel Migeon pour l'Ecole et l'Université aujourd'hui* » est prévu également. Pour ce mini-colloque ont été sollicités des collègues de Michel Migeon qui ont parcouru un bout de chemin professionnel et amical avec lui et qui peuvent témoigner de moments forts et significatifs de son parcours universitaire et académique singulier. Ils pourront aussi mettre en perspective son action et sa réflexion pour en tirer des leçons pour l'action à mener aujourd'hui dans l'Université et le système éducatif.

Au delà il fallait pendant que les témoins de l'époque étaient encore disponibles, les archives accessibles, les amitiés fidèles encore mobilisables, trouver d'autres formes pour faire œuvre de mémoire. Ce livre « *Journée souvenir Michel Migeon* » est une première trace laissée par les diverses périodes de sa vie professionnelle. Ce livre a été réalisé, chaque fois que possible, à partir des écrits mêmes de Michel Migeon, ou de textes rédigés par des témoins et amis de ces époques quand des écrits de Michel Migeon n'existaient pas. Ce livre, accessible en bibliothèque et numérisé, sera disponible et archivé aussi sous forme de CD.

Avec l'aide de INA (régions Nord-Pas de Calais et Rhône-Alpes), de France 3 (Lille et Grenoble), d'archives privées de la famille et de collègues universitaires, un montage vidéo où l'on retrouve en situation « la présence » de notre Président sera présenté lors de cette journée souvenir. Un DVD reprendra cette vidéo, ainsi que deux autres documents vidéo significatifs de la pensée et de l'action de Michel Migeon, une série de photos, et sans doute les photos et les séquences vidéo réalisées durant la journée souvenir du 25 octobre 2004.

Un livre, un CD, un DVD, et le tout demain peut-être en ligne sur le serveur de l'Université afin que le souvenir de Michel Migeon dépasse le simple événement de la journée souvenir du 25 octobre 2004.



Hervé BAUSSART
Président de l'Université des
Sciences et Technologies de Lille
Octobre 2004

La "**Journée souvenir Michel Migeon**"

Hervé Baussart,

Président de l'Université des Sciences et Technologies de Lille

Les différentes périodes

Introduction

Joseph Losfeld,

Ancien Recteur, Professeur à l'USTL

- **L'enseignant chercheur**
1958 – 1973
Michel Delhaye, Monique Crunelle, Marie-Claire Dhamelincourt
- **Les premières responsabilités**
1973 – 1977
Henri Dubois, Claudine Dumont
- **Le Président de l'Université**
1977 – 1981
Georges Salmer, Jean Bellet, Jean Cortois, Alain Dubrulle,
Annie Létoquart, Michel Parreau, Jeannine Salez
- **Le Recteur**
Grenoble 1981 – 1984 & Lille 1985 – 1986
Francis Nazé, Alain Richard
- **Les missions académiques et nationales**
1987 – 1990
Francis Nazé, Odile Verbaere
- **"Le Moussaillon"**
1993 – 1999
Monique Crunelle, Claudine Dumont, Michelle Descottes,
Françoise Langrand, Annie Létoquart

Les éléments d'une **biographie** : 1933 – 1999

Remerciements

Les

différentes

périodes

Introduction

Comme le rappelle le Président de l'Université dans la préface, au delà de la journée-souvenir, nous avons voulu laisser aux collègues et amis de Michel Migeon, mais aussi aux générations futures d'enseignants chercheurs et d'étudiants de l'USTL, des traces significatives de son parcours professionnel. Nous avons voulu faire, à une modeste échelle, œuvre d'historien : d'abord rechercher des documents et récolter des témoignages, les analyser et les organiser dans un « fonds Michel Migeon » que nous remettrons à l'Université, en tirer ensuite une histoire professionnelle illustrée et vivante. C'est d'une certaine façon aussi, bâtie autour d'une personnalité, une modeste contribution à l'histoire de la Faculté des Sciences de Lille et de l'USTL.

Au fur et à mesure des échanges dans le groupe, de la recherche puis de l'exploitation des ressources, nous avons découpé la trajectoire de notre ami en six grandes périodes. Chacune d'elles a été prise en charge par deux ou trois d'entre-nous : choix des documents et des extraits, articulation des thèmes, rédaction des textes. Chaque fois que cela a été possible nous avons laissé « parler » Michel Migeon, nous nous sommes effacés derrière ses écrits.

La première période est celle de la formation du jeune **enseignant chercheur**. Après l'obtention du baccalauréat « Mathématiques élémentaires » en 1952, Michel Migeon, étudiant à la Faculté des Sciences de Lille, travaille trois années comme maître d'internat (Le Cateau et Haubourdin).

« *Remarqué par son sérieux par Mme le Professeur Marie-Louise Delwaulle* », c'est dans un laboratoire de chimie de l'ancienne Faculté des Sciences, située rue Barthélemy Delespaul à Lille, que Michel Migeon est d'abord nommé moniteur de travaux pratiques en 1957, puis assistant délégué en 1958. Selon un ami de l'époque, cette nomination à la Faculté des Sciences, est une opportunité déterminante qui lui permettra de terminer dans de bonnes conditions la Licence ès Sciences Physiques en 1959. C'est l'orientation définitive vers l'Enseignement supérieur.

Michel Migeon va particulièrement s'orienter avec Michel Delhaye vers l'emploi des LASERS à Rubis couplés à un spectrographe à réseau pour étudier des espèces moléculaires peu stables. La collaboration avec Michel Bridoux et Monique Crunelle qui, en parallèle, travaillaient sur des détecteurs photoélectriques d'images va leur permettre des analyses spectroscopiques en des temps très courts. Sa thèse de doctorat es Sciences, soutenue en 1968, portera sur "L'emploi des LASERS à Rubis en Spectroscopie Raman".

Souvent les activités intellectuelles ou de recherche doivent s'accompagner de diverses tâches matérielles, dont Michel Migeon, habile de ses mains, s'acquitte sans complexe, au

laboratoire ou dans les activités d'enseignement. L'installation des enseignements de premier cycle dans les locaux provisoires de « l'opération d'urgence » du nouveau campus d'Annappes en est un exemple. « *Le souci constant d'œuvrer dans l'intérêt de l'étudiant constitue sans doute le trait dominant de son caractère* » concluent ses collègues de l'époque

Mai 1968, « *ses convictions alliées à une voix de stentor firent merveille* » dans les amphidébats entre étudiants et enseignants, nous dit un autre témoin. « *Il tenait à connaître les réactions des étudiants lorsque les discussions portaient sur les enseignements* ». « *Il plut aux étudiants et ce genre de débat lui plut* ».

Et c'est une nouvelle étape qui s'annonce ; trois villes de province, dont Lille sont choisies pour créer dans les Universités nouvelles des Ecoles d'ingénieurs « non-dérogatoires ». « *Sans Michel Migeon , je ne suis pas sûr que j'aurais pu aller jusqu'au bout de ma mission* » nous dit le fondateur du « département des sciences appliquées » (bientôt dénommé EUDIL, maintenant Polytech'Lille). « *Avec toute son énergie, il se mit simplement au service de l'université et de ses étudiants... Son poids était considérable. On savait bien qu'il n'avait aucun intérêt personnel à défendre, on appréciait sa parfaite loyauté, et il avait en public une présence exceptionnelle, on dirait maintenant un charisme.* »

Seconde période : les premières responsabilités, vice-président de l'Université sous la présidence de Michel Parreau (octobre 1973 - février 1975), premier vice-président sous la présidence de Jacques Lombart (février 1975 - février 1977), il résumait ainsi le travail réalisé durant ces quatre ans dans sa déclaration de candidature à la présidence de l'Université (24 février 1977) :

« Depuis 1971 nous avons créé 4 nouveaux départements d'IUT, créé et obtenu des habilitations pour délivrer 6 MST, 1 MIAGE , 1 MSG, le diplôme d'ingénieur dans quatre spécialités, 3 DESS.

Nous avons mis en place des formules pédagogiques originales : DEUG Alterné, DEUG personnalisé, DEUG par unités capitalisables, qui apportent une solution réaliste aux problèmes des étudiants engagés dans la vie professionnelle.

Pendant ce temps notre université a multiplié par 5 le nombre de ses auditeurs en formation continue.

Est-il nécessaire de rappeler que notre Service d'Accueil Information Orientation a été créé à l'instigation du Conseil de l'Université. »

Ses collègues de l'époque nous rappellent qu'il était un élément moteur de « *cette évolution de l'Université et qu'il allait mettre à profit ses années de Présidence pour conforter et amplifier cette évolution* ». Il s'affirme fier de l'Université et admiratif devant les « *capacités d'innovation et de création* » qu'elle recèle.

Troisième période : président d'Université, dans la continuité des dynamiques lancées par ses prédécesseurs, il met en place une équipe de direction qui ne constitue pas un bureau représentatif des entités (UER, services centraux) mais un groupe de personnes se sentant coresponsables et engagées par les décisions collectives. Cette équipe, dont la moyenne d'âge était de 38 ans, instaurera une méthode de pilotage, impliquant autant que

possible les différents acteurs de l'établissement (personnels enseignants et IATOS, étudiants). « *Michel Migeon imprime une marque décisive dans la mise en œuvre d'une politique de réflexion, de décision et d'action collective au sein de l'Université* ». Ce mode de « gouvernance » marquera durablement le management de notre Université.

L'Université d'aujourd'hui ouverte sur son environnement socio-économique et en contact permanent avec les collectivités territoriales, soucieuse des débouchés professionnels de ses étudiants est sur ces plans très différente des Facultés des années 1960 et de l'Université des années 1970. « *C'est à des hommes comme Michel Migeon que l'on doit d'avoir fait passer dans les faits et surtout dans les mentalités ce que beaucoup pressentaient comme une nécessité impérieuse et un enjeu considérable* » conclut le rapporteur.

En 1981, s'ouvre **la quatrième période** : « *Ce n'est pas moi qui ai changé, c'est le changement qui m'a rattrapé* » dit-il. Il est naturellement appelé à assumer de nouvelles fonctions : celles de **Recteur d'Académie** à Grenoble (Août 1981- Décembre 1984) puis à Lille (Janvier 1985 - Novembre 1986). Ses collaborateurs de l'époque notent qu'il adopte « *dans le pilotage de l'Académie de Lille une véritable démarche de chercheur : constat et analyse des situations, réflexion, définition d'une politique et d'un plan d'action (créer les outils, mobiliser les personnels et les moyens), communication (faire savoir, expliquer, échanger, animer les réseaux), évaluation* ». Il affirme en permanence le rôle capital de la pédagogie « *c'est dans les classes que se font les choses sérieuses* ». Il écrira concernant cette période de très lourdes et très vastes responsabilités : « *J'ai toutefois toujours considéré qu'il ne pouvait y avoir de bonne gestion et de bonne administration si elles ne se mettaient pas au service d'un projet pédagogique et donc qu'il fallait dynamiser et valoriser les ressources académiques grâce à la mise en œuvre de groupes de travail, de missions, de groupes de pilotage... à finalité pédagogique* ».

Cinquième période : celle des **missions académiques et nationales**. Il reprend ses enseignements à l'Université, en DEUG et en licence de chimie (spectroscopie moléculaire), à la rentrée 1987.

Il conçoit, lance en juillet 1988, et anime durant deux ans une recherche action « *pédagogie de la réussite en classe de seconde* » qui impliquera dès la deuxième année dans 15 établissements, les proviseurs ou proviseurs adjoints, une bonne centaine d'enseignants (mathématiques et français), les conseillers d'orientation, les documentalistes.

Il est chargé, le 12 octobre 1988, par le Ministre de l'Education nationale d'une réflexion lui « *permettant de déterminer les principales actions à mettre en œuvre pour que les élèves sortant de l'école élémentaire soient armés pour entreprendre dans de bonnes conditions leurs études ultérieures* ». En fait il transforma pratiquement cette mission en une étude sur la lecture parce qu'il pensait, à juste titre, que la réussite scolaire commence par la langue. C'est le fameux rapport Migeon sur « *La réussite à l'école – quelques propositions* » remis au Ministre le 29 janvier 1989 et présenté publiquement à Arras, le 23 mars 1989. Les propositions de Michel Migeon nourriront les débats préparatoires à la loi d'orientation de juillet 1989.

Jean Ferrier qui deviendra le Directeur de Ecoles chargé de mettre en œuvre la loi nous

rappelle « ce qu'a apporté M Migeon par l'intermédiaire des 19 propositions de son rapport ». Notons :

- *L'organisation en trois cycles de l'école primaire*
- *La définition des compétences à atteindre au cours de chaque cycle*
- *L'évaluation à l'entrée en CE2 et sixième avec des actions de soutien ou de reprise d'apprentissage pour les élèves présentant des déficits d'acquisition*
- *La création des instituts universitaires de formation des maîtres »*

En février 1990, le Recteur Claude Pair le désigne chef de projet pour la mise en place d'un Institut Universitaire de Formation des Maîtres expérimental dans l'Académie de LILLE. Créer une équipe multiple enrichie par la diversité des expériences, des origines, des fonctions « *Je m'efforce de rassembler une équipe : « l'équipe projet », qui multiplie les rencontres, les auditions, recueille des données...* ». Lui insuffler une ambition, un souffle, lancer une nouvelle dynamique de la formation de maîtres pour « *former des enseignants pour enseigner autrement et être acteur dans l'évolution des pratiques pédagogiques* »...

En juillet 1990, il met fin à ses missions académiques. Il tourne, de fait, la page de sa vie professionnelle, s'ouvre alors **la sixième période**. Un nouveau projet plus « personnel » va maintenant le mobiliser, il le présentera fin 1993, à l'occasion de son départ en retraite, à ses amis de l'Université, du Rectorat et de l'IUFM : « **Le moussaillon** », l'Atlantique, les Caraïbes...

J Losfeld,
Ancien Recteur
Professeur à l'USTL.

Et le groupe de rédaction du livre « **Journée souvenir Michel Migeon** » : Monique Crunelle, Michel Delhay, Michelle Descottes, Marie-Claire Dhamelin-court, Henri Dubois, Claudine Dumont, Françoise Langrand, Pierre Legrand, Annie Létoquart, Francis Nazé, Alain Richard, Georges Salmer.

Première période



**Michel Migeon,
l'enseignant chercheur**

1958 – 1973

Notre texte essaie de résumer la période 1958 – 1973 correspondant aux activités de Michel Migeon

- jeune chercheur en formation
- chercheur confirmé participant à des congrès internationaux
- enseignant de chimie physique à la Faculté des Sciences de Lille (qui devient l'Université des Sciences et Techniques)

A ce texte sont joints la liste des publications scientifiques et le résumé de la thèse d'Etat soutenue en 1968.

Des extraits de témoignages de collègues couvriront la période de transition vers des responsabilités au sein de l'Université puis de l'Académie.

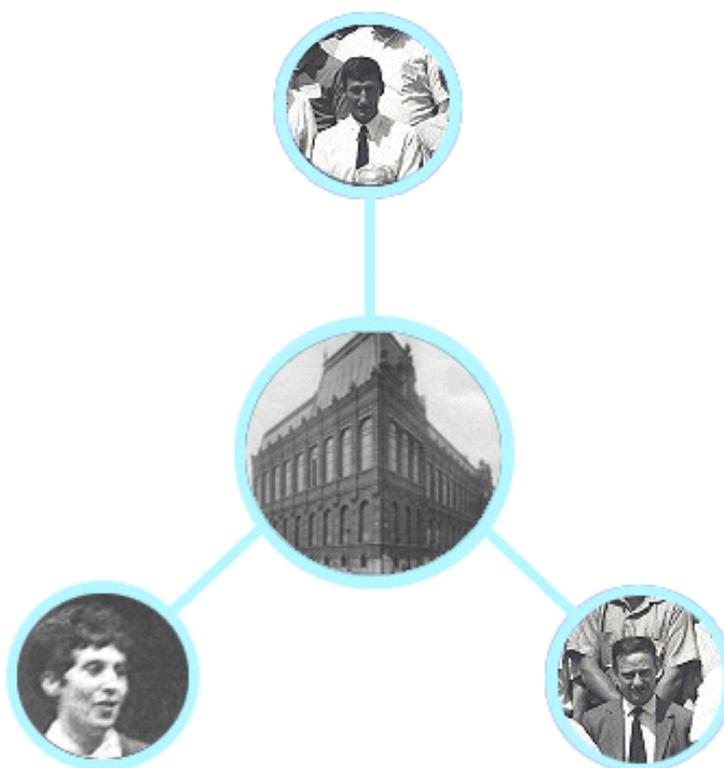
Michel Delhay

Monique Crunelle

Marie-Claire Dhamelincourt

C'est dans un laboratoire de Chimie de l'ancienne Faculté des Sciences, situé rue Barthélemy Delespaul à Lille, que Michel MIGEON a débuté sa carrière à l'Université.

Remarqué pour son sérieux par le Professeur Marie-Louise DELWAULLE, il se voit proposer un poste d'Assistant en 1958. Deux de ses vieux amis et compagnons d'études, Monique CRAS (devenue Madame CRUNELLE) et Michel BRIDOUX entrent en même temps dans ce laboratoire. Il y seront rejoints un peu plus tard par Francis WALLART, puis par d'autres tentés par l'attrait de la découverte. Ces jeunes s'intègrent d'emblée dans une équipe, certes peu nombreuse, mais déjà reconnue pour ses recherches originales.



L'institut de chimie,
Michel Migeon, Monique Cras (devenue Madame Crunelle) et Michel Bridoux.

En effet, depuis les années trente, Félix FRANÇOIS (1891-1950) et son élève Marie-Louise DELWAULLE (1906 – 1962) se sont fait un nom dans le monde de la Spectroscopie moléculaire car ils savent mener conjointement la synthèse chimique de composés halogénés et leur étude par «Effet Raman». Cette méthode optique porte le nom d'un physicien Indien qui l'a découverte en 1928 et a reçu peu après le Prix Nobel.



De gauche à droite:
F. François, M.L. Delwaille et M.B Buisset (devenue Mme Delhaye)

Pour résumer en termes simples le principe de cette méthode, disons qu'elle permet, par des mesures optiques, de déterminer avec précision les fréquences de vibrations moléculaires. En effet, les myriades de molécules dont est fait notre monde sont constituées d'atomes, assemblés par des liaisons chimiques, assimilables à de minuscules ressorts. Dans l'agitation qui secoue constamment ces édifices moléculaires, des oscillations de fréquences bien définies peuvent être distinguées. Chaque type de molécule peut ainsi être caractérisé sans ambiguïté par un ensemble de modes de vibration constituant un "spectre", véritable carte d'identité moléculaire. Le spectroscopiste peut identifier une espèce chimique donnée à partir de l'observation de ces vibrations, un peu comme un musicien peut reconnaître un instrument de musique au milieu d'un orchestre à partir des vibrations sonores sur lesquelles il est accordé. D'importants travaux théoriques permettent de relier ces "spectres" aux propriétés de symétrie et aux structures moléculaires. Ils trouvent leur principale application dans l'analyse des composés chimiques.

Plusieurs équipes de physiciens et de théoriciens français sont en pointe dans ce domaine. Ils apprécient la contribution de chimistes capables de synthétiser spécialement de petites molécules choisies pour présenter des propriétés de symétrie spécifiques, qui peuvent offrir de bons modèles pour tester leurs travaux théoriques.

Le manque de moyens, matériels et humains, dont souffrent encore les laboratoires universitaires à cette époque crée un environnement peu engageant.



Jean Wrobel dans le laboratoire de Lille

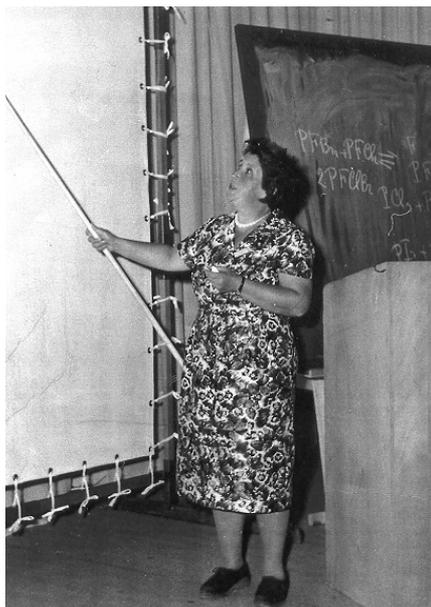
C'est pourtant dans ce contexte que Michel MIGEON et ses jeunes amis vont constituer le noyau actif autour duquel, dans les décennies suivantes, se regroupera un laboratoire réputé pour sa créativité et ses capacités d'innovation. Ils vont s'initier aux divers aspects de la recherche, se former à des disciplines complètement nouvelles, acquérir les connaissances et le savoir faire indispensables.

L'enthousiasme, l'esprit d'initiative et l'ingéniosité suppléent souvent au manque de moyens

En parallèle, l'enseignement n'est guère mieux loti. Les charges d'enseignement sont lourdes, devant des effectifs trop nombreux, dans des locaux vétustes et mal équipés.

La préparation et la mise en place de nouveaux enseignements, indispensables pour suivre l'évolution rapide de la chimie et de la physique, prennent beaucoup de temps, faute de moyens modernes de documentation et de communication.

Il est certain que l'exemple donné par la « patronne » Marie-Louise DELWAULLE, qui mène le labo sans faiblesse depuis le décès de F. FRANCOIS en 1950, est de nature à galvaniser l'énergie de ses jeunes recrues, car elle les entraîne à ne ménager ni leur temps, ni leur peine pour aller de l'avant.



Melle Marie- Louise Delwaulle

En 1962, la consternation frappe toute l'équipe quand Marie-Louise DELWAULLE disparaît prématurément lors d'une catastrophe ferroviaire, parmi plusieurs dizaines de victimes. L'œuvre commune doit continuer, et ce sont ses plus proches collaborateurs, Michel et Marie-Berthe DELHAYE, qui reprendront le flambeau pour assurer la continuité de l'enseignement et de la recherche.

C'est le moment de se serrer les coudes, de s'entraider pour s'engager dans les nouvelles voies qui s'ouvrent en Spectroscopie moléculaire, grâce à l'apparition de nouveaux moyens d'étude. Michel MIGEON n'y faillira pas et prendra une part très active à ces développements.

Souvent, les activités intellectuelles doivent s'accompagner de diverses tâches matérielles, dont Michel MIGEON, habile de ses mains, s'acquitte sans complexe.

L'installation des enseignements de Chimie 1^{er} cycle dans les locaux provisoires de l'« opération d'Urgence » à Annappes en est un exemple. Il faut transporter de Lille à Annappes tous les produits et le matériel nécessaires aux Travaux Pratiques, mais aussi aux expériences de cours, encore présentées en amphi à cette époque.

Même situation pour le matériel du laboratoire de recherche, où Michel MIGEON comme la plupart de ses jeunes collègues, n'hésite jamais à participer lorsqu'il faut concevoir et réaliser divers appareils, combinant les techniques des métaux, des matières plastiques, du soufflage de verre, de l'optique et de l'électronique.

Les années soixante verront s'ouvrir une période de progrès et d'expansion, tant par la création de postes offerts aux enseignants et aux chercheurs que par la construction de locaux modernes. Les crédits alloués par l'Université et le CNRS permettent enfin l'acquisition d'équipements performants et le perfectionnement des techniques indispensables aux disciplines expérimentales.

C'est sans aucun doute la récente découverte des LASERS qui offre à nos spectroscopistes les sources de rayonnement idéalement adaptées aux exigences de la Spectroscopie Raman et va permettre d'en étendre le champ d'investigation.

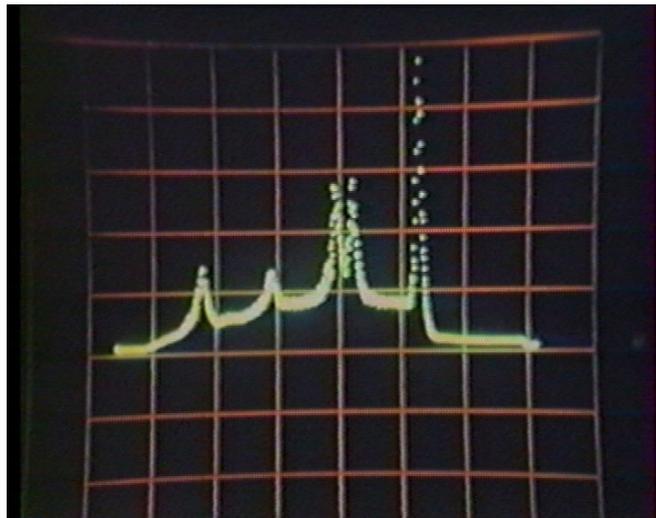
Le développement des techniques LASER est encore timide au début des années soixante, et l'essor de leurs applications en Physico-Chimie ne s'effectuera que progressivement, au fur et à mesure que les spécialistes appréhenderont mieux les extraordinaires possibilités offertes par ces sources cohérentes de lumière monochromatique. Les orientations des thèmes de recherche du laboratoire s'en trouvent profondément modifiées. Tout en conservant une base indispensable de synthèses et de préparations chimiques et en approfondissant les aspects théoriques, plusieurs de ses membres vont résolument s'engager dans l'exploration et le développement de techniques qui s'avèrent très prometteuses et vont apporter des innovations décisives dans les méthodes spectrochimiques. Michel MIGEON est évidemment de ceux-là, et va plus particulièrement s'orienter vers l'emploi des LASERS à Rubis, qu'il associe à des spectrographes à réseaux pour étudier des espèces moléculaires peu stables et des composés fortement colorés ou photosensibles.



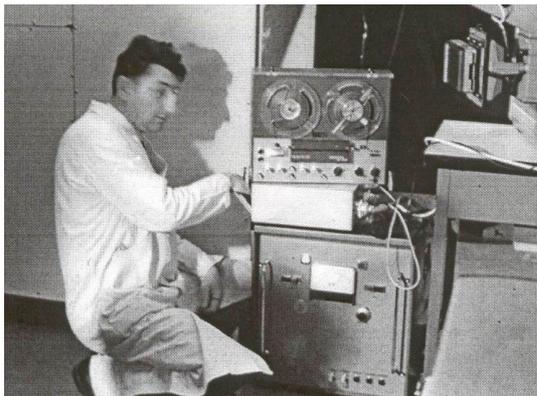
Faisceau émis par un laser à Rubis

La collaboration avec son ami Michel BRIDOUX va s'avérer décisive car celui-ci travaille, en parallèle, sur le développement de détecteurs photoélectriques d'images intégrant simultanément tous les éléments d'un spectre optique, détecteurs qui se généraliseront plus tard sous le nom de « détection multicanale ».

C'est l'aube d'une révolution technologique qui va leur permettre une « première mondiale » : l'enregistrement d'un spectre Raman excité par une seule impulsion du LASER à Rubis en un millième de seconde. L'amélioration de la résolution temporelle sera un des thèmes majeurs développé par d'autres membres du laboratoire, autour de Michel BRIDOUX et de Monique CRUNELLE-CRAS, et permettra d'effectuer des études en temps très courts, dans le domaine de la nanoseconde à la picoseconde.



Spectre Raman d'un composé coloré obtenu en une seule impulsion émise par le laser à rubis



Michel Delhaye et Monique Crunelle devant un spectromètre

C'est donc un rôle de pionnier que jouent Michel MIGEON et ses collègues dans ce contexte.

Directement concerné par l'étude de micro échantillons de substances rares ou instables, il parviendra à démontrer avec M. DELHAYE en 1966 que l'intensité des spectres Raman enregistrés par le spectromètre peut être d'autant plus forte que le rayonnement LASER est concentré dans un plus faible volume d'échantillon.

Ceci va à l'encontre de l'opinion généralement admise à cette époque et fera l'objet de controverses

Reprise et développée avec Paul DHAMELINCOURT au début des années soixante dix, cette idée originale et féconde sera à l'origine de la création d'un nouvel instrument qui connaîtra un grand succès et sera diffusé sous le nom de « microsonde moléculaire ».

Michel MIGEON va pour lui-même laisser de côté cette voie pourtant prometteuse et se spécialisera dans diverses applications à la Chimie qui illustrent particulièrement bien l'intérêt des méthodes de spectroscopie par LASER. Ses travaux seront résumés dans une thèse de doctorat d'Etat soutenue en novembre 1968 devant un jury composé de Mr J. HEUBEL, Mr J.P. BEAUFILS, Mr M. DELHAYE et de M^{elle} M. L. JOSIEN. La deuxième thèse traitera de la diffraction des électrons lents.

Dans le cadre de la formation de jeunes chercheurs sous sa direction, on peut citer l'étude de petites molécules inorganiques fortement absorbantes, par exemple le chlorure de nitrosyle, ou très instables comme le trichlorure d'azote, ainsi que de diverses réactions chimiques avec N. DURRIEU-MERCIER, M. TOURNEL, M.C. DHAMELINCOURT - DENEUFEGLISE, C BENY – BASSET, J. OGIL et E. PAYEN. Tous ces travaux ont été régulièrement exposés lors de nombreux colloques, conférences ou congrès en France ou à l'étranger, où leur originalité a suscité beaucoup d'intérêt.



Ecole d'été à Meriden (USA)

Sa participation, toujours très active, aux enseignements et à la vie de l'Université reflète les qualités humaines qui le caractérisent. Il a contribué avec dévouement et dynamisme à la rénovation des enseignements de 1^{er} cycle, puis de maîtrise, avant de prendre une part importante à la mise sur pied des enseignements au département des Sciences Appliquées de la Faculté des Sciences qui deviendra l'Ecole Universitaire d'Ingénieurs de Lille dans la nouvelle Université des Sciences et Technologies de Lille. C'est dans ce département qu'il sera nommé Maître de Conférences en 1970. Le souci constant d'œuvrer dans l'intérêt de l'étudiant constitue sans doute le trait dominant de son caractère.

Cette vie professionnelle chargée n'excluait pas la participation de Michel aux bons moments de la vie du laboratoire.



La pause

De gauche à droite: M. Migeon, F. Wallart, J.P. Labaeye, M. Crunelle, A. Chapput



Un "pot d'après thèse"

De gauche à droite: Monique Crunelle, Claude Cerf, Michel Bridoux, Francis Wallart, Annie Wallart, Monique Bridoux, Hélène Migeon, Michel Migeon.



Michel mime les vibrations des molécules (en arrière plan P Legrand)

La bonne humeur était également au rendez vous entre les conférences lors des congrès.



USA 1974

De gauche à droite: E. Payen, M. Migeon, P. Dhamelincourt.

Tous ses moments de liberté étaient consacrés à sa famille qu'il entraînait dans des loisirs actifs: musique, photographie, activités sportives. Amoureux de la montagne, randonneur et skieur de haut niveau, il finit par acquérir un studio dans les Alpes.



L'endroit choisi

Très tôt passionné par la mer, la pêche, la voile, il s'est très vite intéressé aux bateaux.



Un dériveur du type VAURIEN nommé PHISAF
du nom de ses enfants Philippe, Isabelle, Frédéric

Ce PHISAF sera le premier d'une grande série relatée plus en détail dans le document "Moussaillon"

EXTRAITS DU TEMOIGNAGE DE CLAUDE CERF

Je ne pense pas qu'avant mai 1968 beaucoup de personnels de la Faculté des Sciences de Lille (à l'époque) connaissaient Michel MIGEON, hormis bien sûr ses collègues du laboratoire de Spectroscopie Raman, ceux du département de chimie et bien sûr ses étudiants... Ce sont les événements de 68 avant leurs conséquences sur notre Université qui ont contribué à la notoriété de Michel Migeon [...]

1968

Mai 68, les événements parisiens, surtout connus à Lille par les médias de l'époque sont commentés et relayés par quelques instances syndicales [...]

Si j'étais un assidu des réunions de mon syndicat, je fus aussi un assidu des «amphi-débats» entre étudiants et enseignants qui fleurirent sur le campus et dans lesquels il fallait bien sûr motiver les étudiants en suscitant discussions et prises de positions. A la sortie des ces amphi-débats, je faisais une apparition dans mon laboratoire mettre mes collègues au courant des dernières nouvelles: bien que préférant continuer leurs recherches (il n'y eu vite plus d'enseignement) ils étaient friands de ces nouvelles. Michel Migeon plus que les autres m'attendait régulièrement à la cafétéria du laboratoire vers les 16-17 heures car j'avais promis d'y faire chaque jour une apparition. Il tenait à connaître les réactions des étudiants lorsque les discussions portaient sur les enseignements (au sens large : contenus et diplômes). Il me suggérait quelques idées que je transmettais plus ou moins fidèlement le lendemain, jusqu'au jour où j'ai oublié. Omission révélée lorsque je l'ai revu. Il n'était vraiment pas content car pour lui ce qu'il avait dit était important ! Il fallait avoir vu Michel Migeon fâché et bien sûr pour me défendre je lui ai suggéré d'aller exposer ses idées en personne... La thèse qu'il avait à terminer lui prenait beaucoup de son temps (il la passa d'ailleurs en 1968 comme nous le verrons) mais j'ai le souvenir de l'avoir mis au « défi » (c'est le mot que j'ai utilisé) de mettre les pieds dans un amphi-débat. Sans doute se sentit-il piégé devant ses collègues de labo et il acquiesça... Ce fut ainsi que dès le lendemain il m'y accompagna. Et je dois reconnaître que ses convictions alliées à une voix de stentor firent merveille : il plut aux étudiants et ce genre de débat lui plut. Il en devint un fidèle [...]

1973

Michel Parreau acceptait de se présenter à la présidence mais accompagné d'une équipe restreinte qu'il appela «équipe de direction» (l'expression est restée !) préalablement choisie. L'Université était divisée en secteurs chacun sous la direction d'un membre de cette équipe en étroite collaboration avec le Président. Michel Parreau prévoyait (je mets entre parenthèses le nom du premier titulaire) : les secteurs Recherche (Billard), Finances (J.Schiltz), Construction et Formation continue (A.Lebrun), Relations avec les étudiants (A.Carette). La nouvelle Université

s'ouvrant aux sciences économiques, il avait adjoint à l'équipe un sociologue, Jacques Lombart avec le titre de Vice-Président. Lors du coup de fil restaient à choisir dans les membres de l'équipe le responsable Personnels et le responsable Enseignement. Pour le responsable Personnels il avait pensé à moi [...] Quant au responsable Enseignement il avait justement pensé à Michel Migeon dont il avait pu apprécier les idées lors des réunions de la Constituante, mais comme il ne le connaissait pas personnellement et qu'il savait que nous étions du même labo il voulait savoir ce que j'en pensais [...]

Il me demandait puisque je le connaissais mieux que lui d'aller lui en faire la proposition. Je me souviens que ce coup de fil eut lieu vers les 10 heures du matin et que Parreau me chargea de transmettre à Migeon le numéro de téléphone de son bureau dans lequel il attendait l'acceptation de sa proposition avant midi dernier délai. Sans réponse de sa part il considérerait que Migeon refusait et il avait l'après-midi pour trouver un remplaçant. Avant d'interrompre notre conversation, je me souviens qu'il me demanda d'être persuasif car il tenait beaucoup à son acceptation tout en précisant « *pas plus tard que midi* »... Cinq minutes après j'étais dans le bureau de Migeon avec lequel j'eus une très longue conversation : mon argumentation reposait sur le fait qui s'est révélé exact par la suite que Parreau était le seul avec qui ses idées d'enseignement (par exemple, l'enseignement personnalisé) pouvaient se concrétiser. Il lui ferait confiance, l'équipe qui serait soudée accepterait toute discussion, elle ne comportait aucun extrémiste (la presse commençait à parler de gauchisme !). Après une longue discussion, il était 11 heures, je lui laissais environ une heure pour réfléchir en lui rappelant l'ultimatum de Parreau : s'il acceptait il devait téléphoner avant midi... J'appris plus tard qu'il confirma son accord à midi moins cinq !!

(Michel Parreau m'a précisé qu'il avait hésité à accepter car lui avait-il dit « il ne se sentait pas fait pour l'administration ». Venant de quelqu'un qui accepta ensuite d'être Président d'Université puis Recteur, cette réponse a une certaine dose d'humour) [...]

1977

Je faisais toujours partie du Conseil d'Université et j'eus donc le plaisir en février 1977 de voter pour son élection à la présidence ([...]) Il avait tenu à garder son enseignement de Spectroscopie Moléculaire mais les imprévus de ses charges administratives l'obligeaient à remettre de temps en temps un cours: il me téléphonait alors pour m'en avertir jusqu'au jour où il me demanda de traiter moi-même telle ou telle autre partie du cours. Je pris alors l'habitude de préparer cet enseignement en cours-TD. Heureuse initiative puisque j'en devins le responsable à partir de 1981 lorsque Michel Migeon fut nommé Recteur à Grenoble puis Lille [...]

1987

Au retour de l'accomplissement de ses mandats de Recteur et après une année sabbatique (1987) il eut le courage de reprendre en octobre 1987 son cours de Spectroscopie Moléculaire à l'UFR de Chimie. J'eus plusieurs fois l'occasion de le rencontrer dans le local aux photocopies de notre UFR [...]

1993

Je ne le vis jamais aussi heureux qu'à la cérémonie de son départ en retraite en 1993 où il tint à présenter à tous à l'aide de diapositives son bateau... Je croyais alors ne plus le revoir, eh bien il réapparut un jour au laboratoire où il tint absolument à me voir. C'était pour m'apprendre qu'il avait visité aux Etats-Unis la fameuse ville des Mormons, Salt Lake City, ville où les adeptes des saints des derniers jours entreposent à l'abri d'une explosion nucléaire les milliers de bobines de microfilms qu'ils ont filmés à partir de tous les registres de catholicité qu'ils ont pu trouver en Europe. Il savait que je m'intéressais beaucoup à la généalogie et il tenait à me le dire. Il me dit alors que s'il n'avait pas eu la passion du bateau peut-être se serait-il mis à s'intéresser à cette science. [...] Sûr qu'il en aurait été aussi un passionné comme pour tout ce qu'il a entrepris dans la vie...

EXTRAIT DU TEMOIGNAGE DE JEAN PIERRE BEUFILS

J'ai fait la connaissance de Michel Migeon en participant au même enseignement que lui en premier cycle de chimie. Tout de suite nous avons sympathisé, mais c'est lors de sa soutenance de thèse que j'ai entrevu que c'était quelqu'un d'exceptionnel. J'étais membre du jury, j'avais donc lu son mémoire très attentivement, peut-être même écrit un rapport. Il travaillait dans un laboratoire d'instrumentation physico-chimique qui avait une très grande notoriété. Naturellement chaque thèse présentait un nouvel instrument représentant un progrès décisif. Les performances de l'appareil étaient illustrées sur un exemple, mais le système étudié physico-chimique était évidemment secondaire. Michel Migeon avait suivi le schéma traditionnel du laboratoire, mais il choisit néanmoins d'explorer de nouveaux systèmes physico-chimiques afin de trouver de nouvelles applications à la technique. Ce fut un succès et je fus très impressionné par cet esprit d'aventure.

Vers la fin de la fameuse année 1968, au ministère de l'Education nationale, germa l'idée de créer dans certaines universités des Ecoles d'ingénieurs. Idée sacrilège puisque, justement, la nouvelle loi, sur l'enseignement supérieur séparait soigneusement les Ecoles d'ingénieurs des Universités en voie de création, afin que les futurs ingénieurs ne fussent pas contaminés par des idées subversives. Trois villes de province, dont Lille, furent choisies pour cette opération. Les objectifs en étaient clairement définis: collaborer avec l'Université des sciences et techniques, définir des filières en collaboration avec les industriels de la région, constituer une équipe d'enseignants, et démarrer à la rentrée prochaine. Les moyens prévus en personnel, en équipement et en financement étaient considérables. Les responsables furent désignés par le directeur adjoint des enseignements supérieurs André Casadevall. J'acceptai cette charge.

Nous avons les moyens, nous avons le soutien sans réserve de la direction des enseignements supérieurs, du Recteur et des industriels de la région. Pourtant, que de difficultés, principalement parce que la structure créée, le département des sciences appliquées, était un

carrefour où s'affrontaient méthodes, aspirations et intérêts contradictoires. Cinq professeurs (qu'on appelait alors des maîtres de conférences) furent recrutés dès la première année. Quatre d'entre eux étaient chargés chacun d'une filière. Ils jouissaient d'une large autonomie, leurs seules contraintes étaient de parvenir à se partager équitablement les moyens, et de rester strictement dans le cadre de l'Université, sans tenter d'obtenir les dérogations généreusement dispensées aux IUT et aux Ecoles d'ingénieurs. Ce fut la source de sérieux conflits internes, mais on ne pouvait pas leur reprocher de défendre les intérêts de leurs disciplines respectives, puisqu'ils avaient été recrutés pour cela. Le dialogue avec l'Université était intense et difficile, principalement parce que, créée au début de l'année, elle était comme nous « en rodage ». Le dialogue avec le ministère était encore plus difficile, car le Ministre avait changé.

Sans Michel Migeon, le cinquième professeur, je ne suis pas sûr que j'aurais pu aller jusqu'au bout de ma mission. Sa collaboration me fut offerte sans que je la demande. Avec toute son énergie, il se mit simplement au service de l'université et de ses étudiants. C'était pour lui la priorité, sur laquelle il recentrait toutes les confrontations, auxquelles il participait. Son poids était considérable. On savait bien qu'il n'avait aucun intérêt personnel à défendre, on appréciait sa parfaite loyauté, et il avait en public une présence exceptionnelle, on dirait maintenant un charisme. Entre nous s'établit une mutuelle intelligence et une totale confiance. [...]

UNIVERSITE DE LILLE	:	:	:
	:	THESE DE : DOCTORAT D'ETAT	:
FAULTE DES SCIENCES	:	DISCIPLINE : SCIENCES PHYSIQUES	:
	:		N° d'Ordre
	:		179

NOM DU CANDIDAT : M I G E O N Michel

JURY : PRESIDENT : M. le Professeur HEUBEL
 RAPPOREUR : Directeur du Travail : M. DELHAYE
 EXAMINATEURS : MM. DELHAYE - BEAUFILS
 INVITE : Mlle JOSIEN

TITRE DE LA THESE PRINCIPALE :

"EMPLOI DES LASERS A RUBIS EN SPECTROSCOPIE RAMAN -
 EXEMPLES D'APPLICATIONS CHIMIQUES"

Résumé Thèse Principale

L'adoption des lasers pour l'excitation de l'effet Raman a permis non seulement une amélioration des conditions d'enregistrement mais aussi l'application de cette méthode d'analyse à des problèmes chimiques jusqu'alors difficilement abordables, dans ce domaine les lasers à rubis présentent un intérêt incontestable, bien que peu connu.

L'exploitation des propriétés du laser à rubis et de leur intérêt en spectroscopie Raman nous a conduit à revoir et à modifier les différentes parties des spectromètres Raman.

Nous proposons une méthode d'illumination de l'échantillon qui apporte un gain considérable en intensité et permet de réduire le volume d'échantillon. Nous avons réalisé un spectrographe qui enregistre un spectre complet excité par un seul éclair d'un laser à rubis. L'utilisation des lasers à grande cadence de répétition permet également d'accroître la détectivité des spectromètres photoélectriques à balayage.

L'étude de quelques exemples chimiques montre que l'excitation par les lasers à rubis permet une spectroscopie des molécules colorées, instables ou à courte durée de vie.

Proposition donnée par la Faculté. M. le Professeur BEAUFILS

Titre du Sujet :

"DIFFRACTION DES ELECTRONS LENTS"

Soutenance prévue le Mardi 5 NOVEMBRE 1968 à 10 heures 45

Bâtiment de Chimie Enseignements

Amphithéâtre PASTEUR

Résumé de thèse principale

Michel MIGEON

Professeur sans Chaire
à l'Université des Sciences et Techniques de LILLE

Liste des Publications

1. Mesures de l'intensité de raies Raman par intégration électromagnétique
M. DELHAYE, M. MIGEON
C.R. Acad. Sc., 257,2823, 1963
2. Ein vergleich zwischen einigen einrichtungen zur schnellen photographischen oder photoelektrischen registrierung von Raman spektren
M. DELHAYE, M. BRIDOUX, M. MIGEON, F. WALLART, M. CRUNELLE CRAS
Kolloquium über Raman spektroskopie Freudenstadt, Mars 1964
3. Quelques perfectionnements des techniques de spectroscopie Raman
M. BRIDOUX, M. CRUNELLE-CRAS, M. DELHAYE, M. MIGEON, F WALLART, J. WROBEL
G.A.M.S., 1-2, p.26, 1965
4. Excitation de l'effet Raman par diverses sources de lumière
M. BRIDOUX, M. DELHAYE, M. CRUNELLE-CRAS, M. MIGEON
27e Congrès du G.A.M.S., Paris, Juin 1963
5. Enregistrement instantané de spectres Raman excités par un laser à rubis
M. DELHAYE, M. MIGEON
C.R. Acad. Sc. Fr., 1965
6. Calcul du gain apporté par un dispositif optique de concentration du faisceau laser en spectroscopie Raman
M. DELHAYE, M. MIGEON
C.R.. Acad. Sc. Fr., 261, 702, 1966
7. Intérêt de la concentration d'un faisceau laser pour l'étude de l'effet Raman
M. DELHAYE, M. MIGEON.
C. R. Acad. Sc. Fr., 262, 1513, 1966
8. Spectres Raman de substances colorées ou photosensibles excités par un laser à rubis.
M. DELHAYE, M. MIGEON, Mlle MERCIER
Bull. Soc. Chim., Séance du 8 Juin 1966

9. Rapid scanning Raman spectroscopy
M. DELHAYE, M. BRIDOUX, M. MIGEON
22 nd Symposium on Molecular Struct. & Spectros., Columbus 1967
10. Spectre Raman à haute résolution du trichlorure d'azote
M. DELHAYE, M. MIGEON, Mme DURRIEU-MERCIER
C.R. Acad. Sc. Paris, 267, 135, 1968
11. Mise en évidence par spectrométrie Raman de bromures mixtes du bore et du phosphore
Mlle M.C. DENEUFEGLISE, P. DHAMELINCOURT, M. MIGEON
C. R. Acad. Sc. Paris, t.278, Série C, p. 17 -20, Janvier 1974
12. Interprétation des spectres Raman et I. R. du chlorure de pyrophosphoryle
E. PAYEN, M. MIGEON
C. R. Acad. Sc., t. 279, C, p. 687, octobre 1974
13. Préparation et étude par spectrométrie Raman, des tétrachloroborates de potassium, sodium et lithium
M.C. DHAMELINCOURT-DENEUFEGLISE, M. MIGEON
C.R. Acad. Sc. Paris, t.281, p. 79-81, Juillet 1975
14. Etude par spectrométrie de vibration des ponts POP et POB
E. PAYEN, J. OGIL, M. MIGEON
C.R. Acad. Sc. Paris, t.281 C, p. 499-502, Septembre 1975
15. Synthèse et étude par spectrométrie infrarouge et Raman de quelques acides dihalogéno-phosphoriques
E. PAYEN, M. MIGEON
Canadian Jnal of Spectroscopy, vol.20, n°6, Nov. Déc. 1975

Deuxième période



**Michel Migeon,
les premières responsabilités**

1973 • 1977

Michel Migeon est nommé Vice-Président de l'Université, chargé des Enseignements et de la Formation Continue (avec A. Lebrun), le 4 octobre 1973, Michel Parreau est alors Président de l'Université.

Il devient Premier Vice-Président, chargé des Etudes, sous la Présidence de Jacques Lombard le 27 Février 1975, il le restera jusqu'au 24 février 1977, date à laquelle il succède à Jacques Lombard.

Lors de sa déclaration de candidature à la Présidence de l'Université, il résumait le travail accompli pendant cette période de manière très sibylline :

« Depuis 1971 nous avons créé 4 nouveaux Départements d'IUT, créé et obtenu des habilitations pour délivrer 6 MST, 1 MIAGE, 1 MSG, le Diplôme d'Ingénieur dans 4 spécialités, 3 DESS.

Nous avons mis en place des formules pédagogiques originales : DEUG Alterné, DEUG Personnalisé, DEUG par unités Capitalisables, qui apportent une solution réaliste aux problèmes des étudiants engagés dans la vie professionnelle.

Pendant ce même temps, notre Université a multiplié par 5 le nombre de ces auditeurs en Formation Continue.

Est-il nécessaire de rappeler que notre Service Accueil Information Orientation a été créé à l'instigation du Conseil d'Université.

Existe-t-il beaucoup d'entreprises publiques ou privées, de grands établissements, ayant fait preuve d'une telle capacité d'innovation, de création ? »

« Cette capacité, ajoutait-il, m'apparaît d'autant plus remarquable qu'elle est le fait d'une collectivité sans que quiconque cherche ou puisse s'en attribuer un mérite personnel »

Ce que tout le monde savait en écoutant cette déclaration c'est qu'il était le principal moteur de cette évolution de l'Université et qu'il allait mettre à profit ses années de Présidence pour conforter et amplifier cette évolution.

Nous avons retrouvé des documents de cette époque et nous vous en présentons quelques extraits significatifs. Ils témoignent d'un réel foisonnement pédagogique !

**Henri Dubois
Claudine Dumont**

Le foisonnement pédagogique

I – La création du Service Universitaire Accueil Information

Les journées « Portes ouvertes »

La semaine d'accueil

Adresse aux étudiants

Une grande préoccupation

D'autres initiatives

II – Les innovations pédagogiques

Le DEUG alterné

Le DEUG par UC

 Une préparation spécifique

 Les exigences de la formation d'adultes

 La pédagogie par objectifs

Le travail avec Bertrand Schwartz

*Les documents de notre présentation
figurent dans le Fonds Michel Migeon,*

Les premières responsabilités,
inventorié en fin de chapitre.

Dans notre texte, ils sont indiqués par [Doc. x]

I • Création du Service Universitaire Accueil Information Orientation et des dispositifs d'accueil des étudiants

J'ai également consacré beaucoup de temps à partir de la rentrée 1973, à la mise en place et à la direction d'une Cellule d'Information et d'Orientation. Nous nous sommes efforcés de provoquer chez les étudiants une prise de conscience de leur devenir et de leur fournir les informations nécessaires pour qu'ils puissent prendre des décisions d'une manière autonome. L'information s'efforce d'être éducative (éducation des choix).

[Doc. 1]

■ Les journées « Portes ouvertes »

Cette journée "Portes Ouvertes" est destinée à vous informer aussi complètement que possible sur :

- la vie à l'Université
- les enseignements que nous organisons
- les débouchés auxquels ils sont susceptibles de conduire.

L'information des lycéens, de leurs parents, du public en général, de nos étudiants tout au long de leurs études, a été confiée à un organisme que nous avons créé tout spécialement "la Cellule d'Information et d'Orientation".

Depuis quelques années, l'Université des Sciences et Techniques de Lille a entrepris un effort important de diversification de ses filières de formation. Elle n'est plus la "Fac des Sciences" que certains parents ont connu, elle n'est plus un monde fermé replié sur lui-même.

[Doc. 2]

■ La semaine d'Accueil

En vous inscrivant à l'Université, vous avez décidé de lui confier, et votre formation, et la préparation de votre avenir. Je suis persuadé que vous ne regretterez pas ce choix.

A notre époque, une solide formation générale s'avère de plus en plus nécessaire. Elle seule permet les réadaptations et les reconversions fréquentes qu'exige l'évolution rapide des techniques.

Toutefois, en plus de cette formation générale, vous avez également à vous préparer à la vie active et ce souci est également celui de notre Université dont la vocation est non seulement scientifique mais aussi technologique.

Dans un premier temps, je vous propose de faire un peu mieux connaissance avec votre Université.

C'est dans ce but qu'a été conçue la semaine Accueil Information Organisation dont l'objectif essentiel est de **faciliter votre intégration à la vie universitaire dans toutes ses dimensions.**

L'organisation générale en incombe au Service Universitaire Accueil Information Orientation, mais sa réalisation mobilise, comme vous pourrez le constater, vos enseignants, les personnels des services administratifs de l'Université et de tous les services contribuant à votre vie d'étudiant.

Le SUAIO souhaite bien entendu connaître vos observations ou suggestions à propos de cette semaine et sollicite votre large participation à ses activités.

En attendant....

Bonne rentrée à tous

Michel MIGEON
Président de l'Université

[Doc. 3]

■ Adresse aux lycéens

L'information des élèves des lycées est une préoccupation majeure de notre Université car c'est à la fin du second cycle de l'enseignement secondaire qu'ont lieu les choix décisifs : DEUG, I. U. T., classes préparatoires, etc... Toutes nos actions dans ce domaine ont lieu non seulement avec l'accord mais en collaboration avec et souvent grâce aux Services Académiques d'Information et d'Orientation.

Plusieurs enseignants de notre Université (Professeurs et Maîtres-Assistants) ont participé durant l'année 1973-1974 à des réunions d'information organisées à l'intention des élèves des lycées ainsi qu'à leur famille. Certaines de ces actions ont eu lieu à notre initiative, d'autres étaient organisées par le professeur délégué à l'information d'un lycée ou par un service d'information et d'orientation.

La brochure d'information 1974-75 : "L'accès à l'Université des Sciences et Techniques de Lille", a été rédigée spécialement à l'intention des élèves des classes terminales et leur a été systématiquement distribuée par les Conseillers d'Information et d'Orientation de l'Académie (pièce n° 1).

En ce qui concerne les locaux, l'unité centrale est implantée dans les locaux de la scolarité, elle comporte deux pièces, un bureau, une salle d'attente d'auto-documentation d'une superficie totale de 40 m². Ils peuvent être considérés comme très insuffisants comme d'ailleurs l'ensemble des locaux réservés à la scolarité pour laquelle une demande de crédits au titre des dépenses d'investissement 1975 a été sollicitée en première urgence. Chaque antenne U. E. R. consacre un bureau pour la réception des étudiants, le stockage de la documentation ; cette pièce fait partie du secrétariat de l'U. E. R.. Cette affectation n'est pas spécifique à la Cellule.

[Doc. 4]

■ Préoccupation essentielle...

En ce qui concerne les locaux, l'unité centrale est implantée dans les locaux de la scolarité, elle comporte deux pièces, un bureau, une salle d'attente d'auto-documentation d'une superficie totale de 40 m². Ils peuvent être considérés comme très insuffisants comme d'ailleurs l'ensemble des locaux réservés à la scolarité pour laquelle une demande de crédits au titre des dépenses d'investissement 1975 a été sollicitée en première urgence. Chaque antenne U. E. R. consacre un bureau pour la réception des étudiants, le stockage de la documentation ; cette pièce fait partie du secrétariat de l'U. E. R.. Cette affectation n'est pas spécifique à la Cellule.

[Doc. 4]

... le problème de la localisation définitive du SUAIO a été résolu en 2003.

■ **et puis encore d'autres initiatives (une par jour en moyenne...)**

- *Suivi des étudiants de 1^{re} année de 1^{er} cycle. Le SUAIO, en collaboration avec les enseignants, se propose de suivre la scolarité des étudiants (résultats, absences non justifiées...)*
- *Organisation pendant les vacances de février 1976, d'une semaine destinée à aider les étudiants redoublant leur 1^{ere} année de DEUG. Cette semaine leur permettrait de faire un bilan personnel, en vue soit de continuer leurs études soit de se réorienter vers une formation professionnelle complémentaire décision du conseil à titre expérimental pout75/76) afin de s'insérer à court terme dans la vie active.*
- *Projet d'organisation en 1976 d'une journée « Portes ouvertes » pour les responsables des entreprises .Cette journée aura pour principal objectif d'informer les employeurs potentiels des étudiants sur les formations et la recherche à l'Université.*
- *Réorganisation matérielle-La mise à disposition du SUAIO de locaux plus spacieux s'avérera être dans un avenir proche une condition nécessaire au bon fonctionnement du service.*
- *Essai d'introduction de techniques audiovisuelles. Un film court métrage d'une vingtaine de mn sur l'Université est actuellement en cours d'élaboration. Ce film, contenant 1/3 d'éléments relatifs à l'enseignement, 1/3 relatifs aux débouchés et 1/3 à la vie générale de l'étudiant est destiné à être présenté aux élèves des classes terminales des lycées de l'Académie.*
- *Création d'un répertoire de toutes les possibilités d'études après un DEUG : écoles d'ingénieurs, concours administratifs, débouchés extérieurs des différentes maîtrises*
- *Enquête sur l'impact des différentes formations sur le marché du travail (questionnaire envoyé aux étudiants quittant l'Université).*
- *Elaboration pour la rentrée 1975 d'une nouvelle formule du guide de l'étudiant. Celui-ci se présentera sous forme d'une pochette où seront insérés les documents généraux sur l'organisation de l'Université et spécifiques à chaque type d'enseignement. Grâce à cette formule, chaque étudiant pourra composer lui-même son guide en n'introduisant dans la pochette que les documents qui l'intéressent.*

« Pour conclure M. Migeon souligne que, selon lui, quatre principes généraux doivent être respectés pour assurer la réussite de la Cellule :

- 1 Nécessité pour la Cellule d'être intégrée à l'Université,**
- 2 Caractère impératif du développement d'enquêtes du type « Suivi Professionnel de l'étudiant » notamment sur le problème des emplois à long terme,**
- 3 Meilleure exploitation de l'originalité des DEUG,**
- 4 Institutionnalisation de l'action d'orientation par la réorganisation des études universitaire. »**

II • Les innovations pédagogiques

Dans les années à venir, nous pensons que les modifications les plus importantes intéressant le 1er Cycle doivent concerner prioritairement la transformation des méthodes et des techniques d'enseignement ; les modifications de celles-ci ayant sans aucun doute pour corollaire une évolution des contenus.

Ainsi, à la rentrée 1975, nous organisons un enseignement dit "personnalisé" pour deux groupes de 24 étudiants du DEUG Sciences des Structures et de la Matière. Les principes de cet enseignement expérimenté cette année en DEUG Alterné et en Mathématiques depuis 2 ans consiste à donner à l'étudiant un rôle beaucoup plus actif, ce qui favorise le développement de ses facultés d'adaptation. Les cours sont réduits, les Travaux Dirigés traditionnels remplacés par des travaux sur fiches par petits groupes de 4 étudiants, au sein desquels chaque personnalité peut s'exprimer. Le rôle de l'enseignement est de guider l'étudiant dans un chemin personnel pour atteindre des objectifs clairement définis.

En ce qui concerne les créations, nous comptons représenter une demande d'habilitation à délivrer un DEUG de Sciences Economiques et Sociales, notre Université présentant la particularité unique de compter une U.E.R. où sont rassemblés sociologues et économistes. La rentrée verra également la mise en place du DEUG Sciences (sections A et B) par unités de Valeur Capitalisables pour les candidats déjà engagés dans la vie professionnelle. Une demande de soutien en actions spécifiques a été déposée en avril 1975. Cette création répond à l'augmentation du nombre de salariés, étudiants de formation initiale, bacheliers ou non-bacheliers, désirant poursuivre ou reprendre leurs études.

[Doc. 5]

Le DEUG ALTERNE

"enseignement alterné" : il serait souhaitable que quelques universités et grandes écoles lancent des expériences d'enseignement alterné (par exemple quatre mois d'études, quatre mois d'activités professionnelles et ainsi de suite...) (1). Cette suggestion, reprise à son compte par le Secrétaire d'Etat aux Universités (M. Jean Pierre SOISSON "l'alternance c'est la voie royale") trouva un accueil particulièrement favorable parmi les responsables de l'Université scientifique de LILLE. A la fois inquiets du comportement des étudiants "se réfugiant" à l'Université et désireux de leur offrir d'autres débouchés que l'enseignement et la recherche, ils avaient déjà créé la première école universitaire d'ingénieurs et à ce titre avaient noué des relations avec les milieux industriels locaux

PROJET DE CREATION D'UNE SECTION EXPERIMENTALE DU DEUG (rapporteur M. MIGEON)

L'idée de cette section provient du Cabinet du Ministère et a été présentée par M. BEAUFILS au Président et à M. MIGEON. Ce DEUG qui intéresserait une trentaine d'étudiants dans chaque section serait expérimenté à Lille I pour le DEUG A et à Lille II pour le DEUG Juridique.

La répartition des enseignements serait la suivante :

du 15 septembre au 1er octobre les étudiants seraient présents à l'Université pour prise de contact avec les enseignants pour le choix des stages.
du 1er octobre au 28 février, 5 mois de stages industriels.

M. MIGEON fait remarquer l'intérêt que présente cette organisation. Un grand nombre de jeunes abandonnent l'Université après un an d'études, puis les reprennent soit en suivant la formation permanente, soit en réintégrant la formation normale. D'autre part, ces étudiants seraient soumis à une pédagogie différente. L'enseignement aurait lieu sous forme de Cours-TD ; enfin le CNPF consulté a donné un accord de principe au niveau national, et s'est montré très positif au niveau régional.

Cependant le succès de cette expérience dépend :

- 1° des stages
- 2° des moyens que le Ministère pourra accorder
- 3° de la possibilité de formation d'une équipe pédagogique. Avant de continuer l'étude de ce problème il est nécessaire que le Conseil donne son approbation au principe de cet enseignement.

[Doc. 6]

La création d'un enseignement alterné a été l'occasion de mettre en place un certain nombre de dispositifs et de processus, indispensables à sa réalisation, mais qui portent en eux, les germes d'une réflexion tout à fait nouvelle sur des problèmes fondamentaux tels que les relations Université-Economie, insertion des jeunes dans la vie active au niveau du premier emploi, rôle du comportement des uns et des autres dans la résolution d'un problème donné.

Parmi ces dispositifs et processus, il en est trois plus particulièrement importants dont il faut souligner l'intérêt :

- Constitution d'un Comité de Liaison Université-Economie ;
- Institution d'un suivi des étudiants pendant la période de travail en entreprise ;
- Mise en place d'une pédagogie nouvelle pendant la période proprement universitaire.

[Doc. 7]

Cette expérience a donné lieu à de nombreuses études, à de nombreux rapports, à interventions multiples dans des conférences, colloques. Les sociologues de Lille et d'autres Universités se sont beaucoup intéressés à ses résultats dont Bertrand Girod de l'Ain qui, dans un rapport de 1976, rapportait bien l'état d'esprit qui animait alors l'équipe d'enseignants dont Michel Migeon faisait partie.

L'alternance et les facteurs de personnalité

L'alternance, estime M. DUBOIS, doit provoquer "un long processus de transformation des mentalités et des comportements des étudiants".

Cette transformation de la personnalité s'articule autour de quatre thèmes : "le choc psychologique", "la motivation", "la responsabilisation", "l'autonomie".

a) Le choc psychologique.

Les enseignants de LILLE I estiment que les études supérieures nécessitent un changement d'attitude par rapport au secondaire. L'alternance vise donc à effacer les habitudes de passivité des lycéens, en créant "une cassure" selon M. MIGEON "un choc psychologique" (enseignant de mathématiques). Ces termes sont repris par la majorité des enseignants (1).

b) Motivation pour les études.

Le stage permet de faire découvrir le point d'arrivée de la formation et le niveau professionnel auquel on peut accéder (2).

Dans le système universitaire classique, le poste que l'étudiant sera susceptible d'occuper dans la vie active reste très vague et n'intervient donc pas comme facteur de mobilisation.

c) La "responsabilisation".

Elle s'effectue par la nécessité de chercher par soi-même et non plus de recevoir passivement les connaissances. L'étudiant est donc obligé de se prendre en charge.

d) "L'autonomisation".

Elle passe par la connaissance du milieu extérieur qui sera le "cadre de vie" futur (3). La connaissance de ce milieu permettant de se situer par rapport à lui et éventuellement d'agir sur lui.

(1)- M. MIGEON : "je crois que l'étudiant doit changer d'attitude... et la meilleure façon de le faire changer c'est de lui offrir un autre milieu que le milieu universitaire". On ne peut obtenir une modification fondamentale que par un choc important au moment de la cassure entre le niveau secondaire

(2)- M. MIGEON : "Ils ont bien compris que c'était un facteur de promotion très important de faire des études... le monde du travail leur apparaît comme un système très hiérarchisé et ils ont compris qu'il y avait un rapport entre cette hiérarchie et le niveau d'études".

(3)- M. DUBOIS : "l'autonomisation... c'est faire en sorte que l'étudiant soit maître de sa destinée" et "l'autonomie c'est la connaissance... du cadre dans lequel il va vivre".

LE DEUG par UC

Rentrée 1975 : mise en place du DEUG par Unités Capitalisables.

En 1973-74, nous avons tenté une expérience de cours du soir pour les salariés ; l'échec fut total. L'expérience du DEUG ALTERNE présentait une grande similitude du point de vue pédagogique, avec la formation continue des adultes engagés dans la vie professionnelle. A la rentrée 75, débutait une préparation à l'E.S.E.U. (CUEEP) et au DEUG Sciences A et B (UER de droit commun) par Unités Capitalisables. En 81, Lille I préparait les adultes à tous les diplômes universitaires (DEUG, Licence, Maîtrise, DEA, Titre d'Ingénieur) dans des cycles spécifiques pour adultes.

[Doc. 1]

POURQUOI UNE PREPARATION SPECIFIQUE ?

Il existe deux Publics :

Les Etudiants Salariés

De nombreux étudiants sont obligés de travailler pour subvenir à leurs besoins. A Lille I, au niveau de la 1ère année, ils sont 18 % (ce chiffre semble relativement constant d'une Université à l'autre). Ces étudiants salariés représentent des effectifs importants pour lesquels "le système" traditionnel est globalement inadapté, ainsi qu'une analyse de leurs résultats le montre.

Les Salariés Etudiants

Il existe un public potentiel d'Adultes engagés dans la vie professionnelle, titulaires du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, en particulier l'E.S.E.U., souhaitant compléter leur formation générale de base en suivant des enseignements dans un but de promotion personnelle, en vue de se préparer à un concours, d'obtenir une promotion interne, ou enfin de postuler un diplôme National : le D.E.U.G.

Grâce à ce deuxième Public, beaucoup plus nombreux qu'on ne l'imagine, surtout si une préparation à l'E.S.E.U. par Unités Capitalisables a été mise en place, la préparation au D.E.U.G. par Unités Capitalisables constitue une véritable ouverture de l'Université sur la Promotion Sociale et la Formation Continue, avec ses enseignants chercheurs, ses U.E.R. et ses diplômes nationaux.

[Doc. 9]

Les exigences de la Formation d'Adultes

Tous ceux qui sont impliqués dans la Formation Continue des Adultes savent que ces Publics sont "exigeants" : la Structure, la Pédagogie, les horaires et l'évaluation de ce type d'enseignement doivent être adaptés aux attentes des Auditeurs.

La Structure

La préparation au DEUG Sciences, section A Sciences des Structures et de la Matière et section B Sciences de la Nature et de la Vie, des Salariés est organisée selon un système d'Unités Capitalisables. Ces Unités comportent 40 à 60 heures de formation groupées sur un semestre de 16 semaines. A chaque Unité, correspondent donc 3 à 4 heures hebdomadaires d'enseignement intégré (cours, TD et TP). Les salariés suivent selon leur horaire hebdomadaire de travail 2, 3, voire 4 Unités quand ils effectuent un travail à mi-temps.

A chacune des deux sections du DEUG Sciences correspond une vingtaine d'Unités, 5 Unités étant communes aux 2 sections A et B.

Le DEUG Sciences peut donc être préparé en 6, 7 ou 8 semestres, selon les possibilités de chacun.

Toutes les Unités ne sont pas enseignées à chaque semestre. Après quatre semestres de fonctionnement, un plan cohérent d'enseignement des dix premières Unités a pu être dégagé en accord avec les auditeurs.

[Doc. 9]

ENSEIGNEMENT PERSONNALISE PEDAGOGIE PAR OBJECTIFS

M. MIGEON - Mai 1976

Cette pédagogie est fondée sur l'individualisation de l'enseignement et l'apprentissage de l'Autonomie. L'Etudiant en lère formation, l'Adulte en formation continue, conseillé par les enseignants, travaille, apprend et agit par lui-même, ou en petits groupes selon son propre rythme, en vue d'atteindre des objectifs. Ces objectifs sont définis en terme de capacité.

Les modalités

Les objectifs des programmes d'enseignement des différentes matières sont définis ou traduits en terme de comportement ou performance que nous désirons voir l'étudiant capable de manifester : ce sont des "savoir-faire" qui s'expriment en "être capable de".

La définition, et surtout la rédaction des objectifs pédagogiques sont difficiles, puisque leur exposé doit faire état de la part des étudiants de réactions observables.

Nous distinguons :

- les savoir-faire globaux relatifs à l'ensemble d'un cycle d'étude, d'une année d'enseignement, ou d'une discipline
- les savoir-faire partiels ou intermédiaires
- les savoir-faire élémentaires
- les savoir-faire d'application directe, encore très théoriques mais qui permettent l'apprentissage des théories
- les savoir-faire d'uni à multidisciplinaires qui permettent des apprentissages qui vont de l'application pratiques des théories jusqu'à la vie active proprement dite. (Il est d'ailleurs à remarquer qu'il n'est pas évident que cette dernière étape doive être ou soit de la compétence de l'Université, du moins dans certains secteurs).

Exemple de réalisation pratique

L'exemple ci-dessous n'est donné qu'à titre indicatif, bien d'autres réalisations peuvent être envisagées, qu'il y aurait d'ailleurs lieu de mettre en forme avec les étudiants.

L'ensemble des objectifs est articulé en modules :

- Modules obligatoires : qui fixent les performances minimum acceptables
- Quelques modules complémentaires : dont les objectifs sont en limite ou franchement hors programme.

L'étude d'un module dure 8 ou 15 jours, elle se termine par un test que l'étudiant doit réussir à 80% pour avoir droit au module suivant.

Travail de l'étudiant :

Pour chaque module, un cahier de travail fixe les grandes lignes du chemin que l'étudiant doit parcourir pour atteindre les objectifs, en se référant à tel ou tel chapitre d'un livre, un polycopié, une expérience, un travail pratique, un film, une bande vidéo, ou tout autre matériel pédagogique. L'objectif essentiel

de la Méthodologie étant l'apprentissage de l'autonomie, il y a lieu d'être très progressif dans la rédaction du cahier de travail.

Outre les objectifs relatifs au module, le cahier comporte une série de tests permettant à l'étudiant de s'autoévaluer. Une part plus ou moins importante du cahier est étudiée en présence d'un enseignant, les étudiants travaillant par groupes de quatre.

Par le jeu des modules obligatoires et complémentaires, les groupes sont de rythme, de niveau et de composition variables selon les matières. La part de travail personnel est variable avec les modules ; il est préliminaire au travail en groupe ou complémentaire. Les cours ne subsistent qu'au niveau de cours introductif à un groupe de modules ou sous forme de cours de synthèse.

Evaluation

La nécessité d'une évaluation et d'un contrôle continu apparaît clairement, dont une forme cohérente peut être la suivante :

- autoévaluation organisée des objectifs élémentaires,
- les objectifs partiels font l'objet d'un contrôle continu, ce qui signifie que, si l'apprentissage de la maîtrise d'une série d'objectifs spécifiques avait été prévu sur 4 semaines, au bout de 3, 4 ou 5 semaines, tout enseigné peut se présenter ou se représenter pour faire la preuve, à l'enseignant mais aussi à lui-même, qu'il est "capable de...". A la 5ème semaine, s'il n'est pas "capable de..." c'est que quelque chose ne va pas en amont,
- à la fin d'une unité de formation semestrielle ou annuelle, il doit y avoir un contrôle du ou des savoir-faire globaux.

Les objectifs de la pédagogie par objectifs

1° - Le premier objectif recherché est de donner ou de rendre aux étudiants un rôle actif, de les soustraire de l'état de dépendance dans lequel le système pédagogique fondé sur le cours magistral source unique du savoir, les place vis à vis des enseignants . Cela ne signifie aucunement qu'il faille supprimer le cours, mais lui rendre sa vraie vocation qui est de réaliser une introduction au savoir ou d'en faire la synthèse.

2° - La définition ou la traduction d'un programme d'enseignement en terme d'objectifs pédagogiques améliore considérablement la communication Enseignants-Enseignés ainsi qu'entre Enseignants en particulier entre le professeur et les maîtres-assistants.

3° - Il a été abondamment démontré (et notamment par PIAGET) qu'il n'y avait pas d'intériorisation du savoir s'il ne débouche en "continu" sur des savoir-faire c'est-à-dire si l'on n'agit pas avec lui. A tous les niveaux, il faut instaurer une véritable dialectique " savoir savoir-faire" ou si l'on veut "théorie-pratique" ou encore "abstrait-concret". C'est une nécessité du point de vue de la motivation :

- Apprendre certes, mais aussitôt faire
- Mais aussi et surtout faire entraîne apprendre, car il n'y a pas de savoir-faire véritable, c'est-à-dire de savoir-faire global sans savoir.

Il faut établir dans l'esprit des enseignés un nouveau type de relation au savoir (B. SCHWARTZ), car le savoir permet seul la prise d'autonomie par rapport au savoir-faire.

LE TRAVAIL avec Bertrand SCHWARTZ

Bertrand SCHWARTZ que la plupart d'entre vous connaît bien a accepté de nous consacrer encore cette année une partie de son temps et en particulier au DEUG par U. C. Il sera à Lille Mercredi et Jeudi et bien que pour ma part j'eus préféré une autre semaine que celle de la rentrée, je vous convie à une première réunion le :

- jeudi 21 octobre à 9 heures - Salle des Actes.

Nous pourrions faire un rapide bilan de la rentrée, je vous mettrai au courant des récentes décisions du Conseil d'Université qui sont très positives; je dois ajouter que les résultats obtenus l'année dernière, l'augmentation du nombre d'auditeurs que nous avons cette année sont certes encourageants, mais plus encore ce sont les réactions des collègues tant à la Commission des Etudes qu'au Conseil d'Université qui m'incitent à espérer que cette forme d'enseignement est appelée à progresser et sans doute pas seulement pour les salariés.

Je vous transmets une interview de Bertrand SCHWARTZ que je trouve particulièrement intéressante car très condensée et très riche sur un certain nombre de points :

- 1°) Les avantages du système U. C.
- 2°) Nécessité et limite de l'Adaptation à l'Emploi en tant qu'objectif de la formation
- 3°) La pédagogie par objectifs, dont je ne résiste pas à tirer les 3 lignes :
"La pédagogie par objectifs est fondée sur cette idée qu'il n'y a pas de savoir sans savoir faire car dans la vie on agit, et inversement pas de savoir-faire sans savoir, le savoir représentant l'autonomie la prise de recul par rapport au savoir-faire".
- 4°) Enfin B. SCHWARTZ souligne à juste titre que les objectifs définis en terme de capacité peuvent être liés à une formation générale de base et non nécessairement à une formation professionnelle définie.

VISITE de Monsieur S C H W A R T Z

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

De façon à faciliter le langage entre les différents participants à l'enseignement du DEUG sous forme personnalisée (alterné ou non) ou sous forme d'U. V. capitalisables, il semble judicieux de s'entendre sur une certaine manière de reconsidérer l'enseignement.

Pour transmettre un savoir-faire ou un savoir à des élèves ou des étudiants, il faut :

- 1°) fixer les buts c'est-à-dire des objectifs
- 2°) choisir une méthode s'accordant avec ces objectifs
- 3°) utiliser des techniques qui provoqueront la participation active de l'étudiant
- 4°) prévoir une ou des méthodes permettant de mesurer ou d'évaluer les progrès de l'étudiant en fonction des objectifs retenus au départ.

Qu'est-ce qu'un objectif pédagogique ?

Un objectif pédagogique est une intention qui décrit un résultat attendu ou la modification que l'on désire provoquer chez l'étudiant.

Ce n'est ni la présentation, ni un résumé d'un cours ou d'une tranche de cours. Un objectif est utilement défini, lorsqu'il se caractérise en terme de comportement ou de performance, c'est-à-dire lorsqu'il décrit ce que fera l'élève lorsqu'il devra prouver qu'il a atteint l'objectif.

D'où l'expression "être capable de", "être en mesure de".

Ces objectifs définissent donc des savoir-faire dont beaucoup induisent le savoir. La question se pose souvent s'il faut classer ou non dans les objectifs, le savoir. Le savoir est évidemment beaucoup mieux assimilé s'il est indispensable à l'acquisition d'un savoir-faire. Malheureusement, si les savoir-faire induisent le savoir, tout savoir ne se prolonge pas nécessairement par un savoir-faire. Il semble donc préférable pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté chez les étudiants, de classer le savoir et les savoir-faire. Cette distinction, en seulement deux catégories, peut être utilement affinée par un classement en six catégories :

- 1) acquisition des connaissances
- 2) compréhension
- 3) application
- 4) analyse
- 5) synthèse
- 6) évaluation (d'après Bloom - Taxonomie des objectifs pédagogiques)

Les objectifs étant définis, un programme peut être élaboré, c'est-à-dire une description qui détermine le contenu du cours.

Il faut alors préciser les comportements préalables nécessaires pour que l'étudiant suive avec fruit l'enseignement.

Il faut impérativement vérifier que ces comportements préalables font partie de ceux que l'on attend :

- d'un jeune bachelier (il y a évidemment lieu de le vérifier)
- ou de l'étudiant ayant suivi une U. V. en amont (pluridisciplinarité)

Sinon, il faut les intégrer dans le contenu du programme

- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**
- Livre à lire avec profit : "Comment définir les objectifs pédagogiques"
R. F. MAGER - Gauthier Villars Editeur.

ENSEIGNEMENT PERSONNALISE

L'enseignement personnalisé est une technique permettant :

- une participation active de l'étudiant
- l'apprentissage au travail en équipe
- à l'enseignant, d'être en contact avec la personnalité de chacun de ses élèves, de résoudre les problèmes de pédagogie, de soutien, de niveau et de rythme variable.

Elle consiste simplement à diviser, dès le début de l'enseignement, c'est-à-dire sans référence particulière à un niveau, des étudiants en groupes de 4 ; de cette manière le point moyen du groupe ne sera jamais très éloigné des extrêmes.

[Doc. 12]

Ces documents ne sont que quelques éléments traduisant le travail considérable effectué par Michel Migeon durant toutes ces années pour tenter de mieux accueillir les étudiants, de favoriser leur orientation (notamment par des relations nouvelles avec les milieux professionnels), d'apporter du renouveau dans la démarche pédagogique pour faciliter l'accès du plus grand nombre à la connaissance...

Fonds Michel Migeon - Documents concernant la période

Les premières responsabilités :

Foisonnement Pédagogique à l'USTL 1973-1980

	Date	Contenu
1	1990	CV rédigé par Michel Migeon
2	9 février 1975	Document préparatoire à la 1 ^{ère} journée "Portes ouvertes" à l'USTL.
3	Octobre 1978	Extrait du journal du Service Accueil Information Orientation
4	1975	Programme d'action en matière d'Information et d'Orientation des étudiants
5	1975	Restructuration des formations universitaires générales
6	16 mai 1974	Extrait du conseil de l'Université
7	1974	Dispositifs et processus mis en place à l'occasion de la création d'un enseignement alterné.
8	1976	L'enseignement supérieur en alternance : le DEUG alterné de l'Université de Lille 1 par Laure Austruy et Bertrand Girod de l'Ain.
9	Mai 1978	Préparation au DEUG par Unités Capitalisables pour les adultes engagés dans la vie professionnelle.
10	Mai 1976	Enseignement personnalisé. Pédagogie par objectifs.
11	Octobre 1976	Lettre de Michel Migeon aux enseignants du DEUG par UC.
12	Juin 1975	Lettre de Michel Migeon préparant la visite de Bertrand Schwartz.

Des copies d'articles de la presse locale et nationale seront jointes également

Troisième période



**Michel Migeon,
Président de l'Université**

1977 – 1981

Une route à suivre pour la bonne gouvernance des universités en 2004 ?

Introduction

Une lecture rapide des documents universitaires de la période 1977-1981 (notamment les comptes-rendus de Conseil d'Université et les Bulletins d'Information) donne au lecteur de 2004 l'impression que **rien n'a changé** tant dans l'environnement universitaire qu'au sein même d'un établissement comme l'USTL :

- relations difficiles voire conflictuelles avec les autorités de tutelle et en particulier le ministère (même si son nom a changé plusieurs fois depuis),
- difficultés financières,
- insuffisance du budget recherche,
- manque de moyens en personnels administratifs et techniques.

Et pourtant **l'Université a beaucoup changé** et s'est même radicalement transformée et c'est grâce à des hommes tel que Michel Migeon que ceci a pu être réalisé. Il a certainement contribué de manière décisive à ouvrir la route à un grand nombre de transformations et d'évolutions fondamentales. Ceci a été possible grâce d'une part, dans la continuité de l'action de ses prédécesseurs, Michel Parreau et Jacques Lombard, à la mise en place d'une **méthode de gouvernance** de l'Université tentant d'impliquer autant que possible ses différents acteurs (personnel enseignant et IATOS, étudiants) et d'autre part à **l'ouverture croissante** de l'Université sur la Région et l'environnement socioéconomique. Des documents montrent clairement l'implication de Michel Migeon et de son équipe dans cette double perspective. Outre leur intérêt historique, ils nous semblent constituer aussi un élément de réflexion important, voire un guide, pour la conduite d'une université en 2004.

Par ailleurs, la déclaration d'intentions que Michel Migeon a présentée avec sa candidature à la Présidence de l'Université lors du Conseil extraordinaire du 24 février 1977 laisse transparaître un élément majeur de sa personnalité qui nous interpelle

aujourd'hui. A l'heure où une certaine morosité et un esprit critique poussé à l'extrême font souvent douter ou dénigrer nos Institutions et ceux qui les animent, Michel s'affirme comme **fier de l'Université** et admiratif devant les "capacités d'innovation et de création" qu'elle recèle. Il en voit la source dans une capacité **d'effort collectif** soutenu par un "dialogue à tous les niveaux" dans le respect des personnes, la promotion de celles-ci restant un objectif permanent.

Georges Salmer

Professeur émérite à l'Université de Lille 1

Vice-Président de l'Université 1977-1986

avec la participation des membres de l'équipe de Direction et de la Présidence :

Jean Bellet, Jean Cortois, Alain Dubrulle, Annie Létoquart,

Michel Parreau et Jeannine Salez

***Une route à suivre
pour la bonne gouvernance
des universités en 2004 ?***

Introduction : déclaration d'intentions de Michel Migeon, candidat à la Présidence de l'Université

1 • La gouvernance de l'Université

- 1.1 L'équipe de direction
- 1.2 L'action collective et la prise de responsabilités face aux difficultés budgétaires
- 1.3 Participation de l'ensemble des personnels à la gestion de l'Université
- 1.4 La défense des personnels. Le cas des assistants non titulaires

2 • Ouverture de l'Université sur la Région Nord Pas de Calais et sur l'environnement socio-économique

- 2.1 Développement des formations professionnelles. Appui à la formation continue
- 2.2 Le développement de la recherche
- 2.3 L'ouverture sur la Région et l'environnement socio-économique

En guise de conclusion : la lettre de départ de la Présidence pour Grenoble

*Les documents de notre présentation
figurent dans le Fonds Michel Migeon,
Président de l'Université 1977 – 1981,
selon la numérotation de ce chapitre.*

Séance du Conseil d'Université du 24 février 1997

Déclaration d'intentions de Monsieur le Professeur MIGEON

La déclaration d'intentions que j'ai l'honneur de vous présenter en tant que candidat à la Présidence de cette Université, je vous demanderai de la considérer également comme celle de l'Equipe que j'ai réunie et qui, sous ma responsabilité, s'engagera à exercer, ainsi que le prévoient nos statuts, la fonction de direction de notre Université.

Avant de manifester des intentions relatives au Devenir de notre Université, il m'apparaît indispensable de prendre un peu de recul et de dresser un bilan objectif de l'état actuel de notre Université.

Depuis 1971, treize de nos équipes ou laboratoires de recherche ont obtenu un contrat d'association avec le C.N.R.S., dont 9 ces trois dernières années. Aujourd'hui, nous pouvons raisonnablement estimer à plus de 50 % ceux de nos enseignants-chercheurs qui exercent leur activité de recherche en liaison directe avec le C.N.R.S.

Toujours depuis 1971, nous avons créé 4 nouveaux départements I.U.T., créé et obtenu des habilitations pour délivrer 6 M.S.T., 1 M.I.A.G.E., 1 M.S.G., le Diplôme d'Ingénieur dans 4 spécialités, 3 D.E.S.S.

Nous avons mis en place des formules pédagogiques originales : DEUG Alterné, DEUG Personnalisé, DEUG par Unités Capitalisables, qui apportent une solution réaliste aux problèmes des étudiants engagés dans la vie professionnelle.

Pendant le même temps, notre Université a multiplié par 5 le nombre de ses auditeurs en Formation Continue.

Est-il nécessaire de rappeler que notre Service Accueil Information Orientation a été créé à l'instigation du Conseil d'Université.

Aussi, je me pose la question, je vous pose la question : existe-t-il beaucoup d'entreprises publiques ou privées, de grands établissements, ayant fait la preuve d'une telle capacité d'innovation, de création ? Cette capacité m'apparaît d'autant plus remarquable qu'elle est le fait d'une collectivité sans que quiconque cherche ou puisse s'en attribuer un mérite personnel.

L'aspect positif de ce bilan contraste avec son aspect négatif :

- nos problèmes financiers sans qu'on puisse les attribuer à une mauvaise gestion,
- notre campus mal conçu, mal équipé, n'assurant pas les conditions de travail décentes à l'ensemble de ses utilisateurs,
- notre encadrement professoral, administratif et technique notoirement en-dessous de la moyenne nationale.

Mais pouvons-nous être tenus pour responsables de la partie négative de ce bilan ?

C'est à partir et en tenant compte de ce bilan que je formulerai mes intentions. Je les exprimerai à travers 5 rubriques : Enseignement, Recherche, Personnels, Moyens, Vie Sociale. Ne voyez dans cet ordre aucune espèce de hiérarchie de valeur.

Notre Conseil a eu bien souvent l'occasion de débattre des problèmes relatifs à l'ENSEIGNEMENT. Ces fructueuses discussions pourraient être synthétisées dans ce que je souhaiterais que nous appelions "Le droit de l'Etudiant".

Tout étudiant a droit à une formation théorique et pratique ayant une triple finalité :

- . Personnelle
- . Sociale
- . Professionnelle

Cette formule me semble de nature à résumer nos conceptions en matière de formation, qui doivent faire de l'Université un grand service public ayant vocation à former des Hommes en les préparant à l'exercice des responsabilités professionnelles dans une Société qui a besoin d'enseignants, de chercheurs et de cadres d'entreprise ou de service.

En matière d'Enseignement, un gros effort a été fait; je pense néanmoins que nous pourrions profiter de la possibilité de transformation de nos maîtrises de spécialité pour les améliorer tant au niveau de leur organisation que d'une adaptation de la pédagogie en fonction des besoins exprimés par les étudiants.

La création d'une structure relative à la formation des enseignants représente une nécessité qui se doit de prendre également en compte la formation continue de ces enseignants.

Je considère également qu'il nous faut reconnaître le droit des Adultes engagés dans la vie professionnelle, d'intégrer normalement l'Université. Pour cela, il nous faudra, sans diminuer le niveau général de nos enseignements, faire un effort pour que leur organisation, la relation enseignants-enseignés, soient adaptées à leurs attentes, et revendiquer les moyens.

Je voudrais dire un mot de l'orientation des Etudiants, c'est-à-dire de leur auto-orientation qui, pour qu'elle puisse s'exercer, se doit d'être basée sur l'information et sur l'éducation des choix, donc sur l'apprentissage de l'Autonomie.

En ce qui concerne la RECHERCHE, nous voudrions pouvoir offrir à nos collègues les meilleures conditions possibles de travail, et plus particulièrement :

- maintenir le droit à la Recherche individuelle que garantit notre actuelle répartition en Cj,
- faciliter les groupements et regroupements de ceux qui le souhaitent, mais, à notre sens, ces groupements ou regroupements sur des appareillages ou sur des thèmes de recherche doivent s'assortir d'un minimum de structuration. Il nous apparaît légitime, tant par souci d'efficacité que pour l'apprentissage de la responsabilité, que toutes les catégories de personnels soient associées à la gestion et aux décisions qui fixeront leurs conditions de travail,
- favoriser l'association avec les grands organismes de recherche nationaux C.N.R.S., I.N.R.A., C.N.E.X.O., ...,
- assurer un équilibre entre Recherche Fondamentale et Recherche Appliquée dont il ne peut être nié que l'une est nécessaire à l'autre, mais cette réversibilité ne doit pas nous faire oublier que l'Université, Service Public, reste le lieu privilégié de l'élaboration de la connaissance,

- intéresser la Région à nos activités de Recherche,
- revendiquer auprès du S. E. U. les moyens que nous estimons nécessaire

Vis-à-vis de l'ensemble des catégories de PERSONNELS, nous serons particulièrement vigilants sur la Garantie de l'Emploi.

Pour les enseignants-chercheurs, nous nous efforcerons de favoriser la stagiarisation et la titularisation, je pense plus spécialement à nos collègues assistants en Sciences Economiques.

Un de nos objectifs prioritaires, sera l'intégration ou la stabilisation de tous les personnels Hors Statuts de l'Université, y compris ceux relevant de la Mission Formation Continue.

La promotion du personnel est un élément important de la vie professionnelle.

Il y aura donc lieu, pour les Enseignants, de faire progresser l'idée de la réelle prise en compte de toutes les activités des candidats à une promotion : activité de recherche bien sûr, mais aussi activités pédagogique et administrative.

Pour le personnel ATOS, nous pensons qu'il sera nécessaire de revoir les procédures et, en particulier, la composition et les fonctions de la Commission correspondante.

Nous manquons de MOYENS en Personnels Enseignant, Administratif, Technique, et de MOYENS Financiers.

L'examen attentif des documents GARACES montre une telle accumulation de handicaps pour notre Université, que je veux croire qu'il n'y a là qu'un malheureux concours de circonstances. Aussi, je pense que la présentation, auprès de notre Ministre, d'un dossier bien argumenté, soutenu par l'ensemble des personnels de cette Université et aussi par la Région, nous permettrait d'obtenir réparation.

J'en arrive au cinquième volet de cette déclaration d'intentions, celui relatif à la VIE SOCIALE.

Notre société universitaire est faite d'un certain nombre d'entité

- . les U. E. R.
- . l'Administration
- . les Conseils et leurs Commissions
- . la Présidence

La vie en société exige un dialogue à tous les niveaux. Ce dialogue nécessite une large information, il doit conduire à une réflexion sur le sens et les perspectives du Travail Universitaire. La vie en société implique un partage, mais aussi une hiérarchisation des responsabilités.

Je n'aurais garde d'oublier les diverses associations et organisations syndicales qui ont un rôle dont la nécessité n'est plus à démontrer mais qui, pour être reconnu, se doit d'être défini par elles et elles seules.

Nous pensons pouvoir faciliter la mise en oeuvre d'Amélioration restaurant, transport, vie sur le campus en particulier celle des Etudiant Nous avons peu de moyens mais nous porterions notre effort sur ces différents points.

Si notre société universitaire doit élaborer ses propres conditions de vie, elle ne doit pas oublier qu'elle doit s'ouvrir sur l'extérieur, sur l'environnement socio-économique régional et même national.

Une entente entre Universités est nécessaire; sur des objectifs précis, elle peut amener le S. E. U. à assouplir sa politique.

J'en arrive à la conclusion.

Cette déclaration d'intentions, je l'ai voulue constructive, optimiste, mais aussi réaliste. Je me dois de la terminer en vous présentant ceux qui, si j'étais élu, ont accepté de participer à la direction de cette Université. Cette équipe est placée sous le signe de la continuité, mais aussi, vous le constaterez, de l'ouverture :

Jean CORTOIS, Premier Vice-Président, et Personnel

Jean BELLET, Vice-Président, Recherche

Georges SALMER, Vice-Président, Enseignement

Philippe OPIGEZ, Finances

Alain DUBRULLE, qui aidera M. SALMER (Enseignement)

et Yvonne MOUNIER, qui aidera M. CORTOIS (Personnel)

Un Etudiant, qu'il ne m'a pas encore été possible de choisir.

Enfin, il y aurait un huitième équipier chargé de l'Information
et de la Vie Sociale - que je présenterai dans les jours à venir.

1. La gouvernance de l'Université

Dans la continuité des efforts déployés par ses prédécesseurs Michel Parreau et Jacques Lombard, Michel Migeon imprime une marque décisive dans la mise en œuvre d'une politique **de réflexion, de décision et d'action collectives** au sein de l'Université, avec la constitution d'une équipe de direction.

1.1. L'équipe de direction

Les extraits des documents joints permettent de mieux cerner le concept d'équipe de direction et son mode de fonctionnement.

- Le premier (1.1.a) a été élaboré par Michel Migeon préalablement à une des premières réunions d'équipe en mars 77. Il précise la composition, le rôle et le fonctionnement de l'équipe.
- Le deuxième (1.1.b) est un extrait du compte-rendu du Conseil d'Université du 24 février 1977 où Michel Migeon précise sa vision d'une équipe de direction et où certains points touchant au positionnement du président et de l'équipe par rapport monde syndical sont précisés.
- Le troisième (1.1.c) est un extrait du compte rendu d'une réunion d'équipe typique où par delà le traitement de questions très "terre à terre", la prise en compte de l'intérêt général est une préoccupation constante.
- Le quatrième (1.1.d) est une contribution de Jeannine Salez, collaboratrice direct de Michel Migeon, qui avec Annie Letoquart constituait une cellule indispensable à la vie et à l'action de l'équipe. Il est accompagné d'un extrait du témoignage manuscrit de Michel Migeon écrit lors du départ en retraite de Jeannine Salez en 92.

Ces documents nous permettent de mettre en évidence quelques éléments qui nous semblent révélateurs de la pensée de Michel Migeon et restent pleinement d'actualité :

- L'importance de la **réflexion collective** avant toute prise de décision importante, la diversité des origines, des situations et des responsabilités passées et présentes permettant face à une situation complexe et délicate (elles le sont toujours à l'Université) d'en avoir une vision complète, si possible claire, d'en analyser les tenants et les aboutissants et de prendre une décision avec le maximum de chance de succès.
- La prise de **décision collective** confère à celle-ci un poids que même l'exercice d'une responsabilité de président et à fortiori de vice-président ne donne pas toujours.

- Le positionnement des **membres** de l'équipe, qui ne constituent pas un bureau représentatif des entités (UER, services centraux) mais un ensemble de personnes ouverts au dialogue et se sentant **coresponsables** de ce groupe et engagés collectivement par ses décisions.

- La constitution d'une **équipe "jeune"** dont la moyenne d'âge était de 38 ans avec certes tous les risques d'inexpérience qui en résultaient, mais aussi les capacités de dynamisme et de créativité propres à la jeunesse.

Document 1.1.a (février 77)

L ' E Q U I P E

COMPOSITION :

J. CORTOIS et Y. MOUNIER	pour les problèmes des Personnels
J. BELLET	Recherche
G. SALMER et A. DUBRULLE	Enseignement
Ph. OPIGEZ	Finances
J.P. ANGRAND	Information
Mlle LECOCQ	Etudiante
M. KUBIAK	Dispatching entre les membres de l'Equipe.

ROLE DE L'EQUIPE :

- Rôle de Direction dans le cadre de la Politique Universitaire définie par le Conseil (le Conseil administre).
- Concrètement, il nous est soumis trois types de problèmes nécessitant une décision.
 - . ceux qui relèvent seulement du ou des Responsables de chacun des secteurs (petits problèmes ou ceux qui s'inscrivent dans le cadre d'une politique clairement définie)
 - . ceux dont le ou les responsables de chacun des secteurs considèrent qu'ils relèvent de l'ensemble de l'Equipe
 - . ceux dont l'Equipe décidera s'ils sont du ressort du Conseil d'Université, voire du Conseil Scientifique.
- L'Administration est chargée de l'exécution des décisions.

FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE :

Réunion hebdomadaire de l'Equipe mardi après-midi.

Une première partie est consacrée à un compte rendu d'activité des différents membres de l'Equipe.

La deuxième partie est consacrée à l'élaboration de principes concernant les problèmes généraux s'inscrivant dans le cadre de la Politique de notre Université. Nous nous efforçons de donner le maximum du temps de réunion de l'Equipe à cette deuxième partie.

Document 1.1.b

Extrait du Conseil d'université du 24 février 1977

M. MIGEON répond qu'il n'est pas facile de constituer une équipe. Il s'est efforcé d'abord de répartir les tâches (enseignement, recherche, personnel, finances etc) tout en veillant à ne pas gonfler exagérément le nombre des membres. Il a tenu ensuite à ce qu'il y ait une communauté d'idées entre eux. Il lui était difficile d'ouvrir son équipe à un secteur qu'il connaît mal.

Il ajoute que le fait qu'il y ait trois physiciens dans l'équipe est purement fortuit. Quant à la présence d'un seul étudiant, il l'explique par le fait qu'il est lourd pour un étudiant d'assister à toutes les réunions. Il déclare son intention d'inviter deux ou trois étudiants aux réunions lorsque des problèmes qui les intéressent plus particulièrement seront examinés, et il se propose également d'organiser des réunions communes de l'Equipe avec des Conseils d'U.E.R.

Au nom du SNESup, M. GADREY fait la déclaration suivante :

La quasi totalité des organisations syndicales des personnels et étudiants de cette Université ont rédigé ces dernières semaines, une plateforme d'accord définissant les principes syndicaux, concernant la gestion des personnels et de l'Université, leur permettant de soutenir un programme ou une équipe de direction de l'Université. Cette plateforme insiste sur la nécessité de défendre le potentiel universitaire, et sur la participation de tous à la gestion. Les termes de la déclaration de M. MIGEON nous conduisent à soutenir sa candidature.

Mais, si les syndicats sont amenés, ce qui est naturel, à s'intéresser à la gestion universitaire, ils estiment qu'aucune confusion ne doit avoir lieu entre cette dernière et les responsabilités syndicales. En particulier, un Président d'Université n'est pas et ne doit pas être un Président Syndical : il est responsable de son action devant le Conseil d'Université et lui seul-ment. Il est le Président de toute l'Université. Notre soutien est donc défini, pour aujourd'hui et pour demain, en toute indépendance.

M. DERVAUX pose alors la question :
- M. MIGEON, qui êtes-vous ?

M. MIGEON répond qu'il a 44 ans, qu'il a fait ses études secondaires au lycée de Reims et ses études supérieures à la Faculté des Sciences et Techniques de LILLE. Il a été nommé assistant en 1961, Maître assistant en 1964, Maître de Conférences en 1969 et Professeur sans chaire en 1974. Il a présidé la Commission des Etudes pendant deux ans, puis dans l'Equipe de Direction du Président PARREAU, il a été chargé des questions Etudes et Scolarité avant d'être élu 1er Vice-Président dans l'Equipe du Président LOMBARD. Sa spécialité scientifique est la chimie physique et il effectue sa recherche dans le laboratoire de spectroscopie Raman.

M. GACHELIN souligne le sens de l'efficacité et l'ouverture d'esprit du candidat qui a toujours su saisir les occasions et les opportunités qui se présentaient à l'Université pour développer ses activités (exemple les créations de maîtrises de Sciences et Techniques).

En vertu des dispositions de l'article 15 de la loi d'orientation, le Conseil doit d'abord se prononcer sur la recevabilité de la candidature de M. MIGEON, qui ne peut être élu Président que si le Conseil accepte l'élection d'un candidat non professeur titulaire à la majorité des 2/3 des membres composant le Conseil (soit 45 voix).

Le scrutin a lieu à bulletins secrets avec pointage.

Par 60 voix pour, 3 contre et 2 bulletins blancs, le Conseil déclare recevable la candidature de M. MIGEON.

Document 1.1.c

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES
59650 - VILLENEUVE D'ASCO

Extrait du COMPTE-RENDU EQUIPE DU MARDI 21 MARS 1978 *

N° 30

I - QUESTION DIVERSES -

- M. ANGRAND présente l'éditorial du BILI pour discussion. C'est une procédure qui est retenue, cela permettra à l'Equipe d'aborder le thème dominant du BILI.

- M. MIGEON relate les débats de la Conférence des Présidents du 16/3. Il a relevé en particulier la distinction qui est faite entre Informatique de Gestion et Informatique d'Exploitation avec l'idée d'une organisation nationale d'utilisation des moyens (logiciels de gestion). La réflexion doit porter sur l'Informatique de Gestion à moyen terme, en particulier le développement d'un terminal actif relié au C.I.T.I. La question est de savoir si le télé traitement est la meilleure formule.

Les autres questions traitées à la Conférence des Présidents n'ont rien apporté de particulièrement remarquable.

- Le 23 mars M. CORTOIS ira à la Commission ad-hoc pour les personnels A.T.O.S.

- Le Conseil d'Université du mois d'Avril aura lieu le 27.

- Le Conseil d'Administration du C.I.T.I. aura lieu le 19/4 à 16 H. Les principaux points à l'ordre du jour seront :

- vote du budget
- discussion pour une relance

- M. BKOUCHE sera reçu par M. MIGEON et M. SALMER pour évoquer le problème des étudiants étrangers.

- Les problèmes financiers soulevés par la Géographie et le SCAVUL seront également étudiés par M. MIGEON et M. OPIGEZ.

II - PERSONNEL -

- M. CORTOIS fait le compte rendu de la réunion des responsables des U.E.R. issues des anciennes facultés des Sciences. L'idée était à l'origine de distinguer les anciennes facultés des Sciences pour mieux défendre les besoins financiers que leurs activités nécessitent par rapport aux autres U.E.R.

Il s'est donc constitué une amicale dont l'objectif sera de faire valoir ces besoins auprès du Ministère des Universités. M. CORTOIS fait partie du bureau de cette amicale qui se réunit le jeudi 27/4. A cette occasion M. CORTOIS a pu voir combien la situation budgétaire est catastrophique pour les 20 Universités qui se sont réunies à Paris VII et la détermination avec laquelle elles sont prêtes à mener des actions.

- Au Ministère des Universités, M. CORTOIS et Mme MOUNIER ont vu Melle CLECH et ont réglé quelques affaires ponctuelles.

- Au sujet de la délégation de Maîtres Assistants sur postes de Maîtres de Conférence en Sciences Economiques et Sociales, M. MIGEON fera une lettre à M. LUZI et demandera un rendez-vous pour sortir de la situation actuelle à LILLE 1.

- La délégation syndicale qui doit se rendre au Ministère, sera accompagnée de M. CORTOIS et (ou) de Mme MOUNIER.

III - RECHERCHE -

- M. BELLET passe en revue les hypothèses de répartition de C.J. Il est décidé que tout enseignant chercheur sera pris en compte sauf ceux qui ont abandonné la prime de recherche.

- Notre budget recherche apparaît en augmentation de 9 % par rapport à l'an passé, ce qui ne nous situe pas trop mal par rapport aux autres (+ 6,5 %).

- Il est décidé de ne pas ouvrir une ligne de répartition pour incitations spécifiques. Ainsi donc, sur les 5500 KF, 4150 seront distribués sous forme de C.J., 1100 sous forme d'incitation (C.I.T.I., plan triennal, I.R.M.A....) et 250 pour aide spéciale aux formations C.N.R.S.

- M. BELLET rend compte également de la visite qu'il a pu faire à l'Université de Strasbourg où il a pu observer le fonctionnement d'un bureau d'aide à la recherche.

Les moyens et les activités y semblent plus riches que chez nous mais notre activité est somme toute comparable dans ses résultats. Ce qui manque le plus cependant chez nous, c'est la maîtrise de l'information en matière de recherche et sa diffusion par un personnel compétent.

Ce problème d'information, du reste, est ressenti comme un élément vital dans notre Université mais il est cependant mal assumé. En particulier, l'Equipe de Direction n'a pas l'impression que les U.E.R. et les services y participent activement. Aussi, M. MIGEON fera une lettre pour en définir l'intérêt et créer une dynamique sur ce sujet.

IV - ENSEIGNEMENT -

- Les propositions de répartition des crédits de renouvellement de matériel sont adoptées par l'Equipe bien que des problèmes semblent avoir été rencontrés, en particulier l'I.E.E.A. et les Mathématiques semblent avoir mal résolu leurs problèmes d'organisation des enseignements du 1er Cycle en Informatique.

L'Equipe demande à ces deux U.E.R. d'analyser un plan global d'enseignement de l'Informatique en liaison avec la Commission Etudes et Scolarité. Cette réunion pourrait avoir lieu en mai-juin.

- L'I.P.A. demande également des travaux que la 5ème division devrait pouvoir réaliser avec économie.

- On observe que l'U.E.R. de Calais est fortement dotée. On affirme notre volonté en ce sens.

- En ce qui concerne les Services Centraux, une confusion a été faite dans les demandes pour une partie du matériel utilisable pour l'ensemble de l'Université. Il est donc erroné de considérer ces Services Centraux comme une U.E.R.

Dès maintenant il est admis que pour 1979, les propositions de moyens à usage général, feront l'objet d'une retenue avant même une étude de la distribution des crédits ; en particulier, un prélèvement sera opéré pour le mini-car et une étude sera faite au sujet de la composphère.

Document 1.1.d

Contribution de Jeannine Salez

Durant les années 78 à 81, j'ai eu le privilège d'être la collaboratrice du Président Michel Migeon. Je me souviens d'un Président constamment à la recherche d'innovations pour le développement de son Université.

C'était une implication totale dans tous les domaines d'activités : recherche, enseignement, scolarité, finances, personnels. En particulier, il a assumé une tâche considérable pour l'amélioration des conditions de formation des étudiants.

Je me souviens de ces années de collaboration professionnelle riche et variée. Et puis, il y avait cet esprit de parfaite complicité dans le travail, l'estime, l'amitié.

Michel Migeon, un homme courageux, s'investissant complètement dans ses missions, soucieux de les mener à bien. Un homme empreint de sincérité, d'humanité.

Je me souviens...

Jeannine Salez.

Extrait du témoignage de Michel Migeon écrit dans le livre d'or de Jeannine Salez.

L'estime pour l'engagement au service de l'université et de ceux qui ont eu en charge de la diriger et enfin et peut-être surtout l'amitié ; l'amitié qui naît au fil des journées, de moments où l'on se retrouve seul face aux tourments de la vie et au poids des responsabilités. Pas tout à fait seul, presque dans le bureau voisin il y avait toujours Jeannine Salez discrète, attentive.

1.2. L'action collective et la prise de responsabilités face aux difficultés budgétaires

En 1977, la situation financière (déjà...) était très difficile comme le montre le document 1.2.

La Politique budgétaire proposée initialement par le Conseil d'Université et en particulier la minoration des dépenses communes avait été refusée par les autorités rectorales.

Michel Migeon et l'équipe de direction prennent la **décision d'établir eux même un budget difficile** qui préserve les éléments essentiels, en particulier la recherche ; ils entreprennent une action d'information tant au sein de l'université en vue de développer une prise de conscience collective de ces difficultés qu'auprès de l'opinion et des milieux politiques.

La constitution de dossiers complets adressés aux autorités de tutelles permettra une meilleure prise en compte des problèmes rencontrés et une amélioration de la situation.

Document 1.2.



université des sciences et techniques de lille

Le 25 Mai 1977

le président

A tous les Etudiants,
Enseignants,
Personnels Administratif, Technique,
Ouvrier et de Service.

Monsieur le Recteur-Chancelier vient de nous signifier qu'il n'acceptait pas le Budget, c'est-à-dire la prévision des dépenses pour l'année 1977, tel que le Conseil de notre Université l'avait voté dans sa séance du 5 Mai 1977.

Il nous enjoint d'augmenter de 1 431 660 Francs les crédits inscrits au compte 634, compte qui permet de faire face aux grosses dépenses communes : chauffage, eau, gaz, électricité, P. T. T., etc...

Dans le cas où notre Conseil ne modifierait pas nos inscriptions budgétaires, le Recteur procéderait à l'inscription d'office des crédits complémentaires nécessaires.

Devant cette situation, plusieurs remarques s'imposent :

I - Origine du "déficit" de notre Université -

- a) Depuis 1972, notre Budget de fonctionnement général et de pédagogie, toutes rubriques confondues, a diminué en francs constants de plus de 30 %.
- b) Pendant ce même temps, le chapitre des grosses dépenses communes a augmenté en francs constants, principalement à cause du sous-chapitre chauffage.
- c) Il ressort des tableaux du Secrétariat d'Etat aux Universités que nous sommes sous-encadrés par rapport à la moyenne nationale en enseignants et en personnels ATOS.

Le sous-encadrement en Personnels ATOS (- 72 par rapport à la moyenne nationale) a contraint notre Université à engager 53 Personnels sur son propre Budget pour faire face aux besoins liés à nos missions de Recherche et d'Enseignement.

Pour 1977, cette surcharge financière s'élève à : 2 350 000 Francs.

II - Politique suivie par notre Université en matière budgétaire -

Considérant que les conditions financières qui nous sont faites résultent d'une volonté politique d'asphyxie de nos activités d'enseignement et de recherche, notre stratégie pour l'établissement de notre Budget était la suivante :

- a) Aucun prélèvement pour le fonctionnement sur notre Crédit Recherche
- b) Minimiser au maximum la diminution, malgré tout inévitable, de la masse financière dont peuvent disposer les U.E.R.
- c) Minoration systématique des ouvertures de crédits relatives aux grosses dépenses communes. Bien entendu, cette minoration entraîne un report de factures d'une année sur l'autre : 991 000 en 1976 sur 1977. Les règles et décrets en matière financière interdisent cette pratique; elle se justifie par le fait que nous considérons qu'il est préférable que la décision de l'arrêt de nos activités d'enseignement et de recherche soit prise par d'autres que nous-mêmes, en l'occurrence nos créanciers qui, chauffage mis à part, sont des organismes d'Etat impliquant donc une décision plus politique que technique.

III - Notre attitude face aux injonctions du Recteur -

La première solution consisterait à laisser au Recteur-Chancelier la responsabilité du rétablissement de notre Budget. Dans des circonstances analogues, d'autres Universités ont fait l'expérience que ce rétablissement était opéré uniquement au détriment des crédits de recherche.

Cette forte ponction sur un Budget notoirement insuffisant a une conséquence absolument catastrophique : la mort irréversible des laboratoires et équipes qui n'ont pas d'autres sources de financement - par manque de crédits bien sûr mais aussi par le découragement complet qui atteint de ce fait l'ensemble des enseignants-chercheurs - .

La seconde solution consiste à rétablir nous-mêmes notre Budget. L'Equipe de Direction, tout élément analysé, considère que c'est pour l'ensemble de l'Université la moins mauvaise solution. Le rétablissement de ce budget peut être opéré de manière à ce que son incidence soit le mieux répartie (Enseignement - Recherche) et que ses effets pratiques soient minimisés .

Il est clair que c'est contraint et forcé que nous accepterions de gérer notre Budget dans de telles conditions.

En tout état de cause, c'est le Conseil d'Université qui décidera le 26 MAI de la solution retenue.

L'Equipe de Direction a souhaité que les Conseils d'U.E.R. se réunissent préalablement, afin qu'une décision mûrement réfléchie soit prise à ce sujet.

Simultanément, nous devons organiser notre Défense : Alerter l'opinion, les instances régionales. Poursuivre vis-à-vis de la Chancellerie et du Secrétariat d'Etat aux Universités notre action revendicative.

Pour appuyer nos actions auprès du Secrétariat d'Etat aux Universités, le soutien de vous tous Etudiants, Enseignants, Personnels ATOS, est nécessaire. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de signer la lettre ci-jointe, que vous retournerez au Secrétariat Général (Bâtiment Administratif de l'Université) sous pli séparé.

Le Président de l'Université,



M. MIGEON

1.3. Participation de l'ensemble des personnels à la gestion de l'Université

En juin 1978, une nouvelle loi dite "loi Sauvage" remettait en **cause l'organisation des Universités** découlant des mouvements de mai 68 et de la loi Edgar Faure de 69. Elle attribuait dans les Conseils une majorité quasi absolue aux représentants des professeurs, et minorait très fortement celle des personnels ATOS et des étudiants. Son application risquait de compromettre la **participation réelle** des diverses composantes de l'Université à sa gestion.

Le texte de Michel Migeon (document 1.3.a) met clairement en évidence ce risque pour l'USTL. Il engage une action collective qui entraînera un refus quasi unanime de cette loi au sein de l'Université. Des élections organisées par le ministère auront lieu cependant (document 1.3.b). Après de multiples péripéties, la direction de l'Université prendra le risque de se trouver **à la limite de la légalité républicaine** pour sauvegarder cet élément, à leurs yeux déterminant : la **participation de tous les personnels** aux décisions concernant l'Université.

A titre d'anecdote, cela aboutira avec accord des personnels de l'Université à la constitution de deux conseils qui siégeaient successivement avec le même ordre du jour (document 1.3.c et 1.3.d) :

- ✓ Le conseil paritaire ou "**officieux**" constitué suivant les statuts originaux et où la **parité** des catégories de personnels était respectée. Il était le lieu des vrais débats et d'une réflexion approfondie,
- ✓ Le conseil d'Université constitué suivant les termes de la loi Sauvage. Toutes les questions y étaient apparemment traitées et les propositions du conseil paritaire y étaient adoptées sans discussion, ce qui ne manquait pas d'étonner le représentant des autorités de tutelle...

Il est certain qu'un tel dispositif ne pouvait fonctionner longtemps et qu'il a été sauvé par le gong en mai 81. Cet épisode montre bien la détermination de l'équipe de s'assurer de la **participation de l'ensemble des personnels**.

Document 1.3.a.



Bulletin d'Information et de Liaison

ISSN - 0183 6595

de l'Université des Sciences et Techniques de Lille

N° 52

Mercredi 22 octobre 1980

EDITORIAL

UNITE ET MODE DE FONCTIONNEMENT

En juin dernier, avant même son vote par l'Assemblée nationale, le conseil de notre université avait pris une position non équivoque vis-à-vis de la modification de la loi d'Orientation de l'Enseignement Supérieur.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Le 25 septembre dernier, notre Conseil a lancé un appel aux enseignants professeurs, aux enseignants maîtres-assistants et assistants, aux personnels ATOS, aux étudiants pour qu'ils s'associent individuellement à la défense du mode de fonctionnement de leur Université ; car c'est bien **le mode de fonctionnement de notre Université qui est remis en cause** par la Loi dite "Loi Sauvage".

En 1968, nous avons voulu créer les conditions d'une **participation réelle** des différentes composantes de l'Université à sa gestion. Je pense que nous y étions parvenus au moins en ce qui concerne l'ensemble des personnels ; pour les étudiants, c'est à l'évidence plus difficile, c'est la raison pour laquelle nous avons proposé la création de commissions pédagogiques paritaires.

Aujourd'hui, la Loi veut nous imposer un **nouveau mode de fonctionnement** puisqu'elle attribuerait dans tous nos Conseils la majorité absolue aux seuls Professeurs. Je ne souhaite évidemment pas mettre en cause la compétence des professeurs dont un nombre important assume de manière responsable de lourdes charges ; mais aucun de ceux qui ont par-dessus tout le souci de **bon fonctionnement de leur Université et donc de son Unité**, ne peut imaginer que tout principe de fonctionnement ne doit tout d'abord s'appuyer sur le respect mutuel de ses différentes composantes, ce qui implique qu'aucune n'écrase les autres.

Ce mode de fonctionnement, qui a permis à notre Université d'abord de se constituer, puis de se développer, je demande à tous de le défendre, car c'est le seul qui puisse, dans l'avenir, nous permettre de **sauvegarder notre unité**.

Michel MIGEON

SIGNEZ ET FAITES SIGNER L'APPEL VOTÉ PAR LE CONSEIL D'UNIVERSITÉ LE 25 SEPTEMBRE.

Des exemplaires de cette motion sont disponibles dans les secrétariats d'U.E.R.. Les motions, une fois signées, individuellement ou en groupe, seront transmises au Secrétariat général - Presse-Information.

Document 1.3.b.



ISSN - 0183 6595

N° 53

Lundi 15 décembre 1980

EDITORIAL

et maintenant ...

Dès juin, le Conseil d'Université rejetait la Loi Sauvage et analysait les conséquences désastreuse que son application pourrait entraîner. En particulier, nous avons refusé l'atteinte sans précédent à la participation de toutes les catégories de personnels et des étudiants à la gestion, fondement des principes de la direction de l'Université et des U.E.R. ; nous avons à cette époque déclaré avec la plus grande fermeté que l'application de cette loi, loin de « remettre de l'ordre dans l'Université », allait au contraire engendrer une crise grave dans le fonctionnement du service public.

L'action entreprise dès cette époque à Lille I a été reprise avec plus de puissance encore depuis la rentrée et a permis d'obtenir un succès important : au niveau national, la majorité des universitaires, des techniciens et administratifs et des étudiants rejettent cette Loi et l'ont montré dans 35 universités en refusant d'élaborer des statuts. La première étape du plan a donc été balayée, il s'agissait de faire des universitaires eux-mêmes les artisans d'une contre-réforme qu'ils récusent, il fallait qu'une catégorie - les professeurs - acceptent de devenir les supplétifs d'une politique universitaire fondée sur l'autoritarisme, ils l'ont refusé ; ainsi l'unité des personnels est-elle préservée et doit maintenant permettre de poursuivre l'action entreprise.

Que faire maintenant ? Pour répondre à cette question, nous pensons qu'il faut avoir à l'esprit l'objectif de cette loi et les raisons qui justifient à nos yeux sa non-application.

D'abord, l'objectif de la loi : il ne réside pas dans la volonté de donner la majorité des conseils aux professeurs parce qu'ils seraient les plus compétents ; il se place à un autre niveau ; cette Loi est la pièce indispensable pour que le puzzle des textes élaborés depuis quelques années soit effectivement appliqué dans toute sa brutalité - Assistants non titulaires et service lourd, Commissions de Spécialistes et système de concours qui ne permet plus de reconnaître les différentes facettes du métier d'enseignant-chercheur, réforme du C.S.C.U. avec augmentation du nombre des membres nommés, encadrement de la gestion des personnels ATOS, Etudiants étrangers, habilitations, surveillance - de l'utilisation des crédits ...

Il est bien vrai que les aspects les plus nocifs de ces réformes ont pu être supprimés quelquefois, atténués très souvent cha-

que fois que les conseils et les directions appliquaient dans la transparence une politique décidée par une large majorité des personnels et étudiants. La clé de la résistance et du succès réside donc dans ce soutien massif. Pour abolir cette résistance et créer les conditions de l'application automatique, il fallait donc briser le caractère démocratique de la gestion. Voilà la raison et l'objectif premier de cette Loi.

On ne saurait trop insister sur son caractère diabolique. Le piège, en effet, est à double détente : l'acceptation de l'application fait des conseils des auxiliaires d'une politique inadéquate et rejetée, elle entraîne la division de l'Université avec toutes les conséquences qu'il est facile de prévoir. Par contre, le refus - très explicable mais à notre avis peu efficace - de participer aux élections laisse le champ libre à une minorité pour imposer des diktats.

L'Equipe de direction ne peut accepter de laisser les personnels et les étudiants s'enliser dans cette contradiction qui se révélera rapidement sans issue. Le premier tour des élections qui aura lieu les 17 et 18 décembre, imposé par le Ministre, montrera sans doute possible, à l'instar de Bordeaux I par exemple, qu'une majorité imposante est décidée à ne pas appliquer la Loi. A partir de cette constatation, parce que cette démonstration d'unité permettra de faire valoir concrètement notre force de refus, et que ce sera la meilleure forme d'action, il doit être possible ultérieurement de voter massivement pour les candidats qui se seront déclarés ouvertement pour le refus de la Loi et pour l'élargissement démocratique immédiat du Conseil aux catégories bafouées sur la base du Conseil actuel. Seule cette solution permettra dans les mois qui viennent, de poursuivre la défense des collègues, la sauvegarde et le développement des formations et de la recherche de notre Université.

Sans la bataille qui se passe actuellement, les conditions indispensables d'application effective de cette solution n'auraient pu être réunies. C'est pourquoi la proposition de continuation de l'action sous cette forme que fait l'équipe aux personnels et étudiants s'inscrit totalement dans la suite des luttes engagées depuis juin.

Refuser cette proposition aboutirait à une situation de fait que ceux qui ont voulu cette Loi n'auraient jamais osé espérer.

L'Equipe de Direction

Document 1.3.c.

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LILLE

101 - 91.92.22

SERVICES ADMINISTRATIFS
SECRETARIAT GENERAL

Le Président de l'Université

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs
les Membres du Conseil Paritaire
d'Université.

V/REF :

N/REF: MM/AP

OBJET: Convocation Conseil Paritaire
du 12 juin 1981 à 9h

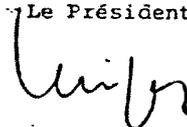
VILLENEUVE D'ASCQ le: 9 juin 1981

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du
Conseil Paritaire d'Université qui aura lieu le vendredi 12 juin
1981 à 9h, dans la salle des Actes du bâtiment Administratif de
l'Université des Sciences et Techniques de Lille.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Informations du Président
 - 2 - Précisions sur l'Atelier Régional d'Informatique Industrielle
 - 3 - Vote des budgets primitifs de l'Université et des Etablissements
à comptabilité distincte.
 - 4 - Renouvellement de Mme ROBYN dans les fonctions d'agent
comptable de l'Université.
 - 5 - Questions Scolarité
 - Compte-rendu de la Commission des études : renouvellement
du matériel pédagogique
 - Inscriptions des étudiants étrangers
 - 6 - Personnel Enseignant
 - Mise au concours d'agrégation des sciences économiques
des emplois de professeurs
- 040 PR 0043
040.PR 0046
- 7 - Questions diverses

Le Président



M. MIGEON.

Document 1.3.d.

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LILLE

tel. : 91.92.22

SERVICES ADMINISTRATIFS

Le Président de l'Université

SECRETARIAT GENERAL

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs
les Membres du Conseil d'Université

V/REF :

N/REF: MM/AP

OBJET: Convocation Conseil d'Université
du 12 juin 1981 à 15h

VILLENEUVE D'ASCO, le: 9 juin 1981

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du
Conseil d'Université qui aura lieu le vendredi 12 juin 1981 à 15h
dans la salle des Actes du bâtiment Administratif de l'Université
des Sciences et Techniques de Lille.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Vote des budgets primitifs de l'Université et des
Etablissements à comptabilité distincte
- 2 - Renouvellement de Mme ROBYN dans les fonctions
d'agent comptable de l'Université
- 3 - Droits d'inscription pour le sport
- 4 - Calendrier de l'Année Universitaire pour 1981-1982
- 5 - Personnel Enseignant

Mise au concours d'agrégation des sciences économiques
des emplois de professeurs

040 PR 0043

040 PR 0046

Le Président



M. MIGEON.

1.4. La défense des personnels. Le cas des assistants non titulaires

Le problème de la nouvelle réglementation relative aux assistants non titulaires en particulier en Sciences Economiques et Gestion, introduite par un décret ministériel de septembre 78, a polarisé l'action de Michel Migeon, Jean Cortois et de l'équipe de direction durant de longs mois comme le montre le document joint.

Dans ce cadre, la démarche qui a permis un règlement final favorable peut être résumée ainsi :

- Prise en compte et **analyse approfondie** de la situation des personnels concernés compte tenu de l'histoire du développement de ce secteur à l'Université de Lille.
- **Réflexion collective** sur les conséquences dramatiques résultant de l'application des textes tant au niveau de la formation initiale que continue et pour le développement de la recherche dans les secteurs des Sciences Economiques et Gestion.
- **Action collective** en utilisant tous les moyens à notre disposition pour obtenir un retrait du texte ou au minimum la suppression de ses éléments les plus négatifs.
- Mise en place des conditions nécessaires au **développement de la recherche** dans ces secteurs permettant la préparation et la soutenance des thèses.
- Utilisation de tous les **moyens juridiques** (recours divers) pour la défense des personnels et la pérennisation de leur emploi en s'assurant des avis circonstanciés des structures d'évaluation scientifique (commission de spécialistes).



N° 55

EDITORIAL

Renouvellement

des assistants :

Le Président

introduira un

recours devant le

Tribunal Administratif

Après avoir reçu à la mi-février des arrêtés de renouvellement sans limitation de durée, les assistants non titulaires (Sciences Economiques, Sciences Humaines, Lettres) ont appris avec stupéfaction que le Recteur-Chancelier revenait sur sa décision et prenait des arrêtés qualifiés de "complémentaires" fixant la période de validité de renouvellement à 1, 2 ou 3 ans.

Un problème que l'on croyait réglé vient ainsi de ressurgir par la volonté délibérée du Ministère, il va de soi que l'Université ne peut admettre de tels revirements qui nuisent à son bon fonctionnement et lèsent gravement les assistants non titulaires. Avant de s'interroger sur les problèmes de droit et pour saisir toute l'injustice de la décision du Recteur-Chancelier, rappelons brièvement l'historique de la situation de l'U.E.R. des Sciences Economiques puisque c'est cette U.E.R. qui est la plus gravement touchée.

L'Histoire de la situation en Sciences Economiques

Dans le début des années 1970, suite à la structuration des Universités parisiennes et à la création ex nihilo de certaines d'entre elles, les autorités de tutelle de l'époque ont autorisé et encouragé le départ massif de professeurs de sciences économiques et de gestion. Après cet exode, un seul professeur nous restait en poste à LILLE I dans ce secteur et il y avait 12 emplois vacants.

Les assistants et les maîtres-assistants ont alors assuré les cours, les T.D. et la gestion administrative de l'U.E.R. faisant ainsi passer la continuité du service public avant leur intérêt propre. On comprend mieux à l'évocation de cette période tout ce qu'il y a d'injuste et de méprisant dans la position prise par le Ministère. En guise de remerciements, c'est le congédiement à terme !

De plus, dans cette discipline le mode de recrutement est particulièrement malthusien : tous les deux ans en Sciences Economiques, le concours d'agrégation ne permet de recruter qu'une douzaine de nouveaux professeurs. Comment assurer alors un renforcement rapide du corps A dans cette discipline qui serait indispensable à l'encadrement optimal de la recherche. Il y a cependant dans ce domaine une amélioration sensible grâce aux efforts de tous les personnels et en particulier des quelques professeurs nommés ces dernières années. La censure idéologique du C.S.C.U. a de plus en plus de mal à dénigrer la production scientifique : thèses, articles ... de nos collègues assistants.

C'est en tenant compte de cette réalité que la Commission de Spécialistes de 4ème section a donné en 1979 un avis favorable au renouvellement sans limitation de durée des assistants non titulaires, avis renforcé par une motion unanime du Conseil d'Université et repris sous forme de propositions par le Président.

(suite en page 2)

(suite de la 1ère page)

Le Recteur prétendait alors que ces propositions étaient contraires au décret du 20 septembre 1978. Dans l'attente du jugement du tribunal administratif de LILLE que les assistants avaient saisi et de l'avis du Conseil d'Etat devant lequel un recours contre le décret du 20 septembre avait été introduit, il prenait des mesures conservatoires maintenant provisoirement les assistants en fonction pour 2 périodes successives de 1 an.

Or, en décembre 1980, le Conseil d'Etat reconnaissait que le décret de septembre 1978 permettait un renouvellement des assistants non titulaires sans limitation de durée, rappelant que l'article 20 de ce décret leur imposait au-delà de 5 ans un service lourd (375 heures par an).

M. le Recteur en tirait les conséquences d'une façon logique et signait, en février 1981, les arrêtés sans limitation de durée, les assistants suspendant le recours qu'ils avaient introduit puisqu'ils avaient obtenu gain de cause.

Bien entendu, la question du renouvellement sans limitation de durée des assistants non titulaires revêt un caractère national et devant le succès lillois, d'autres Présidents d'Universités ont représenté à leurs Recteurs leur demande de renouvellement sans limitation de durée. Devant le risque qui apparaissait, le Ministre a sans aucun doute rappelé à l'ordre notre Recteur qui avait eu l'imprudence de croire qu'un arrêt du Conseil d'Etat devait être respecté !

Pressé par le Ministère, le Recteur a dans un premier temps limité ses premiers arrêtés aux assistants non inscrits sur la L.A.F.M.A. : contre cette décision, nous avons déposé un recours devant le tribunal administratif en tant que Chef d'établissement dont un des devoirs est la défense des intérêts des personnels.

Dans un deuxième temps, fin avril, le Recteur "amendait" ses premiers arrêtés en limitant la durée à 1, 2 ou 3 ans.

Les arguments présentés par le Recteur

Quels sont les arguments présentés par M. le Recteur pour justifier la modification de sa position ?

En premier lieu, le recteur n'aurait négocié que le renouvellement sans limitation de durée des assistants non titulaires non inscrits sur la L.A.F.M.A., donc des seuls assistants de droit et sciences économiques et considère que la demande des assistants littéraires d'être eux aussi renouvelés sans limitation de durée est contraire aux accords conclus ; le Recteur considère avoir été joué et ne plus avoir confiance dans les assistants. On peut s'étonner de cette argumentation car les assistants qui ont reçu leur arrêté de renouvellement sans

limitation de durée, ont scrupuleusement respecté leur engagement de suspendre leur recours devant le tribunal administratif. Par contre, on comprend mal que le Recteur ait accepté de renouveler sans limitation de durée les assistants non inscrits sur la L.A.F.M.A. et qu'il ait refusé de prendre la même mesure pour ceux qui étaient inscrits ! D'ailleurs de l'avis unanime de tous ceux qui ont eu des entretiens avec le Recteur à cette époque, dont nous-mêmes, jamais il n'a été fait mention de sous-catégories à l'intérieur de la catégorie des assistants non titulaires.

En second lieu le recteur nous reproche de ne pas appliquer le service lourd aux assistants en poste depuis plus de cinq ans et d'après lui puisque le Conseil d'Etat lie le renouvellement sans limitation de durée au service lourd, le contrat n'a pas été respecté de notre part : ce qui lui interdit de laisser ses premiers arrêtés dans leur forme primitive.

La réponse au Recteur est simple : à la rentrée 1980 les assistants étaient maintenus en fonction pour l'année 1980-1981 non au titre de l'arrêt du 20 septembre 1978 dont l'article 20 imposait à ceux qui sont en poste depuis plus de 5 ans un service lourd, mais comme il a été rappelé en début d'exposé, en fonction de mesures conservatoires prises par le Recteur (ceci ne signifiant évidemment pas que la direction de l'Université admet le bien-fondé de l'obligation de service lourd).

En troisième lieu, le Recteur justifie son classement des assistants en trois sous-catégories par des considérations d'ordre scientifique. Il juge par exemple que tel ou tel ne mérite qu'un renouvellement d'un an, car il a déjà 10 ans d'ancienneté et ne "poursuit plus de recherches". Cette façon de faire est un abus d'autorité car elle revient à formuler un jugement scientifique, qui est réglementairement de la seule compétence de la commission de spécialistes. Il s'agit bien là d'un grave abus de pouvoir contre lequel toutes les Universités doivent s'élever. On peut ainsi voir l'inanité de ces arguments : il est hors de doute que le tribunal administratif ne casse les arrêtés "complémentaires" pris par le Recteur. En effet, les premiers arrêtés ouvraient à chaque assistant le droit au renouvellement sans limitation de durée, dont il ne saurait désormais être privé que si ces arrêtés étaient entâchés d'illégalité, ce qui est clairement faux.

Pour toutes ces raisons et parce que le droit s'applique aussi bien au Ministre qu'au particulier, le Président de l'Université de LILLE I introduira un recours devant le tribunal administratif pour que le Ministre des Universités soit contraint de se soumettre en droit.

J. CORTOIS et M. MIGEON

2. Ouverture de l'Université sur la Région Nord Pas-de-Calais et sur l'environnement socio-économique

L'Université de 2004 **ouverte sur son environnement** socio-économique et en contact permanent avec les collectivités territoriales, soucieuse des débouchés professionnels de ses étudiants est sur ces plans très différente des facultés des années 60 et de l'Université du début des années 70. C'est à des hommes comme Michel Migeon que l'on doit d'avoir fait passer dans les faits et **surtout dans les mentalités** ce que beaucoup pressentaient comme une nécessité impérieuse et un enjeu considérable. Certes sur ces points beaucoup reste à faire mais la route semble bien tracée.

2.1. Développement des formations professionnelles. Appui à la formation continue

Avant d'être président, Michel Migeon avait été l'un des cinq professeurs qui avaient constitué **l'équipe de lancement** du Département de Sciences Appliquées sous la direction du professeur J.P. Beaufils. Ce département deviendra ensuite l'Ecole Universitaire d'Ingénieur de Lille, EUDIL puis tout récemment Polytech'Lille.

Sa déclaration d'intention montrait clairement sa volonté permanente d'un **développement conjoint et équilibré** des **formations** fondamentales et des formations professionnelles plus directement tournées vers l'environnement socio-économique. Avec l'équipe de direction il n'a cessé d'encourager le développement des Maîtrises Sciences et Techniques, que ce soit dans le domaine de l'environnement (MST ANVAR avec Charles Gachelin), que de l'Informatique appliquée à la gestion (MIAGE avec Vincent Cordonnier), etc.

Il n'a cessé de donner son appui au développement de la formation continue, initiée à l'Université par André Lebrun puis Joseph Losfeld, Claude Dubar et Michel Feutrie, en revendiquant pour les formations à la fois un niveau scientifique similaire à celui des formations initiales et une pédagogie adaptée au monde des adultes.

C'était le thème central du VI^{ème} Colloque national sur la formation continue dans les Universités (document 2.1.a) réuni à Lille et à la préparation duquel il avait pris une part prépondérante au sein de la Conférence des Présidents.

N'avait-il pas fait avec André Kahane (document 2.1.b) une proposition apparemment insolite au ministère de l'époque afin de régler le problème, non encore résolu actuellement, du financement de la part recherche des activités des enseignants chercheurs exerçant en formation continue. Gageons que si cette proposition avait été suivie, la situation de la formation continue dans l'Université et par là celle de l'Université serait toute autre.

Document 2.1.a.



ISSN - 0183 6595

N° 51

**VIe COLLOQUE SUR LA FORMATION CONTINUE
DANS LES UNIVERSITES**

Lundi 30 juin 1980



MM. Migeon (Lille I), Rafroidi (Lille III), Malvache (Valenciennes), Lebrun (CUEEP - Lille I) et Decobert (FCEP - Lille III) lors de la séance inaugurale du colloque (PHOTO CUEEP).

Les 3, 4 et 5 juin dernier, avait lieu à Lille le 6e colloque sur la formation continue dans les universités. Organisé conjointement par la conférence des présidents d'université, le collectif national des responsables de formation continue et le comité de coordination des universités de la région Nord - Pas-de-Calais, il s'était donné pour thème général **l'adaptation des universités à l'accueil des adultes.**

Lors de la séance d'ouverture qui réunissait plusieurs centaines de personnes, universitaires mais aussi représentants des employeurs et des salariés, M. POLVERINI, chargé de mission à la formation continue auprès du Ministre des universités, a rappelé quelques chiffres qui mettent en évidence l'importance croissante des universités dans le domaine de l'éducation permanente. Aussi, le nombre des stagiaires est passé de 54 000 en 1973 à 127 000 en 1978, le nombre d'heures stagiaires de 4 400 000 en 1973 à 16 500 000 en 1978, 26 % des universitaires participent aux enseignements de formation continue.

M. Patrick RAFROIDI, président de l'université de Lille III, a toutefois souligné, dans son rapport de présentation que, si la formation continue était la condition de survie de l'université, les deux termes n'en était pas pour autant synonymes puisque les universités ne représentaient actuellement que 5 % du marché financé par les entreprises et 4 % de celui financé par l'Etat. Il a rappelé par ailleurs quel était en matière de formation continue le domaine spécifique des universités : préparation aux formations longues ouvrant aux adultes les diplômes nationaux et diplômes d'université, la formation des formateurs et recherches sur la pédagogie des adultes.

Document 2.1.b.

LIBRES PROPOS

Vers des créations de postes par la formation continue ?

Un des problèmes majeurs des Universités est celui du recrutement des jeunes enseignants-chercheurs : tarir ce recrutement, c'est, à terme, scléroser les Universités.

Or, en contradiction avec les promesses faites en 1972 et 1973 le développement de la formation continue n'entraîne par lui-même, aucune création de postes d'enseignants-chercheurs. Bien au contraire, il se traduit par une surcharge de tâches de gestion et d'heures complémentaires au détriment de la recherche et par le recrutement anarchique d'enseignants non chercheurs au statut précaire. Un dispositif existe, permettant, en principe, de créer des postes statutaires d'enseignant : celui des postes -gagés- sur les ressources de la formation continue. En fait, ces ressources ne peuvent pas faire face au coût du poste d'un enseignant-chercheur puisque la moitié de son temps statutaire est réservé à la recherche.

Une solution peut être proposée au Ministère : celle de la création de deux postes, chaque fois qu'une Université s'engage à faire face au coût d'un poste sur les ressources propres de formation continue.

Certes nous maintenons notre opposition de principe au mécanisme même de l'autofinancement de la formation conti-

nue, mais, puisque ce mécanisme nous est imposé, nous pouvons exiger qu'il fonctionne au bénéfice de la *formation continue* de la *recherche* et de l'*emploi des jeunes*.

De nombreuses Universités pourraient gager dès aujourd'hui un poste et donc en recevoir deux. Le recrutement serait assuré suivant les critères normaux, sous réserve que les UER ou départements bénéficiaires s'engagent à mettre à la disposition de la formation continue les services d'enseignement ainsi attribués. (service statutaire ou, en tâches diverses, l'équivalent de 4 demi-journées d'activité). La partie recherche des services créés renforcerait le potentiel de recherche de l'Université.

En admettant que le Ministère ne cherche pas délibérément à bloquer la formation continue, à scléroser la recherche, à rejeter au chômage les étudiants de 3^e cycle, aussi brillants soient-ils, il lui sera difficile de rejeter une proposition de ce genre. (...)

Michel MIGEON (Lille I)
André KAHANE (Grenoble I)

(bulletin du SNESup mai-juin 1979)

2.2. Le développement de la recherche

Le document 2.2. joint relatif au développement de la recherche à l'Université rédigé par J.P. Angrand, sous la supervision de M. Migeon, Jean Bellet et de l'équipe de Direction, nous semble d'une **brûlante actualité** en 2004 et a une valeur **quasi prémonitoire**.

Certes beaucoup d'éléments de l'autocritique ne sont plus de mise aujourd'hui en particulier grâce à l'action des présidents successifs de l'USTL, mais les **principes** qui doivent guider le développement de la recherche et son organisation apparaissent comme tout à fait essentiels de nos jours. Leur traduction en propositions concrètes a permis le très grand développement de la recherche dans notre Université depuis 25 ans.

Le regroupement des hommes et des moyens,
le développement de la pluridisciplinarité,
l'ouverture au monde socio-économique,
la coopération internationale
demeurent effectivement
des exigences incontournables en 2004.

Document 2.2.



ISSN 0183 - 6595

n° 38

Judi 21 décembre 1978

Éditorial

«Mobiles, disponibles, rentables...»

CARICATURE ?

Mobilité, disponibilité, rentabilité : telles sont quelques-unes des qualités exigées du chercheur scientifique français... selon les déclarations gouvernementales de septembre dernier.

- o **MOBILES** : les chercheurs devraient-ils accepter de passer d'un secteur «excédentaire» (le secteur public) aux secteurs «déficitaires» (les industries privées) ?
- o **DISPONIBLES** : les chercheurs devraient-ils être «mis à la disposition» de chefs d'entreprise plus efficaces que les directeurs de laboratoires ou les responsables d'équipes scientifiques ?
- o **RENTABLES** : fini la recherche «gratuite» ? Faut-il supprimer toutes les publications «inutiles» et «coûteuses» ? Seule compterait la production, l'équilibre du commerce extérieur ?

Caricature ? Déformation systématique de la pensée gouvernementale ? En sommes-nous bien sûrs ?

AUTOCRITIQUE

Les torts ne sont pas tous du même côté, reconnaissons-le. Nous sommes encore maladroits, isolés, naïfs, trop souvent incapables de concevoir le développement de nos travaux en fonction des intérêts économiques et sociaux de la Nation. La diffusion de nos rapports de recherche vise plus nos pairs, nos propres milieux que notre environnement. Bien des publications françaises sont progressivement devenues indignes du niveau international de communication scientifique. Nous avons bien du mal à quitter le relatif confort de chacun de nos laboratoires, ne serait-ce que pour aller passer quelques heures dans un autre laboratoire de la même Université... A plus forte raison quand il faut aller au sud de la Loire, à l'est du Rhin, au delà de la mer du Nord...

Il est vrai que nous devons infléchir nos comportements, parfois changer notre mentalité, bouleverser peut-être certains de nos habitudes. Mais pas à n'importe quelle condition !

NOTRE POLITIQUE DE RECHERCHE

Les organes consultatifs - commission de la recherche - délibératifs - Conseil Scientifique et Conseil d'Université - ont ces derniers mois défini en étroite relation avec les responsables administratifs et les élus l'orientation de cette politique dont nous entendons rester maîtres :

- o **NOS REFUS** :
 - les MOYENS techniques et financiers de nos recherches doivent conserver un équilibre : nous refusons que le financement contractuel (régional, privé, industriel) se substitue au financement national. La gestion des équipements «lourds» de nos laboratoires doit rester sous notre contrôle.
 - La CARRIERE DES CHERCHEURS doit leur assurer sécurité et indépendance. Seuls sont habilités à juger leur compétence et leur progression des chercheurs de même compétence.
 - S'il faut procéder à certaines réformes à l'intérieur du CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE il n'y a pas lieu d'en dessaisir ni le Comité National du C.N.R.S. lui-même en majorité composé d'élus par les chercheurs, ni la Conférence des Présidents d'Universités.
- o **NOS PROPOSITIONS** :
 - Continuer la mise en oeuvre de la politique définie depuis deux ans : regroupement des hommes et des moyens, définition des thèmes de recherche, planification du financement par coordination de toutes les ressources.
 - En 1979 la priorité sera accordée à la réalisation de quatre objectifs :
 - 1 - PLURIDISCIPLINARITE : les chercheurs des sciences physiques, chimiques, géologiques, biologiques, économiques, sociales et géographiques participant aux recherches sur L'AMENAGEMENT ET L'ENVIRONNEMENT vont progressivement développer - à partir des laboratoires et des équipes déjà existantes - de nouveaux programmes. Cette première expérience servira de test.

Pour l'Equipe de Direction
Jean-Pierre ANGRAND

Éditorial

2 - **INFORMATION** : le Conseil d'Université a décidé la mise en place d'une «Cellule Recherches». En étroite coopération avec les services Presse-Information et Accueil-Orientation, cette cellule a pour fonction première de mieux faire connaître à notre environnement socio-économique nos activités scientifiques et de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes chercheurs.

3 - **MANIFESTATIONS REGIONALES** : l'inauguration de notre Centre Commun de Mesures, une journée de dialogue à Wimeux, le développement de la Bourse de l'emploi devront en 1979 assurer une concertation plus approfondie avec l'Établissement Public Régional et les organes représentatifs des milieux économiques et socio-professionnels.

4 - **COOPERATION INTERNATIONALE** : fidèle à ses engagements notre Université développe les échanges scientifiques avec celles d'ORAN et de WROCLAW. Mais elle entend aussi encourager le rapprochement avec nos voisins du Nord-Ouest européen : Grande-Bretagne et Irlande, Belgique, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne.

RESTE A MIEUX NOUS CONNAITRE NOUS-MEME : ce sera l'objet d'une enquête lancée en Janvier 1979 auprès de vous tous, chercheurs de «Lille 1». A partir d'un questionnaire simple vous serez invités à expliciter vos motivations, vos objectifs, vos méthodes et vos conditions de travail, à mettre en valeur les résultats obtenus dans vos équipes, à transcrire en un langage accessible à tous votre propre expérience.

Ainsi sera-t-il à la fois plus positif et plus facile de répondre aux critiques des uns et aux demandes des autres, de prouver que notre Université sait organiser, gérer, inventer au service de TOUS.

Pour l'Equipe de Direction
Jean-Pierre ANGRAND

2.3. L'ouverture sur la Région et l'environnement socio-économique

Plus qu'un long discours, le document 2.3. joint résume bien la pensée de Michel Migeon et de l'équipe de direction qu'il anima sur ce point capital qu'était **l'ouverture de l'Université** sur la Région et l'environnement socio-économique. Ce thème était celui d'un **colloque** organisé en mars 76 sous la présidence de Jacques Lombard et dont Michel Migeon était la cheville ouvrière : il réunissait un grand nombre de responsables politiques de toute appartenance, de représentants des organismes patronaux (CISE, UPM, CCI, etc) et des principaux syndicats. Certes des événements extérieurs et une grève d'étudiants en avaient perturbé le cours, mais le mouvement était lancé et surtout **cette politique d'ouverture avait toute sa légitimité.**

Des contacts permanents ont été mis en œuvre avec les collectivités territoriales en particulier le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, présidé alors par Pierre Mauroy, ou la commune de Villeneuve d'Ascq présidée alors par Gérard Caudron. Il en a été de même avec les organismes patronaux en particulier le Comité Interprofessionnel Social et Economique, présidé alors par Monsieur Bloch, un des éléments clés de cette collaboration étant l'Association Adrinord destinée à faciliter le transfert technologique et le développement de l'innovation dans l'industrie régionale.

Cette **ouverture** dont **l'aspect novateur** a du mal à nous apparaître aujourd'hui tellement elle est devenue évidente demeure cependant une nécessité absolue et mérite bien que l'on salue l'un de ses pionniers.

Document 2.3.



Bulletin Intérieur de Liaison et d'Information

B.I.L.I.

Vendredi 20 Janvier 1976

B.I.L.I. N° 1

LE MOT DE L'EQUIPE

L'UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LILLE
et SON ROLE DANS LA REGION NORD PAS-DE-CALAIS

tel est le thème du Colloque que notre Université organise le VENDREDI 19 MARS 1976.

L'accroissement de nos recherches appliquées ou d'intérêt régional, la multiplication de nos filières de formation à finalité professionnelle ont déjà entraîné une coopération plus étroite avec notre Environnement Socio-Economique

Dans l'état actuel des choses, que ce soit du point de vue de notre budget, de la réforme de nos filières de formation générale de second cycle, ou du développement de la Recherche, nous savons tous qu'il nous faut nous appuyer sur la Région.

L'ouverture, déjà entreprise, de notre Université sur l'extérieur nous permettra de dire au plus grand nombre de représentants des institutions ou organisations régionales, qu'elles soient de caractère administratif, économique politique, social ou syndical :

- Voilà ce que nous sommes, Voici ce que nous pouvons faire .
- Quelle peut être et quelle doit être à nos yeux notre participation au développement social et économique de la Région ?

La majorité des travaux du Colloque se dérouleront en Commissions et les principaux thèmes traités seront les suivants :

- La formation initiale et l'emploi
- La formation continuée, l'Université et l'Entreprise
- La formation devant la Reconversion et la mobilité professionnelle
- Les relations interuniversitaires Franco-Belges

L'Equipe de Direction souhaite qu'un grand nombre d'Enseignants participe à ces Commissions, à titre individuel, et que les différentes catégories de personnels y soient représentées.

M.M.

INVITATION

Les Enseignants et les personnels A.T.O.S. sont tous cordialement invités au COLLOQUE du
19 MARS 1976.

Ceux qui désirent y participer effectivement se feront connaître auprès des Secrétariats
d'U.E.R.

En guise de conclusion,

*la lettre que Michel écrivait à tous les membres de l'Université
au moment de son départ, nous semble résumer
tout ce qui pourrait être dit pour conclure ce document.*



université des sciences et techniques de lille

le président

Villeneuve d'Ascq, le 4 Août 1981

Michel MIGEON

aux Membres du Conseil d'Université plénier
à tous les Personnels de l'Université

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Cher(e) Collègue,

*Nommé Recteur Chancelier des Universités de l'Académie de Grenoble,
je quitte la Présidence de l'U.S.T.L.*

*C'est avec beaucoup d'émotion que je prends congé de vous tous qui
composez cette Université que j'ai servie avec foi et passion pendant de
si nombreuses années. Dans un peu plus de six mois mon mandat se ter-
minait et je savais que pour le bien de tous, il m'aurait fallu rompre
avec le passé car je ne pense pas que la fonction de Président puisse,
d'une façon ou d'une autre, devenir un métier.*

*Pendant près de 10 ans, j'ai assumé des fonctions de direction à la
tête de Lille I dont 4 ans et demi de Présidence. J'y ai connu des
moments difficiles, je sais aussi qu'ils auront été une période de
ma vie d'une exceptionnelle qualité. J'ai eu, en particulier, la chance
de travailler au sein d'une Equipe qui, en plus du volume de travail
exceptionnel qu'elle a fourni, n'a jamais eu comme objectif que la
construction d'une véritable Université au service de la Recherche et
de l'Enseignement, ouverte sur son environnement, soucieuse du deve-
nir de ses personnels et de ses étudiants.*

*Jusqu'à l'élection d'un nouveau Président, l'U.S.T.L. sera dirigée
par mon ami Jean CORTOIS, en tant qu'administrateur provisoire,
Georges SALMER et les autres Membres de l'Equipe le seconderont
dans cette tâche. Je suis persuadé que vous aurez tous à coeur de
les aider.*

*A chacun d'entre vous, Enseignants, Personnels Administratifs, Techni-
ciens Ouvriers et de Service, Etudiants, je présente mes sentiments
les plus cordiaux. A l'Université des Sciences et Techniques de Lille,
je souhaite le bel avenir qu'elle mérite.*

Quatrième période



Remise de l'Ordre National du Mérite à Michel Migeon, Recteur de l'Académie de Grenoble,
par Alain Savary, Ministre de l'Éducation Nationale
Reims, 30 octobre 1984

Michel Migeon,
Recteur à Grenoble...
de juillet 1981 à décembre 1984

L'éloignement ne nous a pas permis de recherches approfondies dans le fonds documentaire du Rectorat de Grenoble pour y retrouver des écrits de Michel Migeon. Néanmoins, les quelques textes qui suivent sont bien dans la continuité de son travail à l'USTL et annonciateurs de son action dans l'Académie de Lille.

Homme de terrain, Michel Migeon s'impliqua personnellement dans la création de la MAFPEN (Mission Académique à la Formation des Personnels de l'Education Nationale) en mars 1982, comme en atteste l'extrait ci-dessous d'un témoignage de Jean Boutet, Chef de MAFPEN de l'Académie de Grenoble de 1982 à 1988.

[...] Une des meilleures preuves de cet intérêt fut qu'il vint assister, en personne, à une Ecole d'été, dans le Vercors, durant trois jours (6-8 Juillet 82). Cette Ecole portait sur la rénovation des collèges, le travail se faisant à partir du rapport Legrand et de la circulaire Vergnaud. Nous étions une quarantaine de participants. Le Recteur Migeon découvrit, comme moi même, les actions, recherches et évaluations qui se faisaient déjà à ce niveau. Ses interventions, faites en toute simplicité, furent extrêmement fréquentes. L'ambiance était excellente.

Au fond il était plus à l'aise dans ce genre de réunion que dans des réunions officielles avec les corps d'inspection par exemple où, de son propre aveu, il avait du mal. A la sortie d'une telle réunion, entre deux portes, il devait me confier : « *Je ne sais pas parler aux Inspecteurs.* »

J'ai donc rencontré régulièrement le Recteur Migeon durant deux ans et demi. Son intérêt était toujours très grand pour tous les secteurs qui s'occupaient également de formation (Mafpen, Cefisem, E .N. et Deug instituteurs, Sciences de l'éducation, Informatique pour tous, Cellule lecture etc...). La mise en route de la formation en informatique le passionnait spécialement [...]

Introduction de la conférence de presse de la rentrée 1984 du Recteur Migeon.

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE GRENOBLE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

Le problème de l'école a toujours fait naître des controverses passionnées. C'est un des signes de l'importance que notre pays attache à son enseignement. Aujourd'hui cependant, beaucoup partagent une conviction : celle que notre système éducatif doit être rénové. Trop de jeunes en sortent sans formation, trop de destins individuels sont noués absurdement tôt, et la diversité des voies qui sont proposées aux élèves est trop réduite pour que l'on puisse répondre aux besoins, aux goûts et aux talents de chacun.

C'est une tâche difficile et complexe qui fait appel à la responsabilité, à l'intelligence et à l'initiative de tous les acteurs de l'éducation dans ce pays, bien plus qu'à la réforme d'un cycle, d'un diplôme ou d'un programme.

C'est autour du collège que se noue la plus forte exigence de changement. Non pas que les autres niveaux d'enseignement soient dispensés de tout effort, mais il faut reconnaître la place singulière du collège dans notre système éducatif actuel et la façon dont il révèle certains des principaux problèmes de notre école.

[...]

Réussir cette transformation nous convie à un renversement des perspectives traditionnelles en matière de réforme de l'enseignement. L'expérience a prouvé qu'il ne suffit pas d'un texte pour régler les problèmes et mobiliser les hommes. Il y faut l'élan et l'adhésion des enseignants, des élèves et des parents. C'est cet élan que nous voulons nourrir en développant l'autonomie des collèges, leur responsabilité et en facilitant leur ouverture sur l'environnement. Un nouvel instrument a d'ailleurs été élaboré au service de la rénovation : la technique de la "globalisation des moyens" que nous décrivons par ailleurs.

[...]

L'Education Nationale est directement concernée par le développement économique, social et culturel de notre pays. Préparer la sortie de la crise et assurer ce développement suppose que nous ne négligions en aucune façon le potentiel d'intelligence et de créativité qui se trouve dans chacun des jeunes qui nous sont confiés.

Extrait d'un article du journal *L'Humanité*,
daté du 25 janvier 1985,
revenant sur le départ de Michel Migeon
pour l'Académie de Lille.

Un recteur part, un autre arrive. M. Michel Migeon, recteur de l'académie de Grenoble, nommé à Lille, vient d'être remplacé par celui de l'académie de Caen, M. Armand Frémont. Un géographe remplace un physicien, il semble qu'un administrateur remplace un pédagogue, un politique succède peut-être à un agitateur.

Agitateur, le recteur Michel Migeon l'était assurément et dans le bon sens. Capable, entre autres et avec des arguments qui touchaient souvent très loin, de faire la preuve que si l'on pouvait faire beaucoup avec des moyens, point n'était besoin de les attendre pour faire bouger les choses, ébranler les immobilismes, faire vivre la pédagogie : que ce soit sur le plan de la formation continue, des formations complémentaires, de la mise en œuvre de la micro-informatique dans les écoles, etc.



**Michel Migeon, Recteur de l'Académie de Lille,
et le Ministre de l'Education Nationale, Jean-Pierre Chevènement
Train - Forum "Vive l'Ecole" - Avril 1985**

**... puis Recteur à Lille
de décembre 1984 à novembre 1986**

**Décret du 21 décembre 1984 portant nomination
de recteurs d'académie**

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi du 14 juin 1854 et le décret du 22 août 1854 concernant l'organisation des académies ;

Vu l'article 13 de la Constitution ;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

Art. 1^{er}. - M. Michel-Jean Migeon, recteur de l'académie de Grenoble, est nommé recteur de l'académie de Lille, en remplacement de M. Durand-Prinborgne, appelé à d'autres fonctions.

M. Georges Lescuyer, recteur de l'académie de Caen, est nommé recteur de l'académie de la Corse à compter du 2 janvier 1985, en remplacement de M. Ottavi.

M. Antoine Ottavi, recteur de l'académie de la Corse, est nommé recteur de l'académie de Caen à compter du 2 janvier 1985, en remplacement de M. Lescuyer.

M. Armand Fremont, professeur à l'université de Caen, est nommé recteur de l'académie de Grenoble, en remplacement de M. Migeon.

Art. 2. - Le Premier ministre et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 décembre 1984.

FRANÇOIS MITTERRAND

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
LAURENT FABIUS

Le ministre de l'éducation nationale,
JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

*Si l'école ne peut être tenue pour responsable de notre retard,
c'est bien à elle qu'il appartient, avec l'appui des Parents, le soutien des Elus,
d'organiser et de gagner la lutte contre les inégalités et l'échec scolaire.*

*Message de Michel Migeon aux Chefs d'Établissement,
2 janvier 1985*

Avant-propos

Dans le cadre de l'hommage que l'USTL a souhaité rendre à Michel Migeon, nous avons accepté, non sans craintes, de "prendre en charge" la période rectorale lilloise de son itinéraire professionnel.

Sollicités pour apporter leur concours à cette heureuse initiative, des collègues, des collaborateurs, des proches, des amis de Michel Migeon ont spontanément répondu à cette demande pour essayer de retracer le plus fidèlement possible ce que fut son action à la tête de l'Académie de Lille de décembre 1984 à novembre 1986.

Le Recteur Desneuf nous a ouvert les archives du Rectorat, nous avons eu accès aux documents de travail, à quelques discours et conférences de presse de celui-ci. Les éditoriaux de "Fenêtre", le journal de l'Académie, rédigés de sa main, et la consultation de la presse régionale nous ont été fort précieux. Enfin des souvenirs personnels de ceux qui nous ont aidés sont venus fort à propos éclairer notre recherche, qu'ils en soient très chaleureusement remerciés.

Après inventaire chronologique et lecture des documents, nous nous sommes imprégnés de leur esprit pour retrouver et traduire au mieux la démarche personnelle de Michel Migeon dans sa définition d'une politique académique conforme à son credo personnel maintes fois exprimé : *"Définir une stratégie globale d'élévation du niveau de formation générale et de qualification professionnelle des jeunes de la région"*.

Vous retrouverez tout ou partie des textes choisis, d'autres n'ont pas été retenus, mais ils sont répertoriés, en fin de chapitre, dans le "Fonds Michel Migeon, Recteur à Lille".

En effet nous avons préféré choisir, en évitant les redites, les documents les plus significatifs, les plus explicites de sa pensée. Notre souci constant a été de *“le faire parler”*. Tous les textes retenus sont le fruit de son travail personnel, mais nous sommes bien conscients que notre recherche ne nous a pas permis de disposer de l'ensemble des documents qu'il a produits, nous ne pouvons que le regretter.

Cependant, la lecture attentive des textes nous a fait découvrir le fil conducteur qui sous-tend la stratégie qu'il mène en adoptant, dans le pilotage de l'Académie de Lille, une véritable démarche de chercheur :

- □ constat et analyse des situations
- □ réflexion
- □ définition d'une politique et d'un plan d'action
 - □ créer les outils
 - □ mobiliser les personnels et les moyens
- □ communication
 - □ faire savoir, animer les réseaux
 - □ expliquer, échanger
- □ évaluation.

Michel Migeon affirme en permanence le rôle capital de la pédagogie : *« C'est dans la classe que se font les choses sérieuses »*. Sa démarche de chercheur et sa constante volonté d'échanger avec tous les acteurs du système éducatif : personnels de tout grade, syndicats, élus, parents d'élèves, etc... lui permettent une fructueuse réflexion qui accompagne la patiente maturation de sa politique académique et la mise en cohérence des actions menées dans tous les secteurs. C'est alors l'aboutissement de sa réflexion, il est en mesure de présenter son *“Programme d'action mobilisateur”*.

Nous avons essayé de décrire ce que fut le cheminement de la pensée et ce que fut l'action de Michel Migeon, Recteur de l'Académie de Lille. Nous sommes passés de la réflexion à l'action, du concepteur à l'administrateur, au gestionnaire. Nous espérons que notre contribution, parmi d'autres, permettra de garder la trace de l'activité d'un haut fonctionnaire, d'un manager tout dévoué au service des jeunes et de leur région.

A Lille, le 31 mars 2004
Francis Nazé & Alain Richard

Les étapes d'un cheminement cohérent

A - La prise de fonction, les premières perspectives

- Première en France : les vœux du Recteur par MINITEL
- Présentation des premiers objectifs : la Formation, un passeport pour l'avenir

B - Les éléments d'une politique

- En direction des collèges, les "maillons sensibles"
 - Le collèges doit se transformer
 - Un renforcement sélectif de l'action éducative à travers ZEP et DSQ
 - Pour la réussite au collège
- L'orientation, un outil
- L'enseignement technologique et professionnel
- L'ouverture vers l'entreprise et les milieux professionnels
 - Le nécessaire rapprochement Ecole-Entreprise
 - Développement et intégration de la formation d'adultes dans l'EN
- Pour la réussite des élèves, des outils pour les enseignants
 - La Mission Lecture
 - Le Cellule à l'Innovation et à la Recherche Pédagogique
 - La collection : Méthodes en pratique
- Les technologies nouvelles, un grand chantier
 - La grande aventure informatique et l'académie de Lille
 - La télématique au service de la gestion éducative
 - Mais qu'est-ce qu'ils font à l'école ?

C - La cohérence d'une politique : le programme d'action mobilisateur

- D'abord créer un vecteur de communication : "Fenêtres"
- Puis décliner un véritable programme mobilisateur

Les documents de notre présentation

*figurent dans le Fonds Michel Migeon, Recteur de l'Académie de Lille
inventorié en fin de chapitre.*

Dans notre texte, ils sont indiqués par [Doc. x]

A – La prise de fonction, les premières perspectives

- Plus que des vœux, la visualisation d'une révolution dans la communication entre les différents échelons de l'administration (Message par MINITEL aux Chefs d'établissement, 2.01.1985) [Doc. 1]

Michel MIGEON

RECTEUR DE L'ACADEMIE DE LILLE

à

MESDAMES ET MESSIEURS

LES CHEFS D'ETABLISSEMENT

Madame, Monsieur.

C'est à plus d'un titre qu'il m'est agréable de m'adresser aujourd'hui à vous tous chefs d'établissement de l'académie de LILLE.

En premier lieu, l'ouverture d'un service TELETEL d'inscriptions au baccalauréat, pour quelque 18000 élèves, constitue une première au plan national. En fait, soyons en conscients, il s'agit d'un tournant qui, au delà de son présent objet, va révolutionner la communication entre les différents échelons de l'administration.

Ensuite, cette innovation correspond à ma prise de fonction à la tête de cette académie qui m'est chère. Sachez que je n'ignore pas combien votre tâche, celle de vos collaborateurs et en particulier celle de tous nos collègues enseignants sont difficiles. En effet, le Nord et le Pas de Calais connaissent au plan scolaire, des difficultés de tous ordres.

Les résultats sont actuellement en progrès notables; ils sont toutefois encore insuffisants pour permettre une relance conséquente de l'Economie Régionale si nécessaire au maintien de l'emploi et à l'embauche des jeunes. Pour la rentrée 85 nous voyons dotés d'un nombre d'emplois nouveaux important; il nous permettra de relancer l'action et de réactiver les énergies.

Si l'Ecole ne peut être tenue pour responsable de notre retard, c'est bien à elle qu'il appartient, avec l'appui des Parents, le soutien des Elus, d'organiser et de gagner la lutte contre les inégalités et l'échec scolaire.

En dernier lieu, je veux profiter de cette occasion exceptionnelle, qui m'est donnée pour vous souhaiter à chacune, à chacun d'entre vous, à votre famille, à votre établissement, à l'ensemble de la communauté éducative une très bonne et très heureuse année. Bon courage à tous.

Michel MIGEON

- Présentation de ses premiers objectifs lors d'une conférence de presse (15 janvier 1985) [Doc. 2]

La Formation : un Passeport pour l'Avenir

Laissez-moi dire, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les journalistes, le plaisir que j'éprouve à me retrouver aujourd'hui devant vous en tant que recteur de cette grande et belle académie de Lille. Je ne regrette pas mes trois années et demie passées à Grenoble, j'y ai beaucoup travaillé, j'y ai aussi beaucoup appris. Je reviens avec quelques idées et je me donne un peu plus d'un mois pour les traduire en programme d'action. J'ai besoin avant de ce faire, de consulter les différents acteurs et partenaires du système éducatif, de prendre la mesure des différents problèmes, en un mot d'apprendre l'Académie.

Avant de vous présenter quelques unes des idées, force qui dictera mon action, je voudrais dire tout d'abord ma satisfaction à succéder Claude DURAND-PRINBORGNE, il a été pour Lille un grand Recteur [.

En second lieu vous dire combien j'ai été touché par l'accueil que j'ai reçu à mon arrivée, que ce soit des autorités politiques, universitaires, administratives, de la Région et des deux départements et aussi de ce Rectorat. Les services académiques et départementaux du Nord - Pas-de-Calais bénéficient d'une grande renommée au sein du monde de l'éducation, je puis vous assurer qu'elle est largement méritée. Il règne dans cette maison une tradition, un état d'esprit tout à fait exceptionnels; à l'origine il y a eu le Recteur DEBEYRE, ses successeurs ont su préserver ce capital, j'en serai un gardien attentif [...]

Et maintenant je voudrais vous donner quelques indications quant à mon action à la tête de cette académie dans trois domaines qui sont totalement complémentaires à mes yeux.

Le domaine de la pédagogie c'est dans la classe qu'il se passe des choses réellement importantes au sein de l'éducation nationale[...]

A l'inverse des modèles des sociétés antérieures, celle dans laquelle nous pénétrons n'offre que peu de place aux femmes et aux hommes dépourvus d'une réelle formation. Les progrès de la technologie loin de nous affranchir de la qualification ne font qu'en renforcer l'absolue nécessité. A l'image des autres pays avec lesquels nous sommes en compétition, notre système de formation doit en priorité se fixer pour objectif la formation de l'ensemble de la jeunesse, la promotion de tous y compris des plus défavorisés.

LA FORMATION : un passeport pour l'AVENIR

J'aimerais fixer un objectif général et concret à l'ensemble de la Région :

Rattraper la moyenne nationale quant à la part d'une classe d'âge qui obtient le baccalauréat.

Le baccalauréat joue pour notre système éducatif un rôle quasi mythique [...]. Après le baccalauréat, c'est l'Université, les études supérieures, l'émancipation par rapport aux parents. Certes, il est possible de s'en passer mais il mesure assez justement au plan statistique le niveau de formation de la jeunesse d'un pays, d'une Région. Sur ce point, notre Région est en retard. Pour une centaine de jeunes de 18-20 ans il y en a pour l'ensemble de la France 26,5 qui l'obtiennent, pour certaines régions ce sont 30, voire 32 et même 34. Pour le Nord - Pas-de-Calais, 21,5. Notre handicap a des causes multiples dont la principale est l'origine socio-professionnelle des parents : l'école ne saurait donc être tenue pour responsable mais c'est à elle, aux enseignants aidés par les parents, soutenus par les ^{élus} élèves, qu'il appartient d'organiser la lutte contre l'échec scolaire, de gagner la bataille contre l'ignorance [...].

L'après baccalauréat est important et nous allons travailler ce sujet, mais allons à partir du baccalauréat remonter toute la scolarité bas ^{sin} de formation par bas ^{sin} de formation, établissement par établissement, école par école pour améliorer le fonctionnement du système, mobiliser motiver les acteurs : élèves, parents, enseignants. Nous pouvons gagner cette bataille, nous devons la gagner.

La gestion d'une organisation

Le domaine de la gestion et de l'administration qui compte 48 277 personnels répartis sur 4.380 écoles, 750 établissements de second degré, ne va pas de soi. Le fonctionnement d'une telle entreprise nécessite une gestion rationnelle utilisant des moyens modernes, elle doit s'appuyer sur un calendrier rigoureux, une répartition équitable et transparente des moyens entre les deux départements et entre les établissements, la responsabilisation des différents niveaux de gestion, le dialogue et la concertation[...]

Pour me résumer, je veux dire aux enseignants : l'administration est à votre service, au service de la pédagogie mais il ne saurait y avoir de bonne pédagogie qui ne prendrait en compte les procédures de gestion.

Le domaine de la communication.

Je viens de vous le dire, l'éducation nationale est une vaste organisation, la communication y est difficile, elle y est pourtant nécessaire, indispensable et le bulletin officiel de l'éducation nationale ne résoud pas tous les problèmes. Je veux parler de l'intercommunication entre le Recteur, l'ensemble des corps d'inspection, les chefs d'établissement et les enseignants, mais aussi celle des enseignants entre-eux et puis celle du monde de l'éducation avec ses partenaires parents, élus et grand public. Nous allons travailler chacun de ces points, utiliser des moyens modernes, chercher des solutions originales. Je veux insister tout particulièrement sur la mise en relation des enseignants entre-eux. Je peux attester qu'ils sont nombreux, les enseignants ou non enseignants qui ^{cherchent et} trouvent des formes plus pertinentes, plus performantes de transmission des connaissances ou méthodes d'éducation, certains travaillent seuls, d'autres en groupe, ailleurs il s'agit d'un établissement dans sa globalité, cette richesse n'est pas suffisamment exploitée. Il faut analyser, évaluer, faire partager et diffuser toute expérience positive à l'intérieur mais aussi à l'extérieur du monde trop fermé de l'éducation nationale.

Voici, Mesdames, Messieurs les journalistes ce que tout juste deux semaines après ma prise de fonction à la tête de cette académie, je souhaitais vous dire.

B – Les éléments d'une politique

- En direction des collèges, tout d'abord, "les maillons sensibles" selon lui : politique de rénovation des collèges, ZEP, DSQ... "**Des mesures cohérentes destinées à faire progresser tous les collèges de notre académie dans le sens d'une plus grande réussite des élèves**" (Editorial du n° 6 de Fenêtre, avril 1986) [Doc. 28]
- "Le collège doit se transformer..." (Discours d'inauguration du collège du Pays de Lalloeu à Laventie, 19 janvier 1985) [Doc. 3]

LES COLLÈGES SONT LES "MAILLONS SENSIBLES DE NOTRE SYSTEME ÉDUCATIF", DES MAILLONS DONT IL FAUT ABSOLUMENT RECHERCHER ET CONFRONTER L'ÉQUILIBRE :

C'EST, EN EFFET, AU COLLÈGE QUE L'ÉLÈVE VA CONSOLIDER SA MAÎTRISE DE L'EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE, CONSTRUIRE SA FORMATION GÉNÉRALE, EN APPRENANT À MIEUX CONNAÎTRE NOTRE LANGUE, NOTRE CULTURE ET NOTRE HISTOIRE, ACQUÉRIR LE SENS DE L'EFFORT, SANS LEQUEL IL N'EST AUCUN APPRENTISSAGE.

C'EST AU COLLÈGE QU'IL VA S'OUVRIRE SUR LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. À TRAVERS ELLE, IL APPRENDRA À PORTER UN REGARD DIFFÉRENT SUR LES OBJETS, LES SYSTÈMES, LES PROCÉDÉS, LE MONDE DU TRAVAIL. L'INTRODUCTION D'UN ENSEIGNEMENT DE TECHNOLOGIE EN SUBSTITUTION À CELUI DE L'ÉDUCATION MANUELLE ET TECHNIQUE VA DANS CE SENS.

C'EST AU COLLÈGE QU'IL APPARTIENDRA DE FORMER DES CITOYENS, CE QUI PASSE PAR UN VÉRITABLE ENSEIGNEMENT DE L'ÉDUCATION CIVIQUE.

TOUTEFOIS, L'ENSEIGNEMENT DANS LE COLLÈGE NE DOIT PAS ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UNE FIN EN SOI. FAIRE EN SORTE QUE TOUS LES COLLÉGIENS ATTEignent LA FIN DE LA 3ÈME EST UNE ÉTAPE À FRANCHIR DANS LA PERSPECTIVE PLUS LARGE DE FAIRE ACCÉDER LE MAXIMUM D'ÉLÈVES AUX SECONDS CYCLES ET AU-DELÀ.

POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS, LE COLLÈGE DOIT SE TRANSFORMER.

IL FAUT QUE CES ÉTABLISSEMENTS DONNENT À TOUS LES CONNAISSANCES AUJOURD'HUI INDISPENSABLES EN PERMETTANT À CHACUN D'ALLER AU BOUT DE SES POSSIBILITÉS.

POUR QUE LE COLLÈGE GÉNÈRE LA DÉMOCRATIE, IL FAUT QU'IL DEVIENNE LE COLLÈGE DE LA RÉUSSITE.

À CE SUJET JE TIENS À SOULIGNER QUE CE NOUVEL ÉTABLISSEMENT -ET J'AI LA CONVICTION QUE C'EST POUR LUI UNE CHANCE- A ÉTÉ RETENU CETTE ANNÉE POUR PARTICIPER À LA PHASE PRÉPARATOIRE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE RÉNOVATION DES COLLÈGES[...]

TOUS CES ÉTABLISSEMENTS, ET DONC CELUI-LÀ, ONT ADOPTÉ AU ADOPTERONT L'AN PROCHAIN, LES MÉTHODES QUI DOIVENT PERMETTRE QUE LE COLLÈGE DEVIENNE EFFECTIVEMENT CELUI DE LA RÉUSSITE.

CES MÉTHODES S'APPELLENT :

- PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE,
- SUIVI PERSONNALISÉ DES ÉLÈVES AFIN DE TENIR COMPTE DE LEUR HÉTÉROGÉNÉITÉ. CELLE-CI EST SOUVENT PERÇUE COMME UN ÉLÉMENT NÉGATIF OU INSURMONTABLE, ALORS QU'ELLE EXPRIME UNE RÉALITÉ PLEINE DE RICHESSE : "NOUS SOMMES TOUS DIFFÉRENTS". CHACUN A SA PERSONNALITÉ. MAIS IL EST CERTAIN -JE N'EN DISCONVIENS PAS- QUE CETTE HÉTÉROGÉNÉITÉ SUSCITE PARFOIS DES DIFFICULTÉS.

LES MÉTHODES QUI DOIVENT PERMETTRE CETTE TRANSFORMATION DU COLLÈGE DEMANDENT :

- UN TRAVAIL COLLECTIF DES ENSEIGNANTS,
- UNE ÉVALUATION RIGOUREUSE.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LA NÉCESSITÉ DE MODERNISER L'ÉCOLE ET DE LA FAIRE COMMUNIQUER AVEC LE MONDE DE L'ÉCONOMIE ET DES ENTREPRISES, MAIS CE SONT D'ABORD LES ENSEIGNANTS QUI DOIVENT S'INVESTIR DANS CETTE OEUVRE DE TRANSFORMATION, CAR C'EST D'EUX EN FIN DE COMPTE QUE DÉPEND LA RÉUSSITE. ET ON SAIT COMBIEN LEUR MÉTIER EST DIFFICILE, QUEL SAVOIR-FAIRE IL REQUIERT, ET LA FATIGUE PHYSIQUE ET NERVEUSE QU'IL ENGENDRE. JE SUIS SÛR QU'ON PEUT COMPTER SUR EUX, MAIS IL FAUT LES AIDER :

- PAR UNE MEILLEURE INFORMATION ET UNE MEILLEURE FORMATION,

- PAR DES RENCONTRES AVEC LE MILIEU ÉCONOMIQUE ET L'ENVIRONNEMENT À TRAVERS, PAR EXEMPLE, LES PROJETS D'ACTION ÉDUCATIVE SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES, LES JUMELAGES AVEC DES ENTREPRISES,

- PAR LA MISE À LEUR DISPOSITION D'OUTILS PÉDAGOGIQUES QUE PERMETTENT LES TECHNOLOGIES NOUVELLES.

LES TÂCHES, VOUS LE VOYEZ, SONT NOMBREUSES MAIS PASSIONNANTES ET JE SAIS POUVOIR COMPTER SUR LA VOLONTÉ DE VOUS TOUS AUJOURD'HUI RÉUNIS AFIN DE FAIRE BOUGER ET AVANCER LES CHOSES, POUR L'AVENIR DES JEUNES QUI NOUS SONT CONFIÉS.

- "Un renforcement sélectif de l'action éducative, à travers les ZEP et le DSQ (Développement Social des Quartiers), 12 juin 1985. [Doc. 15]

Dès Juillet 1981, le Ministère de l'Education Nationale a mis en place une politique visant à réserver davantage de moyens aux élèves éprouvant les plus grandes difficultés scolaires. Cette politique vise à lutter contre l'échec scolaire dont la carte correspond très exactement à l'inégalité sociale.

Les critères retenus pour définir une zone prioritaire recouvrent à bien des égards ceux qui déterminent la définition des quartiers en développement social : constats d'insuffisances dans les domaines du travail, de la culture, des loisirs, de l'habitat, de la sécurité[...]

Les mesures adoptées ne peuvent viser à un simple renforcement des moyens traditionnellement mis en oeuvre. Elles sont d'abord d'ordre qualitatif et portent tant sur les personnels et les équipements que sur la rénovation de la pédagogie, l'amélioration du climat scolaire et sur des actions à destination des publics adultes, comportant des stages de formation continue organisés sur place et intercatégoriels. La création de CDI, de FSE, le développement du sport, l'amélioration de la concertation entre les enseignants, le rôle des délégués-élèves, l'ouverture sur les associations et aussi sur le monde du travail font, avec les stages 16-20 ans partie des actions préconisées et mises en place[...]

Par une attention au cadre de vie, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, par un renforcement spécifique des moyens ou actions de formation sans qu'il y ait dilution dans une amélioration quantitative qui ne serait qu'un leurre, par une recherche action sur les procédures pédagogiques et notamment en matière de pédagogie différenciée, nous contribuons à faire de l'Ecole un milieu de vie, un centre de ressources pour ces quartiers en ne négligeant jamais les apprentissages fondamentaux, seuls garants de la démocratisation, d'une formation plus longue et meilleure. C'est ainsi que la responsabilisation, l'autonomie réelle, pourront être développées, donnant aux enfants de notre région les outils nécessaires à l'exercice d'une pleine citoyenneté et à l'exercice des emplois indispensables à la relance de l'activité économique pour laquelle nous travaillons à vos côtés.

- “Pour la réussite au collège”, document largement diffusé dans l’académie en avril 1986 [Doc. 28, Encart]

Pour la réussite au collège

Politique académique pour qu’un plus grand nombre d’élèves parcourent la totalité du collège dans de bonnes conditions

Ce document s’adresse bien entendu à tous les enseignants des collèges de l’académie de Lille. Mais il s’adresse aussi aux parents, concernés au premier chef par la réussite de leurs enfants et qui, sans doute faut-il le réaffirmer avec force, jouent dans ce domaine un rôle essentiel.

Une politique éducative, aujourd’hui, doit prendre en compte les jeunes tels qu’ils sont, dans le monde tel qu’il est. Un monde où les besoins sont en évolution constamment accélérée et souvent imprévisible. Des jeunes qui ont besoin, pour réussir leur insertion sociale et professionnelle, d’un niveau de formation plus élevé.

Cela suppose qu’un grand nombre d’entre eux accèdent au lycée. Par voie de conséquence, la majorité d’une classe d’âge doit parcourir le collège dans de bonnes conditions, c’est-à-dire dans sa totalité, avec poursuite d’études après la 3^e. C’est là un objectif impératif pour chacun des collèges.

Dans le cadre de son autonomie, et d’une politique académique arrêtée après une large concertation, chaque collège choisira le chemin le plus approprié pour atteindre cet objectif.

Je sais que de nombreuses actions d’une très grande richesse et d’une très grande variété sont déjà mises en œuvre.

Je sais aussi que les moyens nous sont comptés pour la rentrée 1986.

Je sais surtout que je peux néanmoins être assuré du concours de tous pour prolonger les actions entreprises, mettre en œuvre cette politique et concourir à la réussite des jeunes de cette région.

Michel MIGEON.

- L'orientation, un outil dans notre stratégie globale d'élévation du niveau de formation générale et de qualification professionnelle" (Conférence de presse, le 11 avril 1986) [Doc. 29]

IMPORTANCE DE L'ORIENTATION POUR LES ELEVES, LEURS PARENTS, LA COLLECTIVITE

Ce n'est pas à vous Mesdames et Messieurs les journalistes spécialisés dans les questions d'enseignement que j'apprendrai combien les questions d'orientation sont importantes. Elles sont importantes du double point de vue des individus et de la collectivité. Pour les élèves, pour leurs parents, l'orientation représente un moment fort, pas toujours bien préparé, quelquefois mal vécu d'autant plus que nous ne pouvons pas toujours, et pour diverses raisons, donner satisfaction aux vœux des élèves et de leurs familles. Pour la collectivité régionale, les résultats à moyen terme de l'évolution des effets de l'orientation et de l'affectation sont déterminants quant à son devenir économique.

En fait l'orientation s'inscrit dans notre stratégie globale d'élévation du niveau de formation générale et de qualification professionnelle des jeunes de la Région.

C'est aussi pour nous l'occasion de mettre en oeuvre notre politique de communication en direction des parents à laquelle je suis très attaché[...]

Les points sur lesquels nous voudrions mettre l'accent:

1 - Réduire le taux des redoublements à tous les niveaux du système éducatif.

Il n'est bien entendu pas question de supprimer le redoublement mais de le réduire. Toutes les analyses prouvent que, à la suite de plusieurs redoublements, l'âge devient un facteur dissuasif à la poursuite des études, c'est même l'un des éléments clef de l'ECHEC

SCOLAIRE. Nous déployons beaucoup d'efforts pour aider d'une manière préventive les élèves en difficulté, aussi nous sentons nous autorisés à demander aux parents de bien peser leur décision quand ce sont eux qui prennent la décision de faire redoubler leur enfant. J'y reviendrai mais il faut savoir qu'un **redoublement est presque toujours vécu comme un ECHEC**, dans ce cas particulier il a le plus souvent un **effet démobilisateur, préjudiciable à une heureuse suite d'études.**

2 - AMENER LE PLUS GRAND NOMBRE D'ELEVES A PARCOURIR UN PREMIER CYCLE COMPLET

En fin de cinquième un jeune n'a ni les bases, ni la maturité lui permettant d'exercer un choix motivé pour une formation ou un secteur professionnel déterminé ; mieux vaut qu'il continue en quatrième de collège ou en quatrième technologique de lycée professionnel.

3 - CONFIRMER L'ORIENTATION EN B.E.P. COMME UNE VOIE DE REUSSITE

L'augmentation du nombre d'élèves accomplissant un premier cycle complet doit amener un accroissement du nombre des jeunes accueillis en B.E.P. Après un B.E.P. il est tout à fait possible de poursuivre vers un **Baccalauréat Technologique** par l'intermédiaire d'une première d'adaptation (30 % des titulaires de B.E.P. y sont actuellement accueillis), vers un **Brevet de Technicien** ou un **BAC professionnel**[...]

4 - Augmenter le flux d'accès en seconde de lycée.

La classe de seconde constitue une étape délicate dans le cursus des élèves, aussi préparons nous à l'occasion de la prochaine rentrée **une grande campagne de soutien** sous diverses formes avec des moyens spécifiques. Nous y poursuivrons 2 objectifs :

- un meilleur passage de seconde-première
- un développement des filières scientifiques et technologiques. Des actions volontaristes concernant les **JEUNES FILLES** doivent aider à la réalisation de cet objectif.

5 - Développer les formations postérieures aux baccalauréats et faciliter l'accès à l'enseignement supérieur.

Le Baccalauréat général appelle très naturellement une suite d'études longues : classes préparatoires aux grandes écoles ou universités, et le Baccalauréat technologique une suite d'études en section de techniciens supérieurs ou en I.U.T. ou encore en écoles diverses par exemple paramédicales.

EN CONCLUSION

Ainsi que vous pouvez le constater tous nos efforts tendent vers la réalisation de notre objectif : **augmenter le niveau de formation générale et de qualification professionnelle des jeunes de la Région.** Pour atteindre cet objectif nous mettons en oeuvre un ensemble de mesures, toutes prennent en compte la **REUSSITE DES ELEVES.** Pour ce faire nous nous efforçons de prendre en compte les jeunes, tels qu'ils sont, dans le monde tel qu'il est. Un monde où les besoins sont en évolution constamment accélérée et souvent imprévisible. Des jeunes qui ont besoin, pour réussir leur insertion sociale et professionnelle, d'une formation générale plus élevée qu'hier.

Les parents sont bien entendu concernés au premier chef par la réussite de leurs enfants. J'ajoute qu'ils jouent en la matière un rôle essentiel. Autrement dit **tous les parents doivent avoir de l'ambition pour leurs enfants.**

- L'enseignement technologique et professionnel : une filière de réussite (Editorial de Fenêtre n° 3 d'octobre 1985) [Doc. 22]. Cf aussi les [Doc. 18 & 26] dans le fonds Migeon

L'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL UNE FILIERE DE REUSSITE

Je l'ai dit, je le répète, un avenir plus souriant pour notre région passe par l'émergence d'une élite toujours plus large qu'il nous faut savoir retenir ; elle passe aussi et d'abord par une élévation du niveau de formation générale et de qualification professionnelle de tous les jeunes.

Aujourd'hui, au plan international, le niveau de référence est celui du Baccalauréat, c'est-à-dire le niveau de fin d'études secondaires. Viser qu'en l'an 2 000, 80 % d'une classe d'âge atteigne le niveau baccalauréat, cela signifie que 8 sur 10 des jeunes qui vivront dans la Région dans 15 ans se présenteront au baccalauréat.

Dans le dernier numéro de Fenêtre, nous avons montré que pour y parvenir il fallait progressivement faire diminuer les taux de redoublement et pour cela AGIR PREVENTIVEMENT. Aujourd'hui, je voudrais convaincre chacun de la nécessité, pour atteindre l'objectif, de jouer à fond la carte de l'enseignement technologique et professionnel qui doit être développé et modernisé.

Si sur le plan socio-économique c'est une nécessité évidente, pour ma part, je ne manque jamais d'insister, de vanter les mérites d'une forme d'enseignement qui doit être présentée aussi et surtout comme *une filière de réussite personnelle*. Du strict point de vue pédagogique, la démarche technologique, est une démarche centrée sur l'action, qui prend en compte des objectifs précis, les contraintes de la matière et de la vie, des outils, qui amènent constamment l'élève à faire des choix et à les justifier, à articuler savoir et savoir-faire, à mobiliser les connaissances. Cette démarche apparaît comme devant être pour beaucoup de jeunes non seulement *formatrice et attractive* mais aussi *convenant à un grand nombre*.

Suite de la page 1.

La première phase du développement et de la modernisation de nos enseignements technologiques et professionnels consiste à améliorer l'accès à ces enseignements. Toute une série d'actions vont dans ce sens.

Dans les écoles : introduction d'un enseignement d'initiation aux sciences et à la technologie.

Dans les collèges : remplacement de l'éducation manuelle et technique par un enseignement de technologie.

Dans les lycées : remplacement de l'ancienne option de 11 heures de sciences et techniques industrielles par deux options de 4 heures, l'une technologie des systèmes automatisés (TSA), l'autre productique. Seule la Première est indispensable pour l'accès au baccalauréat d'enseignement général E, alors que les deux sont nécessaires pour l'accès aux séries F. Les 2 options ont été ouvertes dès la rentrée 85 dans 17 des 25 lycées techniques que compte l'Académie. Par ailleurs, l'option TSA est enseignée dans 9 des 51 lycées d'enseignement général, favorisant ainsi un

accès élargi au technique industriel.

Cette importante réforme a été très bien accueillie par les élèves et leur famille, elle permet tout à la fois de **moderniser les contenus, d'assouplir les processus d'orientation et de rendre le technique plus attractif**.

Au-delà, nous devons assurer aux bacheliers de techniciens qui le souhaitent une **suite d'études cohérente et efficace**, les IUT et les STS leur offrent des réponses particulièrement adaptées ; 4 groupes supplémentaires ont été créés en 1^{re} année d'IUT ainsi que 8 sections supplémentaires de TS. Il existe également pour les bacheliers F, la possibilité de préparer les concours d'entrée aux grandes écoles. Toutes ces possibilités et d'autres seront développées, en particulier celles de **poursuivre** au-delà du DUT ou du BTS **en université ou en école d'ingénieurs**.

La filière professionnelle, elle aussi, est en train de se modifier, de se moderniser. En fin de 3^e, à côté de la seconde de détermination qui ouvre les portes de l'enseignement général et de l'enseignement technologique, la préparation

au BEP constitue une excellente alternative. Le BEP, outre les possibilités propres qu'il offre sur le marché du travail, permet aujourd'hui déjà une suite d'études vers le baccalauréat technologique, 30% des titulaires du BEP suivent ce cheminement et obtiennent d'excellents résultats. A compter de cette rentrée, une nouvelle voie s'ouvre aux élèves qui ont choisi après leur troisième de collège d'entrer au LEP.

En effet, **8 établissements préparent déjà un diplôme de niveau IV**, 3 à un brevet de technicien, 5 à un bac professionnel. Nous développerons rapidement ces nouveaux **baccalauréats professionnels** qui doivent accompagner la modernisation de l'économie de notre Région et assurer à nos jeunes des débouchés valorisants.

L'enseignement technologique et professionnel industriel ou tertiaire est **vivant, innovant**, beaucoup reste encore à faire pour **moderniser la carte des formations et combler le retard des équipements**. Nous ferons qu'il devienne de plus en plus une **pleine filière de réussite**.

MICHEL MIGEON.

■ L'ouverture vers l'entreprise et les milieux professionnels

- "Le nécessaire rapprochement Ecole-Entreprise" – 7 juin 1985 [Doc. 13]

Hier encore, la prospérité économique reposait sur une main d'oeuvre numériquement importante, aux emplois peu qualifiés.

Aujourd'hui et sans aucun doute demain plus encore, la vigueur d'une économie s'appuie d'abord sur la compétence, sur la capacité des responsables et cadres d'entreprise à innover, à mobiliser les énergies, les talents, l'intelligence de chacun. C'est de la capacité de l'ensemble de ses personnels, à s'adapter, à maîtriser constamment les nouvelles technologies, que dépend la prospérité des entreprises qui seront alors créatrices d'emplois[...]

Tels sont les fondements de la politique de rapprochement entre l'école et le monde du travail[...]

La concertation, les jumelages permettent la mise en oeuvre, le développement d'un grand nombre d'actions concrètes à incidence plus immédiate, je m'arrêterai sur un certain nombre d'entre-elles caractéristiques et conformes aux objectifs définis.

En premier lieu, j'évoquerai les formations complémentaires d'initiatives régionales qui ont été mises en place depuis la rentrée 1983. Ces formations se situent en prolongement immédiat d'un diplôme tel que le C.A.P., le B.E.P. ou le Baccalauréat et Brevet de Technicien Supérieur ; elles sont conçues en alternance entre l'école et l'entreprise avec l'ambition de réduire l'écart entre le contenu de qualification des emplois proposés et le contenu des diplômes. Cette formation alternée, dépassant la stricte notion de stage, solidarise enseignants et techniciens d'entreprise dans un projet dont ils ont déterminé les contenus et les formes de validation[...]

D'initiative plus ancienne, les séquences éducatives, constituent de véritables moments de formation sur le lieu du travail. D'une durée de 3 à 5 semaines, elles concernent les élèves des lycées d'enseignement professionnel[...]

Les projets techniques réalisés par des élèves des sections de techniciens supérieurs sous la direction de leurs professeurs sont

l'amorce d'une démarche d'ingénierie de la part de nos établissements au bénéfice des entreprises. Il s'agit d'analyser et de répondre à un besoin technologique de façon innovante. L'intérêt dans la préparation des jeunes à leur futur travail est évident : réponse à un besoin réel nécessitant recherche et application, aide à l'entreprise dans son développement, enfin adaptation de nos établissements aux conditions réelles de travail en entreprise. Cette forme de concertation est plus particulièrement pratiquée avec les P.M.E. et les P.M.I., qui trouvent ainsi auprès des lycées une assistance technique intéressante.

Ainsi le réseau serré des établissements d'enseignement technique peut jouer au plan économique un rôle non négligeable dans la revitalisation et le développement du tissu industriel régional. Cet apport donne en outre aux jumelages un indispensable caractère de réciprocité.

Cette concertation ne se limite pas aux seuls établissements d'enseignement technique et professionnel. Le développement des relations avec l'entreprise est susceptible de contribuer à la construction d'une véritable culture scientifique, technique et économique chez nos élèves des écoles, des collèges. Ainsi transformerons-nous, en profondeur les attitudes que les français ont a priori par rapport aux objets, aux systèmes, aux procédés et aux emplois techniques.

Notre monde se transforme en profondeur par les technologies nouvelles bien sûr, mais aussi par un besoin nouveau de communication et de participation, par les aspirations renouvelées de la jeunesse. Ces transformations, les enseignants ont quelquefois pu les suivre au travers d'un certain malaise. En ouvrant l'école, en se rapprochant du monde du travail, ils peuvent y trouver l'espoir, une voie de reconnaissance de leur compétence, les entreprises y gagneront en efficacité sociale, en compétitivité économique et les jeunes en emploi.

M "Un clin d'œil en guise de bilan" – Allocution prononcée à l'occasion de la remise de distinctions dans l'ordre des Palmes Académiques de la promotion exceptionnelle "semaine de l'Education – Vive l'Ecole" – 6 mars 1986 [Doc. 27]

[...] Tous ceux qui se sont fait un devoir de courir aux quatre coins de l'Académie pour cosigner des conventions, ouvrir des expositions, présider des débats, vous le diront : qu'elle était belle notre Région, qu'ils étaient magnifiques nos collèges, nos écoles, nos lycées, démontrant à tous que cet état d'esprit d'ouverture, de coopération avec le monde du travail était largement partagé. Imaginez un spectacle rassemblant dans un même lieu un millier d'entreprises et 138 établissements signant en vagues successives 1252 conventions [...]

- "Politique académique en faveur du développement et de l'intégration de la formation d'adultes dans l'Education nationale" Inauguration du secrétariat du GEPEN de Bruay-Béthune, 20 juin 1986 [Doc. 31]

[...] **Il m'a paru souhaitable de tracer quelques perspectives d'avenir à propos d'un sujet auquel j'attache depuis déjà de longues années la plus grande importance : développement et intégration de la formation d'adultes dans l'Education nationale[...]**

I - LE CONSTAT

[...] L'objectif de la politique académique consiste à mobiliser cet immense potentiel au profit de l'élévation du niveau de formation générale et de qualification professionnelle des femmes et des hommes de notre région, qu'ils soient salariés ou demandeurs d'emploi, ouvriers, employés ou cadres d'entreprise.

En outre, les relations établies avec les entreprises et les collectivités locales pour réaliser cet objectif ont des retombées utiles sur le fonctionnement pédagogique et matériel des établissements, c'est-à-dire sur la formation et l'orientation des élèves.

II - L'ANALYSE

En 1986, chacun devrait comprendre à quel point l'Education nationale peut **favoriser les effets de synergie** entre les entreprises, entre les entreprises et les collectivités locales, entre les entreprises et les citoyens[...]

En multipliant les interactions entre l'école et son environnement l'Education nationale s'est dotée de nouvelles capacités acquises au contact des entreprises de pointe, des entreprises qui bougent, avec lesquelles elle est maintenant liée par un exceptionnel réseau de conventions et d'accords-cadre. Ces nouveaux savoir-faire, nos lycées pourraient les redistribuer plus largement, puisqu'aujourd'hui l'évolution des technologies, la modification des systèmes de conception, de

production, de gestion de la production, de la distribution imposent à toutes les entreprises d'investir dans la formation, complément indispensable de tout investissement matériel.

Si l'Education nationale favorise les effets de synergie, elle constitue aussi un puissant levier d'aménagement du territoire car le réseau des établissements autorise l'organisation de la formation au plus près des besoins exprimés, dans le temps et l'espace, au plus près des habitants, au plus près des entreprises. Lieu de formation, lieu-ressources, l'établissement peut apporter une forte valeur-ajoutée au secteur géographique dans lequel il exerce son activité.

Aujourd'hui un nombre trop important d'établissements considèrent que leur seule mission consiste en la formation initiale des jeunes. Cette réduction du rôle des établissements est sans aucun doute très préjudiciable aux jeunes d'abord, à notre économie ensuite. La mission des établissements doit être conçue comme une mission homogène, où formation initiale et formation continue constituent deux aspects complémentaires d'une seule et même mission. A l'évidence cette mission comporte également une prise en charge de l'aide que nous devons aux jeunes en matière d'insertion professionnelle et sociale[...]

III - LES PROPOSITIONS D'ACTION

Gérer l'Education nationale dans l'esprit du service public avec les méthodes positives de l'entreprise, passe à l'évidence par une politique d'investissement particulièrement dynamique et qui favorisera :

La multiplication des centres d'accueil [...]

La constitution de structures pédagogiques à caractère permanent

L'exigence accrue d'individualisation de la formation (congé individuel de formation, nouvelles formations en alternance dont la conception et la réalisation doivent être négociées pour chaque jeune dans chaque

entreprise d'accueil, etc...) nous oblige à développer un nouveau dispositif de formation[...]

Cette structure pédagogique permanente s'appuiera de façon optimale sur le système des unités capitalisables par contrôle continu[...]

La création d'emplois par transformation d'une part des heures supplémentaires.

La formation continue, moyen d'ouverture de l'école sur son environnement, moyen de rénovation pédagogique, apporte -et tous ceux qui en ont fait l'expérience peuvent en témoigner- un exceptionnel enrichissement au métier d'enseignant[...]

Effectuée en dehors du service statutaire, l'activité formation continue reste marginale, mal intégrée à la vie de l'établissement.

Une partie des ressources de la formation continue doit donc être mobilisée pour créer des emplois : une telle politique est pédagogiquement souhaitable, elle ne peut être que bénéfique au plan social[...]

Je le répète avec beaucoup de conviction, le développement de la formation continue est lié à l'extension des services assurés par des personnels permanents dans le cadre de leur service normal.

Une gestion dynamique des personnels incluant un volet formation

Compte tenu des caractéristiques de notre académie, le recrutement de personnel contractuel n'est pas à négliger, pour autant que le niveau de diplôme soit suffisant et que le recours aux contrats annuels devienne la règle ; de la stabilité des personnels dépend leur capacité à se former donc l'élévation des compétences des GEPEN et du potentiel régional de formation[...]

- Pour la réussite des élèves, des outils pour les enseignants
- Une Cellule à l'Innovation et à la Recherche Pédagogique (CRIP) confiée à Pierre Tison et une Mission Lecture à Jean Dornel (Lettre aux secrétaires académiques du 7 mai et Conférence de Presse du 20 mai 1985) [Doc. 8 & 10]

Tout le monde sait, maintenant, que la corrélation est forte entre ces chiffres (taux de redoublement, nombre d'élèves qui quittent nos établissements sans diplôme) et ceux qui révèlent un accès insuffisant à la lecture. Personne ne songerait à nier le rôle capital de l'écrit qui, bien loin de tomber en désuétude, occupe une place prépondérante dans l'environnement contemporain, conditionne la plupart des actes quotidiens et constitue la condition essentielle de l'insertion de l'individu dans la société d'aujourd'hui et celle des années qui viennent : comment le travailleur appelé désormais à une plus grande mobilité sociale pourrait-il poursuivre ou reprendre sa formation s'il ne peut pas s'informer et se former par l'écrit ? [...]

C'est en pensant à leur rendre service, à aider tous ceux qui se mobilisent pour cet effort considérable que j'ai décidé de créer une Mission à la lecture pour notre académie.

A cette Mission j'assigne un objectif précis : soutenir, en liaison avec toutes les instances pédagogiques et administratives, toutes les actions, organiser toutes les coordinations qui aideront ces personnels de l'éducation, notamment ceux qui ont en charge les élèves des cours moyens, 6ème et 5ème, à mettre en oeuvre un apprentissage continué de la lecture.

[...] Le rôle de la Mission est de mieux recenser, de mieux faire connaître et utiliser ce qui existe, notamment les formations, et d'apporter une réponse souple et adaptée, immédiate, aux demandes de conseils et d'informations pour réaliser ces apprentissages continués [...]

Il est urgent d'agir en rendant cohérentes et opératoires les actions entreprises de tous côtés pour faire reculer l'illétrisme, pour accroître la maîtrise de l'écrit, aussi bien à travers la lecture qu'à travers l'écriture, sans laquelle l'individu ne peut réaliser sa personnalité individuelle, professionnelle et sociale.

La Mission Lecture. CHACUN CONVIENT QUE DE TOUS LES APPRENTISSAGES, CELUI DE LA LECTURE EST LE PLUS IMPORTANT, SANS DOUTE AUSSI LE PLUS COMPLEXE. RIEN NE SERAIT PLUS FAUX QUE DE CROIRE QUE L'ÉCOLE ET SES MAÎTRES L'AIENT JAMAIS PERDUE DE VUE, MAIS LES TEMPS ONT CHANGÉ. AUTREFOIS, SEULE UNE FAIBLE PART D'UNE CLASSE D'ÂGE ENTRAÎT AU COLLÈGE ET LES INSTITUTEURS POUVAIENT POURSUIVRE AVEC TOUS LES AUTRES ENFANTS L'APPRENTISSAGE SYSTÉMATIQUE DE LA LECTURE JUSQU'À 14 ANS. MAINTENANT LA GRANDE MAJORITÉ DES JEUNES QUITTENT L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À 11 OU 12 ANS POUR LE COLLÈGE.

AUJOURD'HUI LA NON MAÎTRISE DE LA LECTURE EST UNE CAUSE D'EXCLUSION, VOIRE D'AUTO EXCLUSION NON SEULEMENT DE L'ÉCOLE MAIS DE LA SOCIÉTÉ.

L'ILLÉTRISME EST UN OBSTACLE À TOUTE POLITIQUE COHÉRENTE D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE. PAR CONTRE LA MAÎTRISE DE LA LECTURE PROTÈGE L'ENFANT, L'ADOLESCENT, L'ADULTE DE L'IGNORANCE, CAR C'EST L'INSTRUMENT NÉCESSAIRE DE TOUTE INSTRUCTION [...]

LA MISSION S'INTÉRESSE PLUS SPÉCIFIQUEMENT À L'APPRENTISSAGE CONTINUÉ. CETTE DISTINCTION SE JUSTIFIE À DIFFÉRENTS TITRES, LE PLUS IMPORTANT CONCERNE L'OBSERVATION DU COMPORTEMENT DES ENFANTS FACE À L'ÉCRIT AU COURS ÉLÉMENTAIRE 2. UNE MAJORITÉ D'ENTRE-EUX DÉCHIFFRENT, C'EST-À-DIRE SONT OBLIGÉS DE TRAITER L'ÉCRIT PAR LA MÉDIATION DE L'ORAL. CETTE DÉMARCHE LONGUE EST DIFFICILE ET FATIGANTE, L'ÉCRIT N'EST COMPRIS QU'AU PRIX D'UNE GYMNASTIQUE COÛTEUSE, UNE MINORITÉ EXPLORE ET QUESTIONNE DIRECTEMENT LA CHAÎNE ÉCRITE, CES ENFANTS LISENT CAR LIRE C'EST DIRECTEMENT FAIRE DU SENS AVEC DE L'ÉCRIT, C'EST UNE ACTIVITÉ IDEO-VISUELLE, L'ÉCRIT EST UN LANGAGE PAR L'OEIL [...]

POUR NOUS RÉSUMER, LA MISSION ACADÉMIQUE À LA LECTURE SOUTIENDRA OU METTRA EN PLACE DES ACTIONS PROPRES À AIDER LES INSTITUTEURS, DOCUMENTALISTES, ENSEIGNANTS DE LETTRES ET DES DIVERSES DISCIPLINES ET TOUT AUTRE PERSONNE À DÉVELOPPER LES DIVERS COMPORTEMENTS DE LECTEUR CHEZ LES ÉLÈVES, FAVORISER LES SITUATIONS DE COMMUNICATION ÉCRITE, POUR CONFORTER LE SAVOIR LIRE, INSTAURER LE SAVOIR TOUT LIRE, DÉVELOPPER LE PLAISIR DE LIRE. ELLE AURA ÉGALEMENT À TRAVAILLER LES PROBLÈMES D'ÉVALUATION FORMATIVE À LES VULGARISER, IL EST BIEN CONNU QU'UNE ÉVALUATION MIEUX COMPRISE FACILITERA LA PRISE DE CONSCIENCE ET LE CHANGEMENT DES PRATIQUES [...]

La C.R.I.P. L'INNOVATION ET LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE, FACTEURS DE DYNAMISME POUR NOS ENSEIGNANTS ET DE RÉUSSITE POUR NOTRE ENSEIGNEMENT.

DÉJÀ, SUR LE TERRAIN, À TITRE INDIVIDUEL OU PAR PETITES ÉQUIPES, ILS SONT NOMBREUX CEUX QUI ASSURENT UNE DYNAMIQUE D'INNOVATION, DE RECHERCHE-ACTION. CETTE CELLULE A POUR PREMIER RÔLE DE LES RECONNAÎTRE, ELLE SE VEUT ÉGALEMENT

UNE STRUCTURE D'INCITATION, DE MISE EN RELATION, D'AIDE À L'INITIATIVE, À LA CONSTITUTION D'ÉQUIPES, ELLE DEVRA ÉGALEMENT ASSURER L'ÉVALUATION ET LA DIFFUSION DES RÉSULTATS.

Les principes essentiels de la CIRP

1 – La cellule doit être **turnée vers l'action** : il n'est évidemment pas question d'agir sans réfléchir mais il faut absolument éviter de réfléchir sans agir !

2 – Cette action doit **s'appuyer sur le terrain** : nous devons catalyser, soutenir, harmoniser et coordonner les actions qui nous seront proposées et que nous aurons retenues. Il s'agit en fait essentiellement d'aider des innovations et recherches pédagogiques proposées librement par des individus, des équipes, des établissements, voire des regroupements d'établissements.

3 – La C.I.R.P. doit **favoriser l'interaction "pratique enseignante – innovation et recherche pédagogiques – formation initiale et/ou continue"**. Cette interaction entre l'innovation et la recherche pédagogiques d'un côté, la formation de l'autre montre que la C.I.R.P. doit faire partie de la MAFFPEN, tout en bénéficiant d'une large autonomie de décision.

Pierre Tison

- Une collection pour un enseignement méthodologique : Introduction à la collection "Méthodes en pratique", 14 septembre 1986 [Doc. 36]

Élever le niveau de formation générale et de qualification de tous les jeunes constitue sans aucun doute, pour l'académie de Lille, une nécessité rarement mise en question, au moins sur le plan du principe. Encore faut-il pour cela créer un ensemble de conditions qui concourent à la réussite des élèves et donner aux enseignants les outils les plus efficaces pour surmonter les difficultés auxquelles chacun dans sa classe est confronté.

En tout premier lieu, il apparaît indispensable d'explicitier ce que l'on attend des élèves et de les évaluer en fonction des objectifs ainsi définis. Chaque fois qu'une évaluation est organisée sérieusement, à l'entrée en sixième des collèges, en seconde des lycées, en première année de premier cycle des universités et même en classe préparatoire aux grandes écoles, cette évaluation fait apparaître des lacunes non seulement en termes de connaissances, qu'il est relativement facile de pallier, mais aussi et surtout en termes de METHODES. Il faut en prendre pleinement conscience, beaucoup de nos élèves perdent pied d'abord parce qu'ils ne savent pas organiser leur travail.

Très souvent j'ai eu l'occasion d'en parler avec les professeurs et avec les corps d'inspection. Comme eux, j'ai été frappé par la qualité de la réflexion de certains enseignants mais aussi, le plus souvent, par leur isolement, leur relative impuissance à trouver en une seule année scolaire une réponse satisfaisante à leurs préoccupations.

A la fin du mois de mai dernier, j'ai demandé aux inspecteurs pédagogiques régionaux de Lettres et de Mathématiques, de constituer des équipes de six enseignants dans chacune de leurs disciplines et pour chacun des niveaux de 6e, 5e et seconde. Leur objectif : concrétiser leur réflexion commune à travers une brochure dressant un inventaire des pratiques méthodologiques que tout enseignant devrait inculquer aux élèves. Concevoir et élaborer ces cahiers en huit semaines relevait de la gageure : le défi a été relevé. Chacun y a mis toute son intelligence, son métier, son enthousiasme, que tous en soient chaleureusement remerciés.

Parallèlement, il était décidé que le C.R.D.P. serait l'éditeur et le distributeur exclusif de ces brochures. Il nous a semblé qu'il était judicieux à cette occasion de créer une collection « METHODES EN PRATIQUE ». Ici aussi un travail considérable a été réalisé en très peu de temps. Bientôt cette collection sera complétée : des équipes de physiciens sont au travail, puis viendront les langues, la biologie et la géologie, l'histoire et la géographie.

Il ne m'appartient pas de juger du travail déjà réalisé ou en cours ; sans doute, après un an d'usage, les brochures de cette collection mériteront-elles d'être revues. Je souhaite pour ma part qu'elles apportent aux enseignants de notre Académie le soutien, l'aide, leur permettant de valoriser leur compétence à travers la réussite de leurs élèves.

■ Les technologies nouvelles, un grand chantier... comme un tonneau des Danaïdes...

- La grande aventure informatique et l'académie de Lille (Editorial de "Fenêtre" n° 7 de juin 1986) [Doc. 30]

L'engagement conjoint des conseils généraux, du conseil régional et de l'Etat a permis à l'Académie de prendre de l'avance en matière d'informatique. Cette avance, il importe de la conserver. Le présent numéro de Fenêtre traite de l'ensemble des problèmes liés à l'informatique au sein de l'éducation nationale.

Il s'efforce également de dégager les lignes de force d'une dynamique qui permet d'être de ceux qui font les choses plutôt que ceux qui les subissent.

Le plan I.P.T., venant à la suite du P.R.I.I., a permis de réaliser un important effort d'équipement et de formation, en particulier dans les écoles. Mais il est vrai que, pour l'ensemble des collèges et de nombreux lycées, la mise à niveau aux normes d'I.P.T. n'est pas encore terminée. L'Etat et les collectivités territoriales, au titre des contrats de plan, vont donc encore réaliser un effort très important dans ces établissements en 1986. On peut toutefois considérer que la phase d'appropriation technique des outils se termine.

Avant de passer à une nouvelle étape, celle que je qualifierais de phase de généralisation, nous devons sans retard ni complaisance, c'est-à-dire en toute lucidité, circonscrire l'intérêt réel de ces outils pour la formation et la réussite des élèves. L'amélioration de l'utilisation pédagogique de tels instruments est donc à l'ordre du jour. Pour la rendre possible notre effort doit en priorité porter sur la formation et sur la structuration. La formation doit désormais prendre en compte la spécificité des disciplines, et aussi

l'expérimentation, l'évaluation des logiciels. La structuration est bien engagée puisque l'académie compte aujourd'hui 24 centres permanents qui assurent, au plus près des enseignants, les fonctions de formation, d'appui, d'animation et de diffusion.

Notre réussite suppose que les problèmes de maintenance de l'ensemble du parc de matériel soient réglés à tous les niveaux. Ils sont en cours de résolution dans le second degré et il nous faudra trouver avec les municipalités des modalités adaptées aux écoles.

Mais l'informatique ne serait rien sans les logiciels. C'est la raison pour laquelle je me réjouis du double effort déjà accompli, d'une part pour la production de logiciels pédagogiques par les enseignants de l'académie et, d'autre part, pour leur diffusion par le C.R.D.P. avec l'aide de la Région. Ces produits — je suis heureux de le souligner — rencontrent, tant au niveau régional qu'au niveau national, un excellent accueil qui devrait inciter tous nos enseignants à poursuivre leurs recherches afin d'améliorer encore la qualité et le nombre de nos productions.

Comment parler des usages multiples de l'outil informatique sans réaffirmer l'importance que nous devons accorder à l'enseignement de l'informatique pris comme objet d'étude. Là aussi l'Académie se distingue à travers le développement de l'enseignement de l'option informatique dans les lycées. Il convient de rapprocher de cet enseignement l'expérience "Informatique au service de la réussite" entreprise dans cinq collèges de l'Académie — sur vingt en France — au sein des classes de cinquième, en plus du temps scolaire.

L'Académie a également la chance de disposer d'un des huit serveurs télématiques lourds du plan I.P.T. Après une analyse minutieuse des diverses possibilités, j'ai décidé de l'implanter au C.R.D.P., ce qui en fait le premier à être équipé d'un serveur de cette puissance. Cet outil, chacun devra se l'approprier, en utilisant toutes les possibilités. Par exemple, il devrait être pour tous les C.D.I. un moyen nouveau et efficace d'animation. Les documentalistes, qui sont des personnels particulièrement ouverts à l'utilisation de ce type de matériel, seront sensibilisés et formés aux possibilités nouvelles qui vont leur être offertes.

La liste de tout ce qui participe à ce qu'il faut bien appeler l'aventure informatique de l'Académie de Lille est longue et je ne peux ni ne veux prétendre ici en faire la liste exhaustive. Je citerai cependant encore notre projet de centre de ressources dédié à l'informatique industrielle : conception et fabrication assistées par ordinateur, dessin assisté par ordinateur, machines outils à commande numérique, ainsi que le plan de créations de logiciels d'enseignement professionnel de niveau V qui fait l'objet d'une étude par le Conseil Régional.

Pour terminer au moins provisoirement sur ce sujet, je voudrais faire partager à chaque enseignant ma conviction, mon enthousiasme afin que le rôle et la place de l'informatique s'accroissent dans l'enseignement, et que l'Académie de Lille conserve la place qui est actuellement la sienne, au bénéfice de la formation initiale et continue et du développement de l'économie de notre région.

N'ayons garde toutefois d'oublier que l'informatique sera ce que nous en ferons.

- La télématique au service de la gestion éducative. Réflexion sur une pratique et perspectives de développement [Doc. 34]. (Journée "Vidéotex" à la Voix du Nord à Lille au cours de laquelle, pour la première fois, seront publiés au Minitel les résultats au baccalauréat - 2 juillet 1986... Relayée par le Monde Informatique du 14 juillet suivant). Extrait Fenêtre n° 4 de Décembre 1985

Aujourd'hui, il n'est plus possible d'en douter, la maîtrise de **l'informatique** est désormais un des enjeux essentiels de cette fin de XXème siècle[...]

La télématique en est un bon exemple. En mariant les moyens de l'informatique avec ceux des réseaux de télécommunications, **la télématique ouvre des champs nouveaux**. Merveilleux moyen d'échange d'informations de toute nature entre les individus, elle peut être, comme viennent de vous le montrer plusieurs des chefs de division ou de service du Rectorat de Lille, **un outil au service de la gestion**, d'une gestion au service des élèves, des enseignants, des établissements[...]

Mes remarques auront trait à nos besoins dans le domaine de la **communication**, à notre souci de **responsabilisation**, à la dimension **gestion temps réel** induite par la télématique et enfin à la nécessité pour l'Education nationale de **s'ouvrir et de collaborer** avec son environnement.

Dès ma prise de fonction c'est-à-dire depuis 18 mois, j'ai affiché et -j'espère- développé nos capacités en matière de communication. Dans cette Région Nord/Pas-de-Calais, l'Education nationale compte, dois-je le répéter, environ 80 000 personnels dont 50 000 enseignants. De la maternelle à l'université, elle scolarise 1 100 000 jeunes et je n'aurais garde d'oublier que l'ensemble de la population est concerné par l'Ecole ne serait-ce que comme parents d'élèves.

Vous pouvez donc imaginer que les problèmes de communication auxquels nous sommes confrontés sont complexes et multiples.

**MAIS QU'EST-CE QU'ILS
FONT A L'ECOLE ?**

Un titre volontiers provocateur pour l'émission coproduite par le Rectorat de Lille et FR3 Nord/Pas-de-Calais...

A une époque où l'école et les enseignants sont les cibles privilégiées de critiques souvent sévères, il est important de montrer ce qui se passe vraiment à l'école aujourd'hui. Or le dynamisme des équipes éducatives, l'originalité des pédagogies mise en œuvre doivent être reconnus là où ils sont manifestés. Le milieu scolaire est aujourd'hui particulièrement mouvant : par le biais des projets d'établissement conçoit des manières nouvelles de motiver les élèves.

Le but de cette émission : faire connaître aux parents en particulier et au public en général les aspects les plus novateurs de l'école actuelle. Car bien sûr l'école n'est plus ce qu'elle était, elle a considérablement évolué, heureusement pour les enfants qui lui sont confiés. L'école est de son temps.

C'est dans cette optique que d'ailleurs les techniques audio-visuelles font leur entrée à l'école...

Il s'agit donc d'un magazine télévisé préparé et présenté par de jeunes élèves. Exercice ardu pour des adolescents ? Certes, mais ils adorent découvrir cet instrument de communication, la timidité dépassée, ils éprouvent le plaisir de "passer à l'antenne". Un plaisir sans doute mérité puisqu'ils travaillent en dehors des cours environ 5 heures pour une émission de 6 mn...

Deux rendez-vous à ne pas manquer sur la 3^e chaîne :

Mais qu'est-ce qu'ils font à l'école : émission de 15 mn le premier mardi de chaque mois à 18 heures 35.

"13-17 INFOS" : émission de 6 mn chaque mardi à 19 heures 05.

Margaret GUFFROY

Il nous faut expliquer le pourquoi, le comment d'une politique dont l'objectif prioritaire est la **réussite des élèves**. Différents supports sont utilisables, quelques-uns le sont déjà et seront améliorés, développés :

. nous avons créé un journal **"FENETRE"**, le journal de l'académie de Lille, 6 numéros par an, et tiré à 100.000 exemplaires, il est principalement destiné aux enseignants, mais beaucoup de parents peuvent se le procurer.

. **"MAIS QU'EST CE QU'ILS FONT A L'ECOLE"** tel est le titre d'une émission mensuelle que nous coproduisons avec FR 3 Nord-Picardie.

. Chaque fois que nécessaire, nous organisons des conférences de presse ou invitons les journalistes à des journées de travail, par thème, sur le terrain.

. sur des sujets bien circonscrits nous avons amorcé la publication de monographies [...]

Mais nous avons bien d'autres problèmes de **communication**, en particulier lorsque nous avons à faire remonter les informations dont sont détenteurs les élèves, les enseignants ou les établissements. A cet égard, la télématique est un **nouveau moyen d'échange d'informations**, qui s'avère remarquablement adapté au besoin d'une organisation comme la nôtre. Je dis bien d'échange, car le logiciel destiné à collecter les données dont nous avons besoin, peut comporter des éléments destinés à informer, à aider, à guider et même à provoquer une démarche active de la part de notre interlocuteur.

OCAPI en est un bon exemple, non seulement il nous permet de recueillir les intentions d'orientation de poursuite des études des élèves dans les formations post-BAC ou post-BEP, mais il tient également une

place importante dans le processus de construction d'un projet personnel et l'on sait à quel point cette démarche est importante en vue de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

LILNOT collecte des notes, Harmonie permet à chaque enseignant de situer son échelle de notation par rapport à l'ensemble des notes déjà enregistrées[...]

Prenons à nouveau ~~l'~~exemple des examens, une fois que les sujets ont été choisis selon une procédure longue et minutieuse, que les corrigés et barèmes ont été arrêtés par nos groupes d'experts, il est évident que l'acte important, des milliers de fois répété, va se jouer entre candidats et correcteurs par copies interposées. Dans une procédure aussi complexe, les seules pièces justificatives, ce

sont bien les copies elles-mêmes, les copies sur lesquelles les correcteurs ont apposé annotations et notes. Il y a donc un intérêt objectif à supprimer tout intermédiaire et à faire en sorte que les enseignants assurent eux-mêmes la saisie des notes qu'ils ont apposées sur les copies qui leur ont été confiées. Outre le fait qu'ils se trouvent ainsi **responsabilisés**, attitude que d'ailleurs ils revendiquent, nous pouvons inclure dans le logiciel de saisie des éléments de détection d'erreurs, de reconnaissance de cohérence qui améliorent la **fiabilité de la saisie et de la transmission** des informations.

[...] Nous avons pu transférer ces modalités à la correction du Brevet des Collèges. Pour cet examen, notre souci de nous donner les moyens d'évaluer les résultats des élèves, d'en réaliser l'analyse fine et d'en renvoyer les résultats sur tous les niveaux, nous a fait multiplier le nombre des données par 4 ou 5.

On comprend combien les problèmes qui peuvent apparaître comme purement **techniques** sont importants. Aujourd'hui avec le type de minitel dont nous dispo-

sons et au niveau de diffusion qui est le sien, la télématique permet, en matière de traitement de l'information, de **saisir** et de **transmettre** des masses considérables de données pourvu qu'elles soient la juxtaposition d'**informations élémentaires** simples, en nombre limité, répétées à un grand nombre d'exemplaires.

La conjugaison d'une facilité de saisie de l'information et d'une quasi instantanéité de la transmission de cette information donne aux applications télématiques une dimension **gestion temps réel** qu'une application comme **MICADO** met bien en évidence.

Pour les élèves en cours de scolarité, la phase d'affectation est à la fois difficile pour l'administration -il faut gérer des milliers de places d'accueil- et obscure pour les familles car l'information ne peut, avec des moyens traditionnels, que cheminer lentement. MICADO enregistre toutes les places d'accueil, à tous les niveaux de formation et aussi les taux de demande et d'occupation de ces places. Elle permet donc aux C.I.O., aux chefs d'établissements, de maîtriser l'information en temps réel et de mettre cette information à disposition des partenaires intéressés, en particulier les familles. En outre MICADO permet une utilisation optimale des capacités d'accueil de chacun des établissements de formation.

Cette présentation des différentes applications télématiques de notre académie, nous avons souhaité la faire à l'occasion de la première publication télématique des résultats du baccalauréat sur le centre serveur S.V.N., avec les directions de **la Voix du Nord** et de **Nortel**, et avec le concours de la **direction régionale des télécommunications** et de la société **GSI Natel**.

Il me semble utile de vous dire pourquoi.

La principale et à vrai dire la seule bonne raison correspond à notre souci d'ouverture. C'est un parti pris, c'est aussi une nécessité.

Pourrions-nous développer une politique dynamique de communication et ne pas collaborer avec la Presse Régionale !

Aurions nous pu avancer si vite, avec autant de sécurité, sans une collaboration étroite et confiante avec la Direction Régionale des Télécommunications[...]

Et puis, à parcourir l'Académie pour encourager, conforter les enseignants, les chefs établissements, à signer avec les entreprises des conventions de jumelage, à signer moi-même des accords-cadre avec les chambres de commerce, les syndicats interprofessionnels, nous nous sommes convaincus de l'utilité de l'ouverture, de la collaboration, de la nécessité d'échanger, de travailler avec d'autres[...]

SUR LE
TERRAIN

ACADÉMIE DE LILLE : LES RICHESSES DU VIDÉOTEX

Minitel et gestion éducative

A quoi sert le minitel ? L'Académie de Lille en donne un exemple aux facettes multiples : enseignants, élèves, gestionnaires sont en train de passer du papier à l'électronique, et du guichet encombré au dialogue à domicile. Un seul chiffre : 1 600 000 notes sont passées cette année sur le réseau.

C – La cohérence d'une politique : le programme d'action mobilisateur

- D'abord créer un vecteur de communication (Editorial de "Fenêtre, n° 1, juin 1985) [Doc. 14]



S'appeler « FENÊTRE », pour un journal, c'est adopter un parti ; un parti d'ouverture sur le monde scolaire, le monde de l'éducation, doublé du souci d'en parler autrement, avec un souci de communication vers l'extérieur, le désir de créer un grand mouvement régional en faveur des jeunes, de leur réussite scolaire, de leur insertion sociale et professionnelle.

L'objectif peut sembler ambitieux, il est à la mesure d'une région qui présente, tant sur le plan culturel que sur le plan économique des caractéristiques inquiétantes ; les deux sont d'ailleurs liés car ils réagissent l'un sur l'autre. Notre passé industriel a, pour une large part, modelé l'organisation sociale qui aujourd'hui conditionne l'accès individuel et collectif à une certaine culture et à la réussite scolaire.

Un avenir plus souriant pour notre région passe par l'émergence d'une élite plus large qu'il faudra aussi savoir retenir ; elle passe aussi et d'abord par une élévation globale du niveau de formation générale et de qualification professionnelle de tous nos jeunes.

Savez-vous que la région Nord - Pas-de-Calais se distingue comme étant celle qui, de toutes les régions de France, compte, proportionnellement à sa population totale, le plus de jeunes de moins de 20 ans mais qu'elle ne vient qu'au 22^e rang quant au pourcentage d'une classe d'âge qui entre en seconde ? Comment, tout au long du système scolaire, pouvons-nous aider préventivement les élèves qui ont des difficultés ? Comment faire accéder le plus grand nombre au statut de lecteur ? Comment les intéresser davantage aux sciences, à la technique, à l'économie ? Comment moderniser et développer nos enseignements techniques ?

A toutes ces questions, « FENÊTRE » se propose de répondre en diffusant les réponses que les enseignants isolés, des équipes organisées, des établissements y apportent. En revenant dans cette académie que je connais bien, j'ai en effet été frappé par la somme d'efforts, d'actions intelligentes, courageuses et généreuses qui sont entreprises pour répondre concrètement à ces questions. Leurs réponses peuvent en susciter d'autres, créer un mouvement, une dynamique de la réussite.

« FENÊTRE » est destiné aux enseignants mais pas seulement aux enseignants : les parents sont partie prenante dans la réussite de leurs enfants, les élus sont concernés par l'insertion sociale et professionnelle de tous les jeunes. « FENÊTRE » visera donc un public très large : tous ceux qui œuvrent, concourent, soutiennent une action militante en faveur du service public d'éducation.

- Puis décliner un véritable programme mobilisateur : "Politiques éducatives et valorisation des ressources humaines", intervention devant les élus du Conseil Régional, 7 novembre 1985) [Doc. 23]

Aujourd'hui chacun en est bien conscient, un avenir plus souriant pour notre région passe par l'émergence d'une élite toujours plus large qu'il nous faut savoir retenir. Il passe aussi et surtout par une élévation du niveau de formation générale et de qualification professionnelle de tous les jeunes.

Cette région Nord-Pas de Calais à laquelle nous sommes si attachés présente tant au plan culturel que sur le plan économique des caractéristiques inquiétantes et pourtant, sans doute faut-il le dire avec force, cette région possède plusieurs atouts de toute première grandeur.

Parmi ceux-ci il en est un qui domine tous les autres. La région Nord-Pas de Calais est de toutes les régions françaises celle qui compte proportionnellement à sa population totale le plus de jeunes de moins de 20 ans. La première des ressources humaines du Nord-Pas de Calais c'est sa jeunesse.

A l'évidence c'est une chance, une grande chance, à une condition : c'est que nous sachions la former, la bien former, la former en fonction des exigences de demain.

Dans un monde où les "savoir faire" sont devenus une force productive de première importance, au moment où le pays doit affronter le défi que représente l'introduction massive de l'intelligence dans tous les processus de production, il faut plus que jamais, plus que partout ailleurs, apprendre à partager le savoir. Il faut que chaque enfant puisse suivre les voies de la connaissance sans autre limite que celle de son travail et de ses talents.

Cependant, malgré les efforts accomplis au cours de ces dernières années, notre région compte encore en matière scolaire de lourds retards. Ces retards, il faut les connaître, les situer, les chiffrer.

Aujourd'hui au plan international le niveau de référence en matière de formation c'est celui du baccalauréat, c'est-à-dire le niveau de fin d'études secondaires. De ce point de vue la France ne se place pas bien et notre région se place mal par rapport à la France.

En données corrigées, Rhône-Alpes produit 50 % de bacheliers en plus que nous ; Midi-Pyrénées compte 2 fois plus d'étudiants.

En matière de formation initiale l'objectif prioritaire pour cette région ce sera donc, et d'abord, d'augmenter le nombre de bacheliers.

Les causes, essentiellement socio-économiques, où le poids du passé conditionne largement la scolarité de notre jeunesse, sont connues. Il nous faut proposer des remèdes, en d'autres termes nous doter d'une politique cohérente.

Avant de vous énoncer les grandes lignes de mon programme, expression de cette politique, je me dois de vous faire ce que j'appellerai « une mise en garde ».

Les conditions du fonctionnement de l'école ne sont pas indépendantes de son environnement social. En conséquence il nous faut mettre en place les leviers d'une mobilisation non seulement dans l'école mais aussi autour de l'école. Les parents, les élus, les médias, le monde économique et culturel sont les partenaires, les accompagnateurs indispensables de notre réussite. L'intérêt et l'attention qu'ils porteront à nos problèmes faciliteront leur solution. J'en appelle à leur participation accrue dans une école plus ouverte sur son environnement.

Pour agir efficacement, il faut satisfaire à diverses conditions. La première de toutes consiste à connaître les réponses à deux questions préalables : pourquoi ? comment ?

Pourquoi le Nord-Pas de Calais compte-t-il moins de bacheliers que d'autres régions ? Comment la sélection s'opère-t-elle ? ou plutôt comment des jeunes se trouvent-ils écartés du ou des chemins qui conduisent au baccalauréat ?

Les réponses à ces questions, aujourd'hui nous les connaissons. Elles sont logiques, irréfutables. Pourquoi le Nord-Pas de Calais occupe-t-il un rang peu enviable en matière scolaire ? La réponse tient au fait que de toutes les variables qui conditionnent la réussite scolaire des jeunes, leur origine sociale est la plus déterminante. A tous les stades de l'orientation, le chemin qui conduit aux études longues s'appauvrit en enfants d'origine modeste. Même si tout un chacun en connaît qui réussissent, les enfants d'ouvriers ont statistiquement cinq fois moins de chance d'obtenir le Bac que les enfants de cadres. Comme le Nord-Pas de Calais compte 25 % de cadres supérieurs de moins que la moyenne nationale et 24 % d'ouvriers en plus, nous avons la réponse à notre première question : pourquoi notre région compte-t-elle moins de bacheliers que d'autres ?

Quant à la réponse à la question : comment des enfants se trouvent-ils écartés du chemin qui conduit aux études longues ?, elle est moins simple et surtout moins connue que la précédente. Premier constat : on trouve des élèves en difficulté à tous les niveaux d'enseignement, de l'école maternelle à l'université. Leur cursus scolaire est caractérisé essentiellement par le redoublement, par l'orientation vers des filières spécifiques, voire spécialisées qui, même en cas de succès, ne conduisent plus aujourd'hui et moins encore demain, à un emploi, et par la sortie prématurée du système éducatif, avant l'obtention d'une qualification professionnelle en rapport avec les exigences de notre temps.

Tout au long de la scolarité beaucoup d'élèves redoublent, une fois, deux fois, trois fois et disparaissent du système scolaire. La proportion d'une classe d'âge qui passe à l'heure aux différents niveaux va en s'effritant. A l'entrée au collège ils ne sont déjà plus que 45 %, 4 ans plus tard, à l'entrée en seconde, ils ne sont plus que 20 %, en

terminale il n'en restera plus que 14 %. Or, et là sans doute, réside le fait d'observation le plus important : **l'âge est un facteur d'exclusion ou d'auto-exclusion du chemin qui conduit au baccalauréat.** Nous avons été surpris de constater que ce sont les élèves à l'heure qui sont les plus nombreux à se présenter au Bac ; 75 % des candidats n'ont pas plus de 18 ans. Mieux, l'examen lui-même accentue cet effet puisqu'il admet préférentiellement les candidats jeunes : 16-17 ans représentent 41 % des candidats et 48 % des admis.

Notre programme doit permettre qu'en l'an 2000, c'est-à-dire dans 15 ans, 80 % d'une classe d'âge atteignent le niveau IV :

- pour 30 % grâce au Bac professionnel que nous mettons en place à partir de cette rentrée 1985 et dont la finalité est essentiellement la sortie professionnelle ; il se prépare en 2 ans après le BEP.

- Pour 25 % grâce au Bac technologique qui permet une suite d'étude en STS ou IUT.

- Enfin, pour 25 % grâce au Bac général qui prépare plus spécifiquement aux études longues : classes préparatoires aux grandes écoles et universités.

Mon programme s'articule autour de 8 groupes d'action.

• **Le premier s'intitule tout naturellement : « agir à tout niveau en faveur de la réussite des élèves » et pour cela :**

- Il nous faut prévoir d'une part pour tous les élèves dans toutes les disciplines et à tous les niveaux, des séquences réservées à l'organisation de leur travail, à l'acquisition de méthodes, à l'appropriation des outils d'autoformation.

La lecture fera, pour tous les enseignants et pour tous les niveaux de l'école ainsi qu'en 6^e et 5^e de collège, l'objet d'une attention particulière et continue. Pour aider les enseignants au démarrage d'actions lecture efficaces, j'ai créé à cet effet une mission académique à la lecture ; elle dispose déjà de 12 conseiller-animateurs déchargés à mi-temps, disponibles pour aider à la mise en œuvre de ces actions.

- Il nous faut organiser d'autre part des actions de soutien destinées spécifiquement aux élèves en difficulté, au plus près du moment où les difficultés surviennent.

C'est sans aucun doute par des actions préventives de ce type que nous limiterons les redoublements et que nous assurerons la réussite de plus grand nombre.

Les nouveaux programmes de l'école et demain ceux du collège et du lycée se veulent plus raisonnablement ambitieux ; sachons en profiter pour restaurer une exigence, mesurée, mais non ambiguë, ainsi qu'une rigueur quant à la qualité du travail fourni par les élèves et développer une pédagogie fondée sur le contrat. Très tôt, il est possible de développer avec les jeunes une pédagogie du savoir-faire, fondée sur l'acquisition des connaissances et de leur utilisation dans des conditions clairement définies.

• **Le second groupe d'action concerne le développement de notre enseignement technique.**

Sans doute n'est-il pas utile d'en développer devant vous l'intérêt au plan économique. Mais pour ma part je ne manque jamais d'insister, de vanter les mérites de l'enseignement technique qui doit être présenté, aussi et surtout, comme une filière de réussite personnelle. Du strict point de vue pédagogique, la démarche technologique est une démarche centrée sur l'action, qui prend en compte des objectifs précis, les contraintes de la vie, de la matière, des outils, qui amène constamment l'élève à faire des choix et à les justifier, à articuler action et connaissances. Elle apparaît comme devant être pour beaucoup de jeunes non seulement formatrice et attractive, mais aussi comme convenant à un grand nombre de jeunes.

Pour assurer le développement de nos enseignements techniques longs, nous en avons amélioré, facilité l'accès par deux voies complémentaires :

- Après la classe de 3^e en remplaçant l'ancienne option de 11 heures de STI (option lourde) par deux options de 4 heures baptisées TSA (Technologie des systèmes automatisés) et productique. Chaque option a une durée de quatre heures, seule l'option TSA est indispensable pour l'accès aux séries proprement techniques.

Ces décisions ont été extraordinairement bien accueillies de la part des élèves et de leurs parents puisque sur une seule rentrée les effectifs de seconde à option technique industrielle ont augmenté de 28 %.

- Après le BEP, 30 % de ceux qui l'obtiennent sont accueillis dans nos lycées techniques pour y préparer le baccalauréat de technicien où ils réussissent aussi bien que leurs camarades issus d'une classe de seconde.

De plus nous avons la volonté d'assurer une suite d'études à tous les bacheliers de techniciens industriels ou tertiaires qui le souhaitent. Pour cela nous développons les STS et départements d'IUT ainsi que formations complémentaires post Bac.

• **Le troisième c'est déjà et ce sera plus encore demain le développement et la modernisation de nos enseignements professionnels.**

Huit lycées professionnels préparent déjà des élèves à un diplôme de niveau IV, cinq au Bac professionnel, trois au brevet de technicien. Les CAP 3 ans seront progressivement remplacés par des BEP ce qui suppose qu'un plus grand nombre d'élèves parcoureront le collège de la 6^e à la 3^e.

• **Le quatrième axe de mon programme d'action concerne le développement de la culture scientifique, technique et économique.** L'enjeu consiste à transformer en profondeur l'attitude que les Français ont en majorité et *a priori* par rapport aux mathématiques, aux sciences expérimentales et aussi aux emplois techniques. Il s'agit d'un véritable défi.

Pour y parvenir il faudra du temps, la première exigence est de la réhabiliter et de la développer auprès des jeunes, d'en faire une composante à part entière de la formation générale de tous nos élèves. Tous les niveaux sont concernés : dans les écoles, introduction d'un enseignement d'initiation aux sciences et à la technologie.

• **Le cinquième est relatif au recrutement, à la formation initiale et continue des enseignants.**

Il existe actuellement un très fort déséquilibre entre le nombre de jeunes qu'il nous faut encadrer à l'école élémentaire, au collège et au lycée et le nombre de bacheliers poursuivant des études supérieures susceptibles de se présenter aux concours de recrutement d'enseignants.

Nous nous devons d'être imaginatifs au plan de l'organisation de ces concours de recrutement et efficaces sur celui de la préparation des jeunes de la région que le beau métier d'enseignant attire et aussi d'être accueillants pour ceux qui nous viennent des autres régions.

L'académie de Lille a besoin d'un grand nombre d'enseignants, il lui faut des enseignants de qualité.

• **En sixième lieu je place l'augmentation de la participation de l'ensemble des enseignants à la formation continue des adultes.**

• **Le septième groupe d'actions concerne les parents d'élèves que nous souhaitons voir devenir des partenaires actifs à l'évolution du système éducatif.**

J'ai déjà souligné l'importance de l'origine sociale des élèves. Aussi nous appartient-il avec leurs associations de les sensibiliser sur le rôle qu'ils peuvent avoir en faveur de la réussite de leurs enfants et en particulier mettre en évidence la modification fondamentale des exigences du monde professionnel quant au niveau de formation générale et de qualification au moment de l'entrée dans la vie active.

• **En huitième lieu, je terminerai par la nécessaire amélioration de la communication avec les enseignants, les usagers, les élus, les médias.**

C'est dans cette perspective que j'ai créé "*Fenêtre*" le journal de l'académie de Lille, que nous coproduisons avec FR3 régional ainsi qu'un magazine intitulé "*Mais qu'est-ce qu'ils font à l'école ?*" et que tous nos raisonnements prennent en compte les réalités socio-économiques à travers les bassins d'emploi.

En guise de conclusion, je dirai avec beaucoup de conviction : oui, c'est possible, l'avenir de notre région n'est pas à désespérer pourvu que collectivement nous, les adultes, nous ayons de l'ambition pour nos enfants.

C'est aujourd'hui qu'il me faut prendre congé...

12 novembre 1986

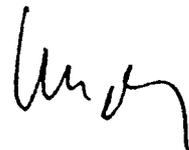
Madame, Monsieur,

C'est aujourd'hui qu'il me faut prendre congé.

Pendant près de deux ans, j'aurai eu le bonheur de travailler avec vous à la mise en oeuvre d'objectifs qui dépassaient largement nos propres personnes: Elever le niveau de formation générale et de qualification des jeunes de notre Région, promouvoir la réussite du plus grand nombre, développer nos relations avec notre environnement socio-économique et enfin prendre le temps de convaincre pour ne pas avoir à imposer, n'était-ce pas et n'est-ce pas une tâche passionnante. C'est donc sans amertume mais avec beaucoup de regrets que je vous laisserai poursuivre sans moi, ce qui pendant un temps avait complètement rempli ma vie.

Pour terminer, laissez-moi vous dire combien j'ai apprécié la compétence, l'engagement de chacun et chacune d'entre vous ; j'ai aussi conscience de vous avoir beaucoup demandé, mais aussi, d'avoir beaucoup obtenu, et dans vos yeux j'ai toujours pu lire l'adhésion, la chaleur et l'amitié.

Avec mes vœux de réussite pour vous même, votre établissement, la discipline que vous servez, je vous prie de croire en mon très cordial et amical souvenir.



Michel MIGEON

Mesdames et Messieurs les membres
descorps d'inspection

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement de l'Académie

Fonds Michel Migeon – Documents concernant la période Recteur à Lille

	Date	Contenu
1	Janvier 1985	Copies Ecran Minitel : prise de contact et vœux
2	15 janvier 1985	Intervention en Conférence de presse : La formation, un passeport pour l'avenir
3	19 janvier 1985	Discours d'inauguration du collège du Pays de l'Alloeu
4	29 mars 1985	Contribution aux études et réflexions relatives à la préparation d'une loi programme sur les enseignements techniques et technologiques (Note au Ministère ?)
5	17 avril 1985	Inauguration d'une exposition à Dunkerque dans le cadre de "La semaine de l'Education"
6	29 avril 1985	Propositions et guide d'entretien pour la rencontre avec Madame Yannick Moreau
7	Avril/Mai 1985	Editorial du n° 0 de "Fenêtre", Journal de l'Académie de Lille : pour une meilleure communication et plan "Informatique pour tous"
8	7 mai 1985	Courrier aux Secrétaires Académiques des Syndicats d'Enseignants au sujet de la création d'une Mission à la lecture
9	15 mai 1985	Un enseignement technique attractif, des bacheliers plus nombreux, mieux orientés pour un Nord qui gagne
10	20 mai 1985	Intervention en Conférence de presse : La lecture et la pédagogie, au service de la réussite des élèves
11	29 mai 1985	Lettre à Daniel Bloch pour avis sur sa mission "Education-Entreprises" : considérations sur les baccalauréats professionnels
12	6 juin 1985	Un programme de lutte contre l'échec scolaire et les inégalités sociales : pour la réussite de tous les élèves. Intervention devant les chefs d'établissement ?
13	7 juin 1985	Le nécessaire rattachement Ecole-Entreprise. Intervention devant les chefs d'entreprise régionaux ?
14	Juin 1985	Editorial du n° 1 de Fenêtre : le parti d'ouverture
15	12 juin 1985	L'Education nationale et le Développement Social des Quartiers. Intervention devant les Elus du Conseil Régional ?
16	1 ^{er} juillet 1985	La mise en œuvre de la loi-programme par le développement formation de niveau IV dans l'Académie de Lille
17	9 septembre 1985	Le Nord et le Pas de Calais : région pilote pour la mise en œuvre de la loi-programme sur les enseignements technologiques et professionnels. Conférence de presse de rentrée ?
18	Septembre	Editorial du n° 2 de Fenêtre : Ces enfants passeront le bac en l'an 2000 !
19	Sept./Oct. 1985 ?	Textes des transparents des visites des bassins de formation ?
20	7 octobre 1985	Intervention devant les Conseillers Généraux sur la situation de l'enseignement au lendemain de la rentrée.
21	15 octobre 1985	URBA 2000 – Intervention par Vidéo communication
22	Octobre 1985	Editorial du n° 3 de Fenêtre : L'enseignement technologique et professionnel, une filière de réussite

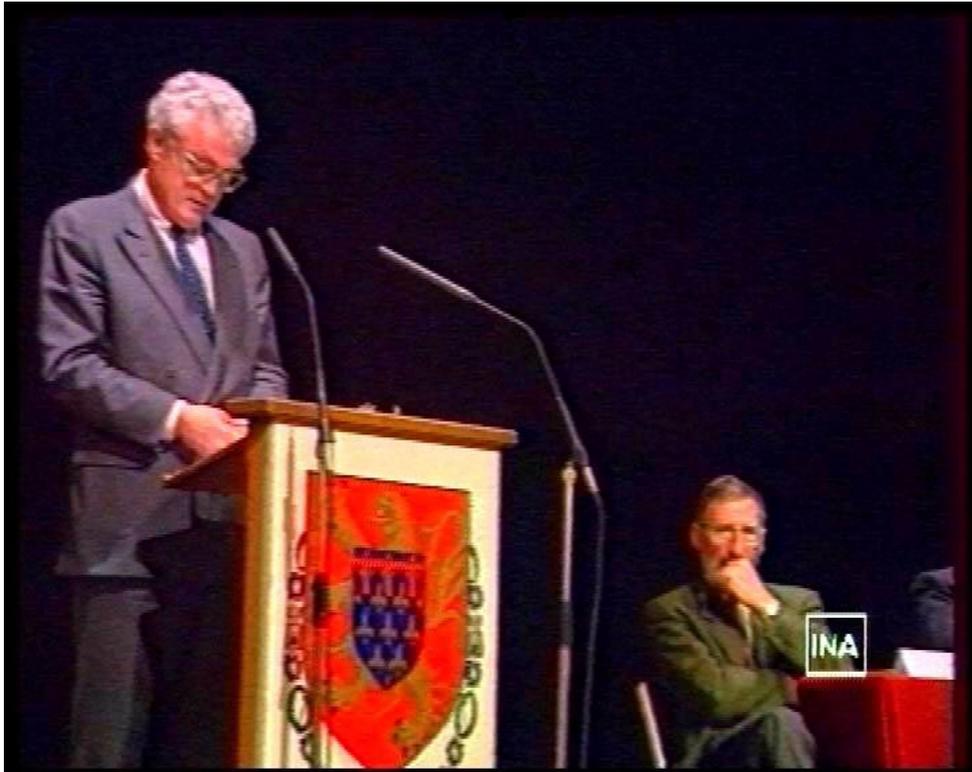
- | | | |
|----|-------------------|---|
| 23 | 7 novembre 1985 | Politiques éducatives et valorisation des ressources humaines. Intervention lors du Colloque de l'ORCEP sur "Quelles politiques éducatives mettre en œuvre pour la modernisation de la région ?" |
| 24 | Janvier 1986 | Ecran Minitel : La réussite de tous les élèves et vœux 1986 |
| 25 | Janv./Fév. 1986 | Le recrutement 1985 des instituteurs. Une première au plan national. Conférence de presse ? |
| 26 | Février 1986 | Editorial du n° 5 de Fenêtre : L'orientation : un acte éducatif |
| 27 | 6 mars 1986 | Une politique académique qui s'appuie sur le rapprochement "Education-Entreprises". Allocation prononcée lors d'une remise de distinctions à la promotion exceptionnelle "Semaine de l'Education – Vive l'Ecole" |
| 28 | Avril 1986 | Editorial du n° 6 de Fenêtre : Bâtir l'école de la réussite |
| 29 | 11 avril 1986 | Préparation de la rentrée scolaire 1986. L'orientation. Conférence de presse Recteur et CSAIO |
| 30 | Juin 1986 | Editorial du n° 7 de Fenêtre : La grande aventure informatique et l'académie de Lille |
| 31 | 20 juin 1986 | Une politique académique en faveur du développement et de l'intégration de la formation d'adultes dans l'Education nationale. Allocution prononcée à Béthune lors de l'inauguration du secrétariat du GEPEN de Bruay-Béthune. |
| 32 | Juin 1986 | Evaluation Lecture |
| 33 | 25 juin 1986 | Envoi à Christian Forestier de deux documents techniques. |
| 34 | 2 juillet 1986 | La télématique au service de la gestion éducative. Réflexion sur une pratique et perspectives de développement. |
| 35 | 10 septembre 1986 | Lettre au Ministre de l'Education nationale. |
| 36 | 14 septembre 1986 | Plaidoyer pour un enseignement méthodologique. Introduction à la collection "Méthodes en pratique" |
| 37 | 9 octobre 1986 | Exposé devant la Commission "Education-Formation-Culture" du Comité Economique et Social du Nord-Pas de Calais. |
| 38 | 21 octobre 1986 | Simulation des variations d'effectifs scolaires. Note à MM. Denquin et Ronchin. |

Une copie des 8 numéros de "**Fenêtre**", Journal de l'Académie de Lille (numéros 0 à 7) sera jointe au fonds.
Des copies d'articles de la presse locale et nationale seront jointes également



Dessin en "une" du n° 1 de Fenêtre.

Cinquième période



Michel Migeon et Lionel Jospin, Ministre de l'Education Nationale, le 23 mars 1989,
lors de la présentation à Arras du rapport sur "La réussite à l'Ecole"

Michel Migeon, Missions académiques et nationales

1987 • 1990

*Nos remerciements à l'équipe de Direction de l'IUFM Nord - Pas de Calais
et à son Directeur, Dominique-Guy Brassart,
pour nous avoir permis de "rafraîchir" notre mémoire
en nous laissant libre accès aux nombreuses archives disponibles.*

Francis Nazé et Odile Verbaere

Les missions académiques et nationales

A - La réussite en classe de seconde, 1987 - 1990

Animateur d'une Recherche-action intitulée "*Pédagogie de la réussite en classe de Seconde*", finalisée avec l'appui du Recteur Pair.

B – La réussite des élèves, 1988 - 1989

Chargé par le Ministre de l'Education Nationale Lionel Jospin d'une "*réflexion lui permettant de déterminer les principales actions à mettre en œuvre pour que les élèves sortant de l'école élémentaire soient armés pour entreprendre dans de bonnes conditions leurs études ultérieures*".

C – Membre de la Commission Consultative pour le recrutement des Inspecteurs Généraux de l'Education Nationale, 1989. Pour mémoire

Nommé par le Ministre de l'Education Nationale.

D – Membre du Conseil National des Programmes, 1990. Pour mémoire

Nommé par le Ministre de l'Education Nationale.

E – Présidence du comité d'organisation des Rencontres Education-Entreprises à Montpellier, 1990. Pour mémoire

A la demande du Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique Robert Chapuis

F – Chef de Projet de l'IUFM expérimental de Lille, 1990

Proposé par le Recteur Claude Pair à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale comme Chef de Projet pour la création d'un IUFM expérimental dans le Nord – Pas de Calais.

*Les documents de notre présentation
figurent dans le Fonds Michel Migeon,
Missions académiques et nationales,
inventorié en fin de chapitre.*

Dans notre texte, ils sont indiqués par [Doc. x]

1987-1990 : "Pédagogie de la réussite en classe de seconde"

Plan de Formation 1990-1991 [Doc. 8]

INTRODUCTION OU MISE EN PERSPECTIVE.

C'est sous le titre de " Mise en oeuvre d'une pédagogie de la réussite en classe de seconde " qu'avec J. Losfeld nous avons déposé en septembre 87 un projet d'Université d'été. Il s'agissait en fait d'une véritable Recherche-Action puisque nous souhaitions la prolonger au-delà de la semaine de formation (4-8 juillet 1988) par la mise en oeuvre dans les établissements d'un ensemble pédagogique complet, original, centré sur les élèves. Nous souhaitions aussi créer, avec et pour les enseignants, les conditions de leur propre réussite, individuelle et collective. Nous souhaitions enfin que cette recherche-action soit transférable, c'est-à-dire productrice d'outils et de leurs modalités de mise en oeuvre.

Il ne nous a pas fallu trop de temps pour nous rendre compte qu'il s'agissait d'un travail de longue haleine, et c'est seulement après deux ans de travail intensif que nous pouvons raisonnablement inciter et proposer à d'autres établissements, à d'autres collègues, de participer au développement de ce qu'il nous faut aujourd'hui appeler " Enseigner autrement ".

PRESENTATION GENERALE.

Aujourd'hui, ce que nous continuons à appeler " pédagogie de la réussite en classe de seconde ", c'est d'abord la prise en compte de quelques principes :

- Aucun enseignant ne peut raisonnablement envisager de modifier ses pratiques pédagogiques s'il s'y engage isolément.

- Pour qu'il réussisse, il faut qu'il soit reconnu et soutenu, d'abord dans son propre établissement, mais aussi par les corps d'inspection, ainsi que par les instances de gestion départementales et rectorales.

- Toute évolution collective d'envergure dans la manière d'enseigner porte en elle-même, pourvu que le principe en soit reconnu et que les conditions soient favorables, les moyens d'approfondir, d'affiner et de poursuivre l'évolution amorcée. C'est en fait reconnaître que, pour tout ou partie, les enseignants possèdent les capacités de faire évoluer leurs propres pratiques. Ces potentialités se nourrissent et sont démultipliées par le travail en équipe, pourvu qu'elles soient cadrées par des objectifs généraux clairement affichés que les enseignants se seraient au préalable appropriés.

LES EFFETS ATTENDUS.

Par réussite des élèves en classe de seconde, nous entendons non seulement que ces élèves ne soient pas contraints à un redoublement, mais qu'ils puissent décider en toute connaissance de cause de leur passage dans une classe de première de leur choix et qu'ils y réussissent.

LE PROJET PERSONNEL, ELEMENT MOTEUR DE LA REUSSITE.

La réussite scolaire d'un jeune de cet âge est nécessairement liée à la réalisation d'un " projet de vie " nécessitant, pour sa réalisation, une forme de réussite scolaire (première S, A, F, G, ...). Parmi les jeunes qui arrivent en seconde, il y en a qui peuvent expliciter un tel projet et d'autres non. Les uns ont besoin de confronter leur projet aux réalités du monde dans lequel ils vont entrer, de le faire évoluer, de l'infléchir, voire d'en changer, l'important est qu'ils en aient un. Comme les adultes, les jeunes ont besoin de se projeter dans l'avenir. Ceux qui n'en ont pas doivent, bien entendu, faire l'objet d'une attention, d'une démarche particulières. Le Conseiller d'Orientation, le Conseiller Principal d'Education, le Professeur Principal doivent, en équipe, trouver les chemins et les modalités qui leurs permettent d'aider ces jeunes en mal de projet.

UNE PEDAGOGIE DIFFERENCIEE.

Le type de pédagogie qui soutient et entretient les jeunes dans leur motivation est une pédagogie différenciée qui contractualise l'idée de réussite, prenant en référence des objectifs de formation clairement définis et opératoires, qui associe étroitement apprentissage et enseignement, évaluation et contrôle.

A LA BASE, UN CONTRAT FONDE SUR DES OBJECTIFS DE REFERENCE, DIFFERENCIES EN FONCTION DES PROJETS DES ELEVES.

Au départ, nous avons choisi le français et les mathématiques comme disciplines d'appui de notre Recherche-Action. Avec le recul, force est de reconnaître que ces deux disciplines jouent un rôle spécifiquement structurant quant à la motivation des élèves, ou si l'on préfère dans la construction de leur projet de vie et du choix d'une filière de formation. Sans doute faudra-t-il s'interroger sur le fait que la prise en compte et le développement dans ces deux disciplines de capacités méthodologiques a des répercussions visibles sur les résultats enregistrés dans toutes les autres disciplines.

Au cours de la seconde année, sans l'avoir recherché, mais sans le refuser, nous avons dû accueillir des collègues d'autres disciplines : Sciences Naturelles, Sciences Physiques et quelques-uns en Histoire-Géographie. En vue de la préparation de la rentrée 90, les deux premières font l'objet d'un investissement de la part de la MAFPEN.

Les objectifs, les nôtres au début, puis ceux élaborés au niveau national, explicitent les capacités et compétences que l'on attend des élèves. Ces objectifs opérationnels, organisés autour de quelques objectifs généraux induisant l'acquisition de méthodes, sont diffusés la semaine de rentrée, et serviront de références à l'élève tout au long de l'année. C'est à partir de ceux-ci que le professeur propose des activités autour d'une progression.

LA PHASE D'ACCUEIL

Organisée la semaine de la rentrée, la phase d'accueil où interviennent professeurs, conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation, documentaliste,... est destinée à faciliter le premier contact des élèves avec un nouvel établissement, une nouvelle équipe pédagogique et un nouveau cycle d'étude. Elle constitue en outre un moment idéal pour aborder avec l'élève le problème de son projet personnel, pour expliciter les objectifs de référence et faire émerger le principe du "contrat", base de notre pédagogie.

DIFFERENCIATION ET ORGANISATION PEDAGOGIQUE DANS LES DISCIPLINES.

Il nous est vite apparu indispensable de différencier et de structurer l'encadrement pédagogique des élèves. Suite aux expérimentations conduites dans plusieurs établissements et dans les deux disciplines, français et mathématiques, nous nous sommes arrêtés au schéma suivant qui offre encore à chaque enseignant une marge de souplesse et donc d'adaptabilité suffisante:

Dans chaque établissement, trois classes de seconde fonctionnent avec des emplois du temps rigoureusement parallèles. Il est donc nécessaire que dans chaque établissement il y ait trois collègues en mathématiques et trois en lettres qui fassent équipe. Loin d'être un inconvénient cette " exigence " s'avère indispensable à la mise en place d'un travail collectif qui abaisse le niveau de la charge de travail retombant sur chacun. Par ailleurs, elle permet la mise en place dès le second semestre de groupes de motivation tenant compte du projet d'orientation des élèves.

Schéma pour les Mathématiques et le Français :

Activités pédagogiques avec la classe entière,
une fois une heure et une fois une heure trente hebdomadaires :
explicitation des objectifs, introduction des notions, et synthèse.

Travaux dirigés,
une fois une heure trente hebdomadaire par demi-classe. Les élèves réinvestissent leurs connaissances sur des exercices organisés en progression. Les élèves travaillent en petits groupes à leur rythme, l'enseignant module ses interventions en fonction de la progression et des difficultés de chacun.

Activités de soutien et d'approfondissement,
les unes et les autres sont nécessaires.

Des activités de soutien sont destinées aux seuls élèves en difficulté et désignés comme tels par l'enseignant . Il n'y a pas lieu, d'une manière générale, de réfuter une certaine part de directivité de la part de l'enseignant. Les élèves en difficulté appartenant aux trois classes fonctionnant en parallèle sont regroupés et bénéficient d'une séance de soutien par quinzaine en mathématiques et/ou en français pendant l'heure et demie blanche placée à l'emploi du temps.

Des activités d'approfondissement sont proposées aux bons élèves, sans justifier d'un encadrement spécifique.

Travail autonome,
quelques établissements ont constitué une base de données, utilisant des supports diversifiés - fiches, logiciels, cassettes - mise à la disposition des élèves en libre service.

Les enseignants induisent la plus grande part de l'activité des élèves, cours, T.D., soutien et approfondissement, travail autonome, évaluations, essentiellement à partir de " consignes écrites ". C'est par l'écrit que passent, pour l'élève, la construction individuelle des savoirs et pour l'enseignant, le suivi et en partie le soutien intégré à son activité pédagogique.

Il est à noter que ce schéma, organisé sur trois classes pour les mathématiques et le français, coûte 34,5 heures hebdomadaires, ce qui correspond exactement à l'horaire officiel : 11,5 heures par semaine et par classe pour les mathématiques, le français et le soutien.

PRATIQUE D'EVALUATION ET DIFFERENCIATION

L'évaluation est un terme générique qui comporte différentes composantes plus ou moins accentuées, plus ou moins présentes.

En fait, il est indispensable de prendre en compte l'évaluation comme partie intégrante de la pratique pédagogique : l'évaluation formative constitue un élément régulateur, pour le maître dans son action didactique, pour l'élève dans la construction de ses savoirs, l'évaluation sommative, quant à elle intervient dans la phase de certification. Ces deux formes d'évaluation sont indispensables, elles peuvent s'associer de manière dialectique voire même se mêler avec des dominantes, si ces évaluations sont clairement associées et rendues complémentaires de la notion d'objectif.

Enfin, les collègues commencent à s'intéresser de manière systématique à l'analyse d'erreurs : c'est une voie difficile mais combien prometteuse contribuant elle aussi à mieux réguler l'acte pédagogique.

Avec des approches spécifiques à chaque discipline, l'évaluation est différenciée :

- exercices courts permettant aux élèves d'apprécier leurs progrès, de vérifier leurs acquis intermédiaires et de se situer par rapport aux objectifs opérationnels,
- devoirs surveillés, un par mois, assez classiques quant à la forme mais qui evant être organisés en dehors de l'horaire d'enseignement et surveillés par des personnels non enseignants. Cette formule, outre qu'elle soulage les enseignants, permet à l'équipe éducative de construire un calendrier négocié des devoirs surveillés.
- devoirs à la maison pouvant permettre aussi un travail collectif intelligemment géré, avec référence à documents...Plusieurs équipes en ont déjà fait un usage et une exploitation particulièrement pertinents.

MISE EN RESEAU ET PRODUCTION D'OUTILS

Il a déjà été souligné la double nécessité du travail en équipe dans les établissements : rompre la solitude des collègues face au changement, permettre la confrontation et la construction collective d'outils communs.

Nous y avons ajouté la mise en réseau des établissements en jouant sur les affinités et les proximités géographiques. Il s'agit encore de permettre les confrontations mais surtout de se répartir le travail.

Deux enseignants, l'un en mathématiques : Mon-sieur J. DHOOGHE, et l'autre en lettres : Monsieur GILLIO, ont en charge, en liaison avec les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux, Madame CHEVALIER-COYOT et Madame GOMMEAUX-GODE, la mise en cohérence, la capitalisation et la redistribution des avances, des acquis de chaque équipe, de chaque regroupement.

Ce travail est facilité par l'ordinateur, merveilleux outil pour aider à la construction de fiches de progression, de rappels, d'évaluation, de propositions de corrigés, d'analyses d'erreurs, qui peuvent être transmises et réinvesties pour tout ou partie, avec ou sans modification, par tout collègue appartenant au réseau.

Lille, le 8 avril 1990.

- Lettre de mission de Lionel Jospin, Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, à Michel Migeon, Recteur, sur "**la réussite des élèves**" [Doc. 2]

*Le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Education Nationale,
de la Jeunesse et des Sports*

Paris, le . 12 OCT. 1988

CAB 6 N° 513

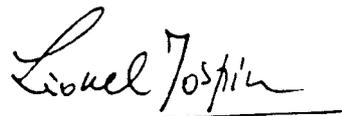
Monsieur le Recteur,

L'une des priorités de la politique que j'ai déterminée pour l'action du ministère de l'éducation nationale concerne l'effort que l'école doit entreprendre et mener à bien pour mieux assurer la réussite des élèves. La maîtrise du langage est la condition première de cette réussite. Je sais tout ce que vous avez fait, notamment dans l'académie de Lille, pour améliorer dans ce domaine les performances de l'école.

Je souhaite en conséquence vous charger d'une réflexion me permettant de déterminer les principales actions à mettre en oeuvre pour que les élèves sortant de l'école élémentaire soient armés pour entreprendre dans de bonnes conditions leurs études ultérieures.

Vous disposerez pour ce faire, du concours des personnels de l'éducation nationale que vous souhaiteriez associer à votre réflexion. Je vous demande de présenter dans un premier temps les grandes articulations de celle-ci au cours de la réunion qui aura lieu les 17 et 18 octobre prochain à Vaucresson. Votre rapport définitif devra m'être présenté à la fin de l'année civile 1988 pour me permettre d'arrêter en la matière les principales orientations de la politique à mettre en oeuvre.

Je vous remercie de votre concours et vous prie d'agrèer, Monsieur le Recteur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Lionel JOSPIN

Monsieur le Recteur MIGEON
72, rue Thiers
59 650 VILLENEUVE D'ASCQ

Le « Rapport Migeon »

« La réussite à l'école, quelques propositions »

rapport à M. le ministre de l'éducation nationale, janvier 1989 [Doc. 3]

« J'ai acquis la certitude que l'école pouvait devenir le lieu de la réussite de tous les élèves » M. Migeon.

En octobre 1988, le ministre de l'éducation nationale L. Jospin demande à M. Migeon « **une réflexion (lui) permettant de déterminer les principales actions à mettre en œuvre pour que les élèves sortant de l'école élémentaire soient armés pour entreprendre dans de bonnes conditions leurs études ultérieures.** » La condition première étant, bien entendu, la maîtrise du langage. La lettre de mission souligne l'expérience du recteur et fait l'éloge de son action passée dans les académies de Grenoble puis de Lille.

Si l'on n'avait pas connu cette expérience déterminée et efficace, on aurait pu s'étonner qu'une réflexion sur la lecture écriture soit confiée à un universitaire de formation scientifique. Mais la lecture du rapport révèle, à qui ne connaîtrait pas la personnalité de M. Migeon, une connaissance étonnamment précise et largement informée des domaines pourtant complexes de la lecture. Non seulement ce grand esprit, lorsqu'il dirigeait l'académie, a observé, écouté et compris les praticiens sur leurs terrains mais il a aussi rencontré les chercheurs les plus importants. Il a lu leurs travaux et a su en tirer avec une pertinence stupéfiante les enseignements les plus utiles.

« Compte tenu des délais requis, il ne m'a pas été possible de constituer un groupe de travail. En conséquence, j'ai choisi de rencontrer un large échantillon de personnes-ressources : enseignants, corps d'inspection, chercheurs, universitaires. J'ai aussi dépouillé, dans un premier temps, un grand nombre de livres et publications variés. Rapidement, il a été possible de décanter, de travailler sur un nombre plus restreint d'ouvrages.

J'ai enfin eu recours aux souvenirs encore si vivants de travaux qu'avec différentes équipes, imaginatives et toujours motivées, nous avons entrepris tant à Grenoble qu'à Lille. J'ai également consulté un abondant courrier, révélateur de l'impact du sujet dans l'opinion ; plusieurs de ces témoignages spontanés révélaient une recherche et des pratiques remarquables. »

M. Migeon souligne à quel point le doute s'est installé dans l'esprit du public pour ce qui concerne les fonctions de l'école, il rappelle l'inadéquation entre les attentes que l'école suscite et les résultats qu'elle obtient. Et tout de suite nous retrouvons son esprit scientifique qui ne peut tenir une chose pour vraie si elle n'est pas établie et prouvée. Or, dans ce domaine tellement sensible, la force des opinions préalables est redoutable !

« Aborder ce sujet devient difficile, proposer des solutions tient de la gageure tant la charge affective est forte. Et puis, comme le souligne A. Prost, sur le sujet de l'école et plus encore sur celui de la lecture, nul n'est sans opinion, ni surtout sans expérience ; chacun a été élève, beaucoup ont des enfants, voire des petits enfants en cours de scolarité. Tout le monde croit savoir, généralise à partir de souvenirs, de situations locales, quand ce n'est pas d'anecdotes. Les affirmations approximatives sans référence à la réalité des situations, sont véhiculées par le plus grand nombre et légitimées par les médias. »

Et cette introduction fait aussi revivre à nos yeux le pédagogue, l'animateur rompu au travail en équipe, tout le contraire d'un technocrate qui édicterait des réformes à faire appliquer :

« Il faut sans aucun doute provoquer des changements dans le fonctionnement de nos écoles. Mais l'efficacité commande de modifier les conditions qui favoriseront une rénovation des pratiques plutôt que d'en imposer directement le principe. Il faudra donc considérer le fonctionnement de l'ensemble du système, s'appuyer sur

l'analyse des faits, sur les acquis des sciences de l'éducation, créer des relations organiques entre le monde de la recherche et celui de la pratique. Enfin et surtout, il faudra convaincre ; convaincre les corps d'inspection et les enseignants, mais aussi les parents des élèves et l'ensemble de l'opinion sans oublier les médias. »

Le rapport se divise en trois parties :

1. Où en est l'école aujourd'hui, quels résultats ?
2. Les acquis de la recherche ou les fondements d'une démarche pédagogique.
3. Propositions pour faire évoluer les pratiques.

Tous ceux qui ont travaillé avec le recteur Migeon l'entendent encore exprimer ses exigences dans cette première partie : on ne peut rien édifier si on ne dispose pas de données mesurables sur la réalité que l'on veut modifier. Aussi a-t-il examiné avec minutie toutes les évaluations dont on pouvait disposer. (Il avait lui-même mis en œuvre des évaluations à l'échelle de toute l'académie.) Il analyse les évaluations les plus pertinentes des performances en calcul, en résolution de problème, le savoir-lire, la maîtrise de l'orthographe, et il résume ainsi son étude :

« Le pronostic global de réussite des élèves est, à leur entrée au collège, au vu de leurs résultats, de moins de un élève sur deux.

(...)Après ce tableau assez sombre de la situation, il faut légitimement et ouvertement se poser la question : « le rendement de l'école a-t-il baissé au cours de ces dernières années ? » Les termes sont volontairement agressifs, puisque, à en croire de nombreux titres, articles et ouvrages divers ou le courrier reçu, c'est bien l'école et même, pour certains, les enseignants qui devraient être mis en cause. »

En plusieurs endroits de son rapport, le recteur Migeon montre bien que s'il faut courageusement analyser et admettre les échecs du système scolaire, il ne faut pas céder à la simplification stupide de condamner l'école, et il pense surtout aux maîtres qu'il connaît bien. C'est ici un véritable éloge des instituteurs qu'il écrit avec le cœur que nous lui connaissons :

« Il n'est pas contestable que les enseignants, les instituteurs pour le problème qui nous préoccupe, font bien ce qu'on leur demande de faire et personne ne semble le contester : "ce sont dans l'ensemble des personnes intelligentes, cultivées et courageuses, voire admirables vu le sort qui leur est fait dans la société actuelle" (citation d'un courrier spontané personnel.) Pour ma part, s'il fallait, bien que j'y répugne, formuler des critiques vis à vis de tel ou tel corps, ce ne serait sûrement pas à l'égard des instituteurs. Dans leur globalité, et même s'il doit bien subsister des exceptions, ces collègues exercent avec une remarquable conscience professionnelle. Il y a beaucoup plus à dire sur la structuration de l'école, sur les programmes, tant au point de vue de leur volume que de leur formulation, sur la préparation et les conditions dans lesquelles les enseignants exercent leur métier. »

« Le redoublement : un mal français » C'est le titre qu'il donne à un chapitre de cette première partie Et là encore, il analyse les recherches sur le sujet.

« Le premier résultat de cette enquête, et de bien d'autres du même ordre, c'est que, pour une part importante d'enfants l'échec est précoce et immédiat. Le second, c'est que les résultats scolaires des enfants sont corrélés plus étroitement avec le niveau d'études des parents qu'avec la catégorie socioprofessionnelle. (...) Les difficultés scolaires ont un caractère hautement prédictif. L'école maternelle joue en sa forme actuelle un rôle éminemment correcteur en faveur des enfants les moins favorisés pour l'accès au savoir

Non, l'échec scolaire n'est pas héréditaire !

« A l'issue de ces différents constats, une question s'impose sans détour : l'échec scolaire et son corollaire, l'inégalité sociale, ne seraient-ils pas inéluctables, parce qu'héréditaires ? Pour certains, une telle interrogation ne peut que choquer tant leurs convictions sont ancrées. Pour ma part, je constate que bon nombre de responsables, d'enseignants et de parents tiennent l'inégalité pour un fait de société, une réalité biologique contre laquelle il est vain de lutter. Cette thèse, très ancienne, a régi nos sociétés occidentales pendant des siècles. Aujourd'hui encore, à l'instar de M. Schiff, chercheur au CNRS, auteur de nombreux articles et d'un livre qui fait autorité sur le sujet, il est aisé d'extraire, des déclarations d'hommes importants, des phrases du style : "la tendance au chômage pourrait être transmise par les gènes familiaux avec à peu près autant de certitude que le QI l'est actuellement". Mieux encore : "il est naturel que, dans une classe sociale où la moyenne des QI se situe en dessous de cent, le nombre des enfants répondant aux exigences de l'Université soit relativement peu élevé".

Ce type de raisonnement pourrait se trouver conforté par les études de cohortes qui établissent une relation entre la réussite scolaire et le milieu socioprofessionnel d'origine ou, mieux, le niveau d'études des parents. Heureusement, nous disposons aujourd'hui de véritables démonstrations qui contredisent ce déterminisme social. »

La seconde partie du rapport, sur les acquis de la recherche et les fondements d'une démarche pédagogique présente un résumé des données historiques et scientifiques disponibles sur la lecture. M. Migeon fait le point sur l'évolution des missions de l'école en matière de savoir-lire, sur les définitions du savoir-lire, sur les motivations du lecteur, les fondements d'une démarche centrée sur l'élève (comment apprend-on ?) les interactions entre les enfants et les divers adultes, si importantes pour la construction des savoirs et enfin : qu'est-ce qu'apprendre à lire ? Il retient trois principes énoncés par un spécialiste et sur lesquels un grand nombre de chercheurs et de praticiens se trouvent d'accord :

« La lecture est un savoir-faire en développement continu ; il y a donc lieu d'en étaler et d'en structurer l'apprentissage sur une période longue.

On devrait avoir pour règle générale et ferme que chaque activité de lecture et d'écriture en classe ait une authentique fonction de communication pour l'élève. Autrement dit la lecture pour le sens devrait toujours être le but réel de nos activités scolaires.

Tout enseignement de sous-savoir-faire tels que les associations lettre-son, devrait être organisé de telle sorte qu'il apparaisse naître du désir de l'élève d'apprendre les moyens les plus faciles et les plus efficaces de trouver le sens de l'écrit. Les exercices mécaniques isolés ou répétitifs devraient être évités »

La troisième partie avance seize propositions pour faire évoluer les pratiques : L'acquisition du savoir-lire doit s'étaler de 2 à 12 ans. (on ne doit pas, comme beaucoup le croyaient, ne consacrer à cet apprentissage que le seul cours préparatoire.) Ces apprentissages doivent être structurés par cycles de trois ans, et les programmes doivent être traduits en objectifs hiérarchisés. Le travail en équipe des enseignants est primordial. Les acquis des élèves doivent être évalués. Il faut organiser des soutiens, des reprises d'apprentissages, des enseignements individualisés. Les rôles des inspecteurs, des formateurs et des équipes doivent être revus dans cette perspective d'une nouvelle prise en charge de la réussite de plus d'élèves, et la formation continue doit tenir compte de ces transformations progressives.

Deux mondes jusqu'ici s'ignorent, dit M.Migeon : ceux de la pratique et la recherche. A part quelques exceptions, les résultats de la recherche pédagogique ne sont pas connus des enseignants. Cette absence de dialogue en France est dramatique Il faut donc développer la recherche régionale, créer des pôles académiques de recherche et des Instituts régionaux de recherches pédagogiques. Des formateurs seront aussi enseignants chercheurs.

Avec le pragmatisme que nous lui connaissons, le recteur Migeon insiste sur les conditions qui peuvent permettre une évolution des mentalités et des pratiques :

« Il faut renoncer à la tradition des réformes parachutées qui laissent de côté les problèmes concrets de mise en œuvre. **Quatre idées directrices régissent l'ensemble des propositions :**

I. Une pédagogie de la réussite pour tous les élèves se soucie des modes et de la diversité des rythmes d'acquisition des enfants ainsi que de leur origine socio-culturelle.

II. Il faut donner aux enseignants les moyens pédagogiques de construire et pratiquer une démarche centrée sur la réussite de tous les élèves.

III. Il faut mobiliser l'ensemble du système éducatif en fixant à chacun des niveaux hiérarchiques des objectifs précis d'animation pédagogique.

IV. Il existe une grande attente des parents, et de la société toute entière, en faveur de la réussite à l'école. Il faut regrouper et canaliser les énergies en lançant à l'échelle nationale des opérations mobilisatrices qui offrent à tous une cible chargée de sens. »

- 1990 : Chef de l'Equipe de Projet de l'IUFM expérimental de Lille, à la demande de Claude Pair, Recteur de l'Académie de Lille

Editorial de la Lettre d'informations sur le Projet Nord – Pas de Calais [Doc. 5]

LETTRE D'INFORMATION SUR LE PROJET NORD - PAS DE CALAIS

SOMMAIRE

- Le point... par le Chef de Projet 1
- Création de trois IUFM expérimentaux, par le ministre de l'Education Nationale 2
- Le choix de Lille, par le Recteur Claude PAIR 3
- Quels formateurs pour l'IUFM 4
- Choisir le métier d'enseignant 5
- Les allocataires d'enseignement 5
- L'article 17 de la Loi du 14 juillet 1989 6

NO SPÉCIAL - MARS 1990

C'est le 5 février dernier que Lionel Jospin, Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, annonçait l'ouverture à la rentrée 1990 de trois IUFM expérimentaux à Grenoble, Lille et Reims.

Le 12 février, le Recteur Claude PAIR rendait public lors d'une conférence de presse ma désignation comme Chef de Projet. Depuis cette date, je m'efforce de rassembler une équipe. "L'Equipe Projet" qui multiplie les rencontres, les auditions, recueille des données, prépare la première réunion de la Commission Consultative préparatoire à la création de l'IUFM qui aura lieu le lundi 26 mars. Cette commission, présidée par le Recteur, préfigure le futur Conseil d'Administration de l'IUFM, elle comporte cinq Collèges : Administration, Collectivités Territoriales, Universités, Enseignants du premier degré, Enseignants du second degré.

En trois petites semaines de travail, nous avons pu mesurer l'impact chez les jeunes de notre région du formidable intérêt suscité par la création de cet IUFM : tous les relais académiques sont débordés par les demandes d'information relatives aux modalités d'entrée et d'études. Par ailleurs il existe chez les collègues universitaires, intervenants ou enseignants en CPR, en Ecoles Normales (y compris ENNA), beaucoup d'interrogations, voire d'inquiétudes, légitimes puisqu'il y a de nombreuses questions auxquelles nous ne pouvons pas encore répondre. Chacun doit prendre en compte que pour la création de l'ensemble des IUFM, si les grandes orientations sont arrêtées par le rapport Bancel, l'administration centrale a choisi une procédure expérimentale, dans laquelle l'Académie de Lille est partie prenante et où beaucoup de points sont encore à affiner ou à définir entièrement. Face à ces demandes d'origines et de nature diverses, nous avons décidé de répondre par un gros effort d'information, un grand souci de communication.

En terme d'information, nous créons cette lettre sur le Projet IUFM Nord - Pas-de-Calais ; elle paraîtra régulièrement et elle comportera plusieurs éditions selon le public auquel elle s'adressera, le numéro 0 est en cours de préparation ; un journal et une messagerie télématiques sont également prévus : voir encart spécial.

Pour répondre rapidement à la forte demande du public enseignant, des corps d'inspection et responsables divers, nous avons pensé qu'un numéro spécial de cette lettre d'information comportant des extraits de textes divers, réglementaires ou non, mais tous diffusés par l'échelon ministériel ou rectoral, pourrait aider à la compréhension du concept IUFM tel qu'il se présente actuellement. Ces textes sont quelquefois difficiles, disons peu "grand public", mais plutôt que de les "remodeler" nous avons choisi par souci d'authenticité de les livrer en l'état. La lettre proprement dite s'efforcera à davantage de pédagogie !

En terme de communication, nous annonçons d'ores et déjà notre volonté d'ouverture et d'écoute et nous nous en donnerons les moyens, mais encore faudra-t-il que vous y participiez, c'est-à-dire que vous acceptiez de nous poser des questions, de nous faire part de vos remarques, de vos critiques.

La prochaine création d'un IUFM Nord - Pas-de-Calais constitue un chantier d'une ampleur considérable, un formidable défi. Je suis sûr que vous tous qui nous lisez, êtes prêts à nous apporter votre soutien, votre concours pour réussir. L'Equipe Projet que j'achève de rassembler fera ce qu'il faut pour atteindre cet objectif.

Merci pour votre compréhension.

Michel MIGEON
Chef de Projet IUFM

SPECIAL "TEXTES RÉGLEMENTAIRES"

"Les IUFM répondent à une urgence"

Interview de Michel Migeon donnée à "Collège", en mars 1990 [Doc. 6]

« LES IUFM REPONDENT A UNE URGENCE »

Pour Michel Migeon, chef du projet IUFM, pour le Nord-Pas-de-Calais, l'installation de cette structure, en 1990, devra tenir compte des réalités locales.

Le collège :
Lille a été choisie comme l'une des trois académies pilote pour la mise en place d'un IUFM dès la rentrée 1990. A partir de quels principes fondamentaux s'opèrera la transformation des centres de formation existants (CPR - ENNA - EN...) en IUFM dans votre académie ?

Michel Migeon : les IUFM ne fonctionneront sur leur schéma définitif qu'à partir de la rentrée 91. Pendant l'année 90-91, nous expérimenterons dans diverses directions qu'il est commode d'articuler autour de trois axes.

Nous avons d'ores et déjà la préoccupation majeure de profiter du courant porteur qu'a suscité l'annonce de cette création d'IUFM expérimental, pour le Nord-Pas-de-Calais, pour développer chez le plus grand nombre des élèves de terminale, des étudiants de DEUG, de licence, une image dynamique, attractive.

Pour mieux répondre à leurs questions, nous allons à leur rencontre pour les écouter, et c'est à partir du matériel recueilli que nous construisons nos plaquettes d'information. Cette attitude sera générale. Elle vaut également, par exemple, pour les professeurs d'école normale et les collègues universitaires. Nous voulons former des enseignants dont la démarche pédagogique soit centrée sur les élèves, alors il nous faut être cohérents dès le départ.

A travers ce souci d'information, de communication, il nous faut prendre en compte les graves déficits de recrutement de l'académie de Lille, la reconstitution d'un stock énorme de maîtres auxiliaires. Il est impératif d'augmenter le nombre de candidats et le nombre de reçus aux différents concours.

Pour la prochaine rentrée, nous voulons ajouter, sur les modèles anciens d'organisation que nous

devons conserver, puisque les CAPES ne seront pas modifiés, les éléments de formation qui soient signifiants quant à notre volonté d'aboutir à une « professionnalisation globale ». Nous en sommes à la phase d'installation des groupes de travail sur différentes rubriques.

Dans le cadre de cette professionnalisation, nous avons commencé à réfléchir à la mise en œuvre d'un principe important : il faut d'une part, lier la formation des enseignants à l'action d'enseigner et d'autre part, les entraîner dans une démarche éminemment formatrice de réflexion et de recherche sur l'acte d'enseigner. Dans cette perspective, le programme des stages sera revu en terme d'objectifs et de capacités à acquérir. Par ailleurs, en liaison avec ces stages et cet enseignement méthodologique relevant du domaine de la recherche active, les futurs enseignants devront développer un projet conduisant à la rédaction d'un mémoire.

Le collège : Il nous semble que la formation des enseignants doit tenir compte des niveaux auxquels les futurs enseignants se destinent à intervenir. Le niveau spécifique collège sera-t-il pris en compte dans la formation initiale en IUFM ?

Michel Migeon : Il n'est pas contestable qu'il y ait beaucoup d'éléments communs entre enseigner à l'école, au collège, au lycée et même à l'université, ne serait-ce que par l'adoption d'« une démarche centrée sur l'apprenant ». Mais les conditions changent. Par exemple, le « projet » d'un jeune de 6^e n'a rien à voir avec le « projet » d'un garçon ou d'une fille de seconde. Mais, à la sortie de l'IUFM, aujourd'hui (après le CAPES) ou demain, un jeune enseignant peut recevoir sa première nomination en collège ou en lycée. Préalablement, il faudra étudier soigneusement, d'une part les fréquences de première nomination en collège ou en lycée, et d'autre part, les motivations des futurs collègues pour l'un ou l'autre type d'établissement. Ensuite, à partir du programme de stage auquel nous accordons un rôle central en matière de professionnalisation, il me semble possible d'apporter une réponse positive à votre question.

Propos recueillis par Paul Labit

"Enseignant : un métier d'avenir" – Un projet pour la région

Conférence de presse de Michel Migeon donnée le 14 juin 1990 [Doc. 11]

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Former des enseignants pour enseigner "autrement" et être acteur dans l'évolution des pratiques pédagogiques

L'Ecole enregistre actuellement une modification qualitative et quantitative de la demande éducative. Cette nouvelle attitude des familles traduit la formidable pression qu'exercent sur elles, dans notre pays et plus encore dans la région Nord-Pas-de-Calais, l'évolution des technologies, de l'économie, et la Société d'une manière générale.

Evolution de la demande éducative dans l'Académie

La proportion de la classe d'âge parvenant en classe de troisième dépasse aujourd'hui 80 %.

Les effectifs des classes de seconde des lycées publics d'enseignement général et technologique sont passés de 21 000 en 1980 à 24 000 en 1985 et plus de 30 000 élèves sont attendus à la rentrée 1990.

Les candidatures au baccalauréat sont passées de 25 000 en 1980 à 28 000 en 1985 pour atteindre 44 000 à la session de 1990.

Le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur a considérablement augmenté en dix ans (+ 60 %) et les universités du Nord-Pas-de-calais ont connu une explosion démographique unique en France (+ 84 % en 1er cycle, + 51 % pour l'ensemble des universités contre + 21 % en France).

Les besoins de l'économie et de la société

Au plan national, cette année, les grandes écoles délivreront 15 000 diplômes d'ingénieur ; la bonne marche de l'économie nationale en exigerait 24 000 dès maintenant et 30 000 à court-terme.

Par ailleurs, en 1989, 1500 places étaient offertes au CAPES de mathématiques alors que l'ensemble des universités françaises ne délivraient que 1100 licences dans cette discipline.

L'évolution de la demande éducative entraîne une modification des missions de l'école, des collèges et des lycées qui se conjugue avec une hétérogénéité croissante des profils d'élèves :

IL FAUT ENSEIGNER AUTREMENT.

Le métier d'enseignant suppose trois pôles de compétences qui déterminent nos objectifs de formation :

- la maîtrise des savoirs
- la capacité à transmettre des connaissances
- la capacité à nouer des relations avec les élèves.

Ces trois pôles de formation seront présents tant en première qu'en seconde année d'IUFM.

Dans les IUFM les enseignants seront formés à un niveau plus élevé.

- Les étudiants seront recrutés sur dossier et entretien avec une licence (Bac + 3) pour devenir professeurs d'école, de collège et lycée.
- Ils seront étudiants de l'IUFM pendant 2 ans (ce qui les mènera au niveau Bac + 5).
- A l'issue de la première année d'IUFM, ils passeront le concours de recrutement de la fonction publique.
- En deuxième année, ils passeront les épreuves de certification.

Dans les IUFM les futurs enseignants recevront une formation leur permettant d'évoluer dans leurs pratiques pédagogiques :

La seconde année comportera, outre un stage en responsabilité, la réalisation d'un **mémoire professionnel** dirigé par un enseignant habilité de l'IUFM : Il s'agira d'un travail de réflexion lié très étroitement à "l'action d'enseigner en situation" pour lequel les étudiants travailleront obligatoirement par petits groupes de deux à cinq personnes.

Les mêmes lieux de formation IUFM accueilleront conjointement de futurs professeurs d'école, de collège et lycée pour des parties d'activités communes.

LES IUFM VONT CONTRIBUER A L'EVOLUTION DU PAYSAGE UNIVERSITAIRE REGIONAL

Les bacheliers s'orienteront davantage vers les DEUG et ensuite vers certaines licences.

Dans l'Académie de Lille, les jeunes bacheliers s'orientent plus que dans d'autres régions vers des filières courtes (IUT, BTS), et même s'il est prévu des cycles préparatoires spécifiques pour des jeunes titulaires de ces diplômes, la voie privilégiée pour entrer à l'IUFM sera DEUG + licence.

En 1994 et pour au moins 10 ans, l'IUFM Nord-Pas de Calais recrutera environ 2500 étudiants chaque année. Aucun secteur professionnel ne peut actuellement assurer de pareils débouchés.

POUR LE SECOND DEGRE, l'IUFM recrutera massivement dans les cinq secteurs les plus enseignés dans les lycées et collèges :

FRANCAIS / MATHEMATIQUES / SCIENCES PHYSIQUES / HISTOIRE-GEOGRAPHIE / ANGLAIS

L'IUFM contribuera au développement des universités dans l'Artois, sur le littoral et à Valenciennes.

Compte tenu de la forte augmentation des recrutements d'enseignants (1300 actuellement, 2500 dès 1994), il faudra multiplier les lieux de formation de l'IUFM au voisinage des implantations universitaires.

Les IUFM vont participer activement au développement de la recherche en éducation.

La recherche en éducation (didactiques des disciplines, psychologie, sociologie, techniques de communication, sciences de l'éducation) est peu développée en France et encore moins dans la Région Nord-Pas de Calais. La création d'un IUFM formant un nombre particulièrement important d'enseignants entraînera un développement, une structuration de la recherche en éducation : ce développement pourrait avantageusement s'accompagner de la création d'un centre européen de recherche pédagogique. A terme, il est prévisible que l'ingénierie éducative débouche sur des activités de service exploitables à une très large échelle, Nord-Pas de Calais, France, Europe, monde francophone.

Lettre de Michel Migeon aux membres de l'Equipe de Projet
annonçant la fin de ses fonctions à la tête de l'IUFM, en date du 17 juillet 1990 [Doc. 13]

LILLE, le 17 juillet 1990

Michel MIGEON

Professeur à l'Université
des Sciences et Techniques de Lille
Ancien Recteur

Aux membres de l'équipe de projet

En février dernier, Claude PAIR, Recteur de l'Académie de Lille m'avait convaincu d'accepter la mission de Chef de projet pour la création de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres expérimental du Nord - Pas-de-Calais.

Monsieur Lionel JOSPIN, Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports m'a ensuite successivement désigné comme membre de la commission consultative chargée du recrutement d'inspecteurs généraux, et du Conseil National des Programmes. A la même époque, Monsieur Robert CHAPUIS, Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique m'a demandé de présider le Comité d'organisation des rencontres Education-Entreprises qui se sont tenues les 11 et 12 juin derniers à Montpellier.

J'ai tenté de mener de front l'ensemble des activités induites par ces différentes fonctions, certes complémentaires mais exigeantes en temps, surtout quand on est provincial.

Pendant le second semestre de cette année universitaire, j'ai même dû renoncer à enseigner ; l'enseignement reste pourtant à mes yeux le fondement de la légitimité d'un directeur d'I.U.F.M. ou d'un conseiller au C.N.P.

En cette fin d'année scolaire, il m'a fallu tirer un bilan et prendre les décisions qui s'imposaient : les fonctions de Conseiller au Conseil National des Programmes et de Directeur d'I.U.F.M. ne peuvent raisonnablement être menées de front. J'ai dû éliminer l'une de ces activités.

Comme vous le savez, j'ai fait toute ma carrière à Lille. J'y ai occupé successivement toutes les fonctions universitaires possibles et j'ai pu vérifier au cours de ces derniers mois, ce que d'ailleurs tout le monde sait, qu'il n'était pas possible d'exercer à nouveau des responsabilités dans une région dont on est à la fois originaire et pour laquelle on a exercé les plus hautes responsabilités, même avec un ami et un homme tel que Claude PAIR comme Recteur-Chancelier. J'ai donc estimé qu'il n'était pas judicieux que j'accepte la fonction de Directeur de l'I.U.F.M. Nord - Pas-de-Calais, pas plus que toute espèce de responsabilité petite ou grande dans cette Région pourtant si chère à mon coeur.

Le mercredi 10 juillet, j'ai demandé à notre Ministre de me décharger de la fonction de chef de projet I.U.F.M. Dès la rentrée prochaine, je concentrerai et partagerai mon activité entre le Comité National des Programmes et l'Université car je tiens à conserver une part d'enseignement. Ne souhaitant pas qu'il soit donné de mauvaises interprétations à ce départ, j'ai souhaité vous en faire connaître les raisons.

Laissez-moi toutefois vous dire que ce projet d'I.U.F.M. expérimental me semble en bonne voie. La création des I.U.F.M., dossier important mais extrêmement difficile, s'annonce pourtant favorablement grâce à la mobilisation qu'a su créer le Recteur PAIR, à la qualité et à l'engagement de votre équipe de projet. S'il existe encore beaucoup d'inquiétudes, d'interrogations, l'ensemble des acteurs potentiels, professeurs d'école normale, professeurs d'école normale nationale d'apprentissage, enseignants premier et second degré, corps d'inspection et universitaires, savent qu'ils auront un rôle à jouer dans cette construction.

Il me reste à prendre congé de vous en vous remerciant pour la confiance que vous n'avez cessé de me témoigner et pour l'excellente ambiance qui a toujours régné au sein de votre équipe.

très cordialement


M. MIGEON

Fonds Michel Migeon – Documents concernant la période

"Missions académiques et nationales"

	Date	Contenu
1	Mai 1988	Imprimés "Université d'été 1988" sur Une pédagogie de la réussite en classe de seconde
2	12 octobre 1988	Lettre de mission de Lionel Jospin Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports à Michel Migeon, Recteur, sur la réussite des élèves
3	Janvier 1989	"La réussite à l'école, quelques propositions", rapport de Michel Migeon à M. le ministre de l'éducation nationale, dit "Rapport Migeon"
4	5 février 1990	Lettre de Lionel Jospin, Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports sur la création et les missions des trois IUFM expérimentaux
5	Mars 1990	Editorial de Michel Migeon, Chef de projet IUFM, dans Lettre d'information sur le projet Nord – Pas de Calais
6	Mars 1990	"Les IUFM répondent à une urgence", interview de Michel Migeon à "Collège", revue syndicale
7	Mars 1990	Composition de l'Equipe de projet et de la Commission consultative préparatoire à la création de l'IUFM
8	Avril 1990	Les objectifs de l'IUFM Nord – Pas de Calais
9	8 avril 1990	Fiche "Pédagogie de la réussite en classe de seconde"
10	14 mai 1990	Lettre aux Maires du Nord – Pas de Calais sur le recrutement des enseignants
11	14 juin 1990	"Enseignant : un métier d'avenir", Conférence de presse
12	13 juillet 1990	Lettre de Claude Pair, Recteur, prenant acte de la démission de Michel Migeon
13	17 juillet 1990	Lettre de Michel Migeon aux membres de l'Equipe de projet annonçant sa démission de Chef de Projet de l'IUFM

Des copies d'articles de la presse locale et nationale seront jointes également

Sixième période



**Michel Migeon,
« Le Moussaillon »**

1993 – 1999

Toute cette vie professionnelle bien remplie n'empêche pas Michel MIGEON de vivre aussi d'autres passions :

- la MONTAGNE, aux Coches, où il reviendra chaque année skier et randonner,



- et la MER à laquelle, dès sa retraite en Septembre 1993, il se consacrera tout entier.

Il conçoit et suit la construction de son bateau « Le Moussaillon » et se prépare physiquement et matériellement.



Après différents essais
de navigation
dans les Canaries
et en Méditerranée :
Sardaigne,
Baléares,
Corse,
Crète,
Malte,

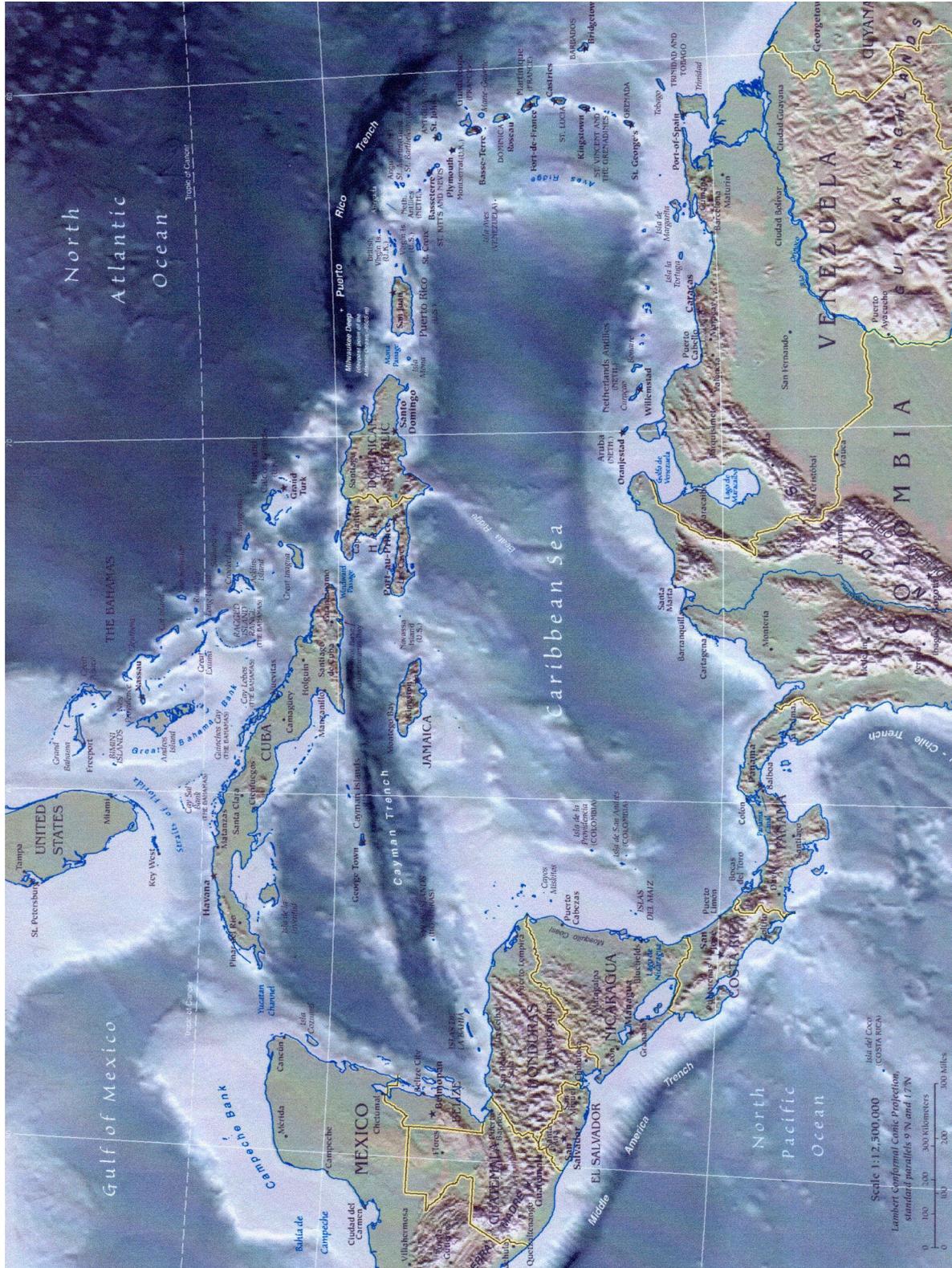


en janvier 1995
il traverse l'Atlantique,
découvre les Antilles...

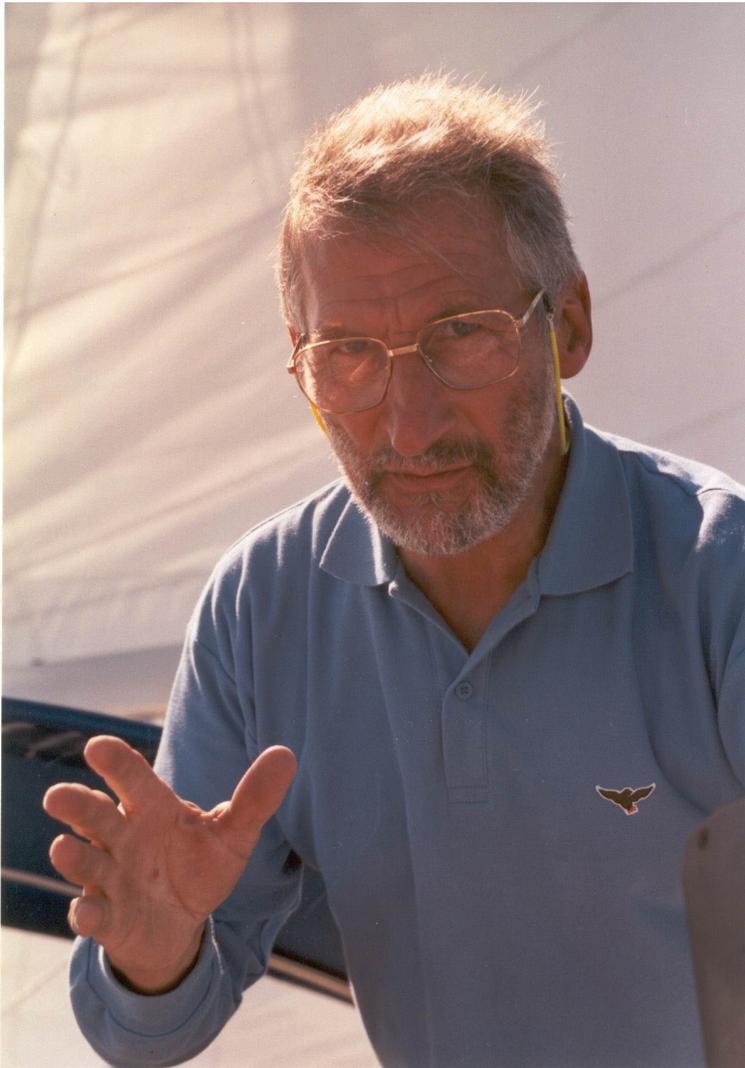
Durant le second semestre,
à l'occasion d'un séjour
chez son frère Claude aux Etats-Unis,
il parcourt pendant plusieurs mois
le grand Ouest américain.

En 1996, il sillonne les îles des Caraïbes, Haïti, Cuba,
puis le Venezuela, Trinidad...

Carte de l'Amérique Centrale et des Caraïbes



*Chaque année,
il revient en France
en janvier / février.*



En 1997 / 98,
il repart au Venezuela
et découvre
la forêt amazonienne,
puis Panama.

Un dernier voyage,
en 1999,
le conduit
en Amérique Centrale :
Honduras,
Guatemala,
Mexique,
Belize...

Choix de photos et commentaires :

***Monique Crunelle, Claudine Dumont, Michelle Descottes,
Françoise Langrand et Annie Létoquart***

Michel Migeon,
Eléments d'une biographie
1933 – 1999

MIGEON Michel

■ Date et lieu de Naissance :

31 Juillet 1933 à Liévin (Pas-de-Calais)

■ Service militaire :

Service actif du 1/07/59 au 30/06/61, pour une bonne part en Algérie comme sous-lieutenant des transmissions.

■ Diplômes, formation universitaire et listes d'aptitude :

Baccalauréat Mathématiques Élémentaires en 1952

Licence es Sciences Physiques, Lille, 1959

Doctorat es Sciences Physiques, Lille, 5 Novembre 1968

Directeur de recherche : Professeur Michel DELHAYE

Jury : Professeurs M. L. JOSIEN, J. P. BEAUFILS, M. DELHAYE, J. HEUBEL

Première thèse : Emploi des lasers à rubis en spectroscopie Raman,
exemples d'applications chimiques

Deuxième thèse : Diffraction des électrons lents

Liste d'Aptitude aux Fonctions de Maître Assistant, Juin 1964

Liste d'Aptitude à l'Enseignement Supérieur, Novembre 1968

Liste d'Aptitude aux Fonctions de Maître de Conférence, Juin 1969.

■ Fonctions dans l'enseignement :

- 1953-1956 Maître d'Internat (Le Cateau, Haubourdin)
- 1957-1958 Moniteur de Travaux Pratiques – Faculté des Sciences de Lille
- 1958-1959 Assistant délégué – Faculté des Sciences de Lille
- 1961-1964 Assistant titulaire – Faculté des Sciences de Lille
- 1964-1969 Maître Assistant – Faculté des Sciences de Lille
- 1969-1974 Professeur des Universités 2^{ème} classe – Faculté des Sciences de Lille, USTL (Lille 1)
- 1974-1981 Professeur des Universités 1^{ère} classe – USTL (Lille 1)
- 1981-1986 Délégué dans les fonctions de Recteur
- 1987-1993 Professeur des Universités Classe exceptionnelle – USTL (Lille 1)

■ Activités diverses – responsabilités

- **Jusqu'en 1968**, activités classiques d'enseignant-chercheur

Dès 1964, on me confie des responsabilités d'organisation de TD et TP, mais l'essentiel de mon temps est consacré à la recherche avec ce qui peut être convenu d'appeler de très bons résultats (Prix de thèse, nombreuses invitations à l'étranger et en particulier aux USA). L'activité Recherche scientifique commence à décroître à partir d'octobre 1969 et s'éteindra définitivement en 1974.

- **Fin 1969**, membre et rapporteur de la Commission Nationale d'Etude des Formations Technologiques Longues. La commission siègera régulièrement sous la direction du Professeur CASADEVALL, Directeur adjoint des Enseignements Supérieurs et de la Recherche, jusqu'à la sortie en Février 1971 du Décret portant création des Maîtrises des Sciences et Techniques.
- **1969 – 1971** : Directeur adjoint d'un nouveau département de la Faculté des Sciences de Lille : le département des Sciences Appliquées, qui se transforme à la création des Universités en UER de Technologie, puis, lors de la reconnaissance à délivrer le titre d'ingénieur, en Ecole Université d'Ingénieurs de Lille : EUDIL, aujourd'hui POLYTECH'LILLE.
- **1971 – 1973** : Président de la Commission des Etudes de l'Université
- **1973 1975** : Vice-président de l'Université chargé de l'ensemble du secteur Etude – Scolarité – Orientation
- **1975 – 1977** : Premier Vice-président de l'Université, champ d'activités identiques

Cette période a été décisive quant à mon orientation. La totalité de mes activités, bien que nombreuses et variées, relevait de la seule pédagogie même prise au sens large.

J'ai fait partie de ceux qui ont imaginé et mis en place 4 nouveaux cursus sanctionnés par la Maîtrise des Sciences et Techniques (MST) et le titre d'Ingénieur. Cette création a été pour le tout jeune professeur que j'étais une découverte, une formidable école. Elle m'a appris qu'il était possible mais aussi qu'il fallait diversifier nos filières de formation, améliorer les qualifications dispensées, développer des liens plus réalistes et exempts de servilité avec le monde extérieur.

Ensuite, comme Président de la Commission des Etudes ou membre du "Directoire" de l'Université, j'ai provoqué ou aidé à la création de 5 autres cursus du même type (3 MST [Maîtrise Sciences et Techniques], 1 MSG [Maîtrise

Sciences de Gestion], 1 MIAGE [Maîtrise d'Informatique Appliquée à la Gestion]). J'ai fortement œuvré pour que l'ensemble de l'Université, c'est-à-dire les U.E.R., soit impliqué dans ces enseignements nouveaux et qu'il y ait complémentarité et non compétition entre Maîtrises fondamentales et Maîtrises à finalités professionnelles.

J'ai également consacré beaucoup de temps à partir de la rentrée 1973, à la mise en place et à la direction d'une Cellule d'Information et d'Orientation. Nous nous sommes efforcés de provoquer chez les étudiants une prise de conscience de leur devenir et de leur fournir les informations nécessaires pour qu'ils puissent prendre des décisions d'une manière autonome. L'information s'efforce d'être éducative (éducation des choix).

- **Rentrée 1974**, mise en place du DEUG ALTERNE, c'est-à-dire d'une structure d'enseignement comportant, pour de jeunes bacheliers candidats au DEUG Sciences et Structures de la Matière, une période initiale de travail rémunéré de 4 mois dans une entreprise de la Région. Ils sont alors placés sous la double responsabilité d'un enseignant et d'un cadre de l'entreprise. Cette période de travail, facteur de mûrissement, d'éveil, riche d'expérience vécue, est conçue comme la première étape d'une démarche pédagogique nouvelle. A leur retour à l'Université, une pédagogie fondée sur l'individualisation de l'enseignement (avec le recul, c'était de la pédagogie différenciée avant la lettre) permet aux étudiants de préparer le DEUG en deux ans (même examen final). Les résultats sont très supérieurs à ce qu'ils sont habituellement (taux d'abandon, taux d'échec), y compris en second cycle.

- **Rentrée 1975** : mise en place du DEUG par Unités Capitalisables

En 1973-74, nous avons tenté une expérience de cours du soir pour les salariés ; l'échec fut total. L'expérience du DEUG ALTERNE présentait une grande similitude du point de vue pédagogique, avec la formation continue des adultes engagés dans la vie professionnelle. A la rentrée 1975, débutait une préparation à l'E.S.E.U. (CUEEP) et au DEUG Sciences A et B (UER de droit commun) par Unités Capitalisables. En 81, Lille 1 préparait les adultes à tous les diplômes universitaires (DEUG, Licence, Maîtrise, DEA, Titre d'Ingénieur) dans des cycles spécifiques pour adultes.

- **Février 1977** : élection à la Présidence de l'Université

La diversité des activités du Président d'une grosse Université Scientifique est très large ; par ailleurs, le rôle de ce président n'est plus de "faire", mais de permettre à d'autres de "faire".

Dans le cadre de la Conférence des Présidents d'Université, j'ai été membre de la Commission permanente (octobre 78 – juillet 81); Vice-président de la Commission à la pédagogie et de la formation permanente.

- **Août 1981 – Novembre 1986** : détaché dans les fonctions de Recteur (Grenoble jusqu'en décembre 84, puis Lille).

Les fonctions de Recteur induisent un champ d'activité beaucoup plus large encore que celle de Président, avec de lourdes contraintes en terme de gestion et d'administration. J'ai toutefois toujours considéré qu'il ne pouvait y avoir de bonne gestion et de bonne administration si elles ne se mettaient pas au service d'un projet pédagogique et donc qu'il fallait dynamiser et valoriser les ressources académiques grâce à la mise en place de groupes de travail, de missions, de groupes de pilotage... à finalité pédagogique.

Exemples : Mission Innovation Recherche Pédagogique

Mission Lecture

Groupe de pilotage et évaluation collègue

Nombreux groupes de travail chargés chacun d'élaborer un volume d'une collection éditée par le CRDP de Lille intitulée "Méthodes en Pratique". Il s'agit d'orienter la pédagogie des enseignants vers une pédagogie de type différenciée prenant en référence des objectifs de formation, notamment au plan méthodologique.

- **Septembre 1987** : Retour dans mon emploi de professeur à l'Université des Sciences et Techniques de Lille Flandres-Artois. Enseignements de chimie-physique en première et deuxième année du DEUG Sciences des Structures et de la Matière et en première année de Licence de Chimie (spectroscopie moléculaire).
- **Juillet 1988** : animateur d'une Recherche-action intitulée "Pédagogie de la réussite en classe de seconde". La première année avec une quarantaine d'enseignants de mathématiques et français, leur proviseur ou proviseur adjoint, les conseillers d'orientation et documentalistes, puis cette année, une centaine (15 établissements), l'année prochaine deux cent cinquante (25 établissements), mise en œuvre d'une pédagogie centrée sur l'élève. Les équipes ainsi constituées s'appuient sur le fait que pour un jeune de cet âge la réussite est liée à la réalisation de son projet et qu'il nous appartient, en liaison avec ses parents, de créer les conditions pour que ce jeune conforte, infléchisse son projet ou qu'il s'en construise un s'il n'en avait pas. Ensuite, la pédagogie, prenant en référence des objectifs de formation clairement définis et opératoires, associe étroitement apprentissage et évaluation. Il s'agit donc d'une pédagogie qui différencie les objectifs en fonction des différents types de premières, les situations pédagogiques (cours, TD, soutien, approfondissement, travail autonome), les modalités d'évaluation (tests d'auto-évaluation, devoirs à la maison, devoirs surveillés). Il n'est pas exagéré de dire que les résultats dépassent nos espérances les plus optimistes.
- **Octobre 1988** : Chargé par le Ministre de l'Education Nationale "d'une réflexion lui permettant de déterminer les principales actions à mettre en œuvre pour que les élèves sortant de l'école élémentaire soient armés pour entreprendre dans de bonnes conditions leurs études ultérieures".

- **27 Janvier 1989** : Remise au ministre du rapport "*La réussite à l'école – quelques propositions*".
- **23 Mars 1989** : Présentation publique à Arras du rapport "*La réussite à l'école*" en présence de Lionel Jospin, Ministre de l'Education Nationale.
- **Novembre 1989** : Nommé par le Ministre de l'Education Nationale membre de la Commission consultative pour le recrutement des Inspecteurs Généraux de l'Education Nationale.
- **Février 1990** : Nommé membre du Conseil National des Programmes par le Ministre de l'Education Nationale.
- **Février 1990 – Juillet 1990** : Désigné par le Recteur Claude Pair comme Chef de projet pour la mise en place d'un I.U.F.M. expérimental dans l'Académie de Lille
- **Octobre 1993** : Départ en retraite

De terribles années d'attente

Non, les universitaires de la région n'ont pas oublié Michel Migeon. L'ancien président de Lille 1 et ancien recteur de Lille a disparu en octobre 1999, alors qu'il naviguait en solitaire dans les Caraïbes. Une journée du souvenir devrait lui être consacrée en 2004.

En 1993, la retraite est pour Michel Migeon, l'occasion d'un nouveau départ. Aussitôt, le physicien, le recteur de l'académie de Grenoble puis de Lille, le pédagogue unanimement reconnu coupe les ponts, largue les amarres de son bateau de 12 m, Le Moussaillon, qui sera le compagnon de ses courses solitaires dans le Pacifique ou dans les Caraïbes...

Mais on n'est jamais complètement seul, même au cœur de l'océan. C'est ainsi qu'en 1999 Michel Migeon fait équipe avec un professeur de guitare, lui aussi à la retraite, Gérard Faity, avec lequel il a sympathisé sur un ponton des Caraïbes. Chacun reste sur son voilier mais ils font route ensemble, de port en port. Le paradis...

A un moment, ils sont même trois. La compagne de Gérard peut en attester : en septembre 1999, avant de reprendre l'avion pour la France, elle a vu Gérard et Michel dans un port des îles San Andres en compagnie d'un troisième Français, un certain Jean-Claude, qu'ils ont rencontré au cours de leurs pérégrinations sur l'océan. Ce marin se présente comme un ancien représentant de fournitures de bu-

reau et prétend s'être fait rouler par les associés avec lesquels il a créé un restaurant à Panama.

C'est à partir de cette période, à l'automne 1999, qu'on n'a plus de nouvelles de Michel Migeon et de Gérard Faity. En France, très vite les familles s'inquiètent. Elles se rendent dans les Caraïbes, passent des centaines de coups de fil dans les capitaineries des Antilles.

En vain... A Lille, des universitaires qui ont travaillé avec Michel Migeon se mobilisent aussi, pour obtenir auprès du cabinet de Lionel Jospin, alors premier ministre, qu'une enquête soit lancée. En 2000, au tribunal de Perpignan le juge d'instruction Boyer est chargé d'une information judiciaire pour «enlèvement, séquestration et détournement de navire».

Bateau maquillé

Un coup de pouce du destin permet de faire avancer les choses : des plaisanciers français qui ont rencontré Michel Migeon au hasard de leurs navigations reconnaissent son bateau au port de Belize, en Amérique centrale. Surprise : ce n'est pas l'universitaire lillois qui est dessus mais le navigateur

qui a partagé un moment la route des deux sexagénaires disparus...

Les familles sont alertées, la police locale aussi. Il se trouve que «l'intrus» ne s'appelle pas Jean-Claude mais Joseph Cossarini et qu'il n'est pas un honnête et paisible commerçant. Interpellé dans des conditions semble-t-il mouvementées, il est condamné et emprisonné au Belize... Pour trafic d'armes.

En France, son casier judiciaire mentionne déjà plusieurs condamnations, en 1996 à Aix-en-Provence pour abus de confiance, et en 1997 pour escroquerie à Montpellier. Quant au catamaran, sur lequel Michel et Gérard ont eu le malheur de le rencontrer, il l'avait loué en 1999 à Hyères, et, ayant maquillé son nom avait pris la poudre d'escampette avec vers les Caraïbes...

Etape suivante : en Octobre 2002, «au terme d'un stratagème juridiquement correct», explique le juge Boyer, Joseph Cossarini «est transféré» à la prison de Perpignan et mis en examen pour «homicide».-

L'homme n'a rien avoué. Le procès, quand il aura lieu pourra peut-être soulager un peu l'immense douleur des familles, après ces terribles années d'attente et d'incertitude.

Antoine Plateel

Nord-Eclair

26 septembre 2003

Remerciements

Début 2003, une salle du Rectorat de Lille est baptisée Michel Migeon. Peu après, Pierre Legrand, propose de donner le nom de Michel Migeon à l'Amphithéâtre de prestige de Polytech'Lille. Jean Bourgain lance l'idée d'organiser un séminaire « Michel Migeon : innovation et prospective »... Par ailleurs, à cette date, la situation du dossier de la disparition, permet d'imaginer l'organisation d'une large manifestation, à caractère universitaire, à la mémoire de Michel Migeon.

Dans ce contexte, un groupe d'anciens collègues de Michel Migeon à l'Université, soutenus par le Président de l'USTL, commence la réflexion au printemps 2003 : Jean Bourgain, Monique Crunelle, Michel Delhay, Marie-Claire Dhamelincourt, Henri Dubois, Claudine Dumont, Françoise Langrand, Pierre Legrand, Joseph Losfeld, Annie Létoquart, Georges Salmer. Le réseau des collaborateurs de Michel Migeon au Rectorat de l'Académie de Lille est sollicité et Francis Nazé, Alain Richard et Michelle Descottes rejoignent le groupe.

L'équipe ainsi constituée prend en charge les diverses opérations relatives à la « **journée souvenir Michel Migeon, 25 octobre 2004** » : d'abord contacter la famille, les amis et les anciens collaborateurs de Michel Migeon, réunir la documentation et constituer le « fonds Migeon », puis rédiger ce livre comme indiqué dans la préface. Francis Nazé mène à bon terme cette publication ; la direction de l'IUFM Nord-Pas de Calais assure de nombreux tirages intermédiaires et l'équipe de l'imprimerie de l'USTL réalise matériellement ce livre, agrémenté de nombreuses photos.

Notre action est confortée par de nombreux encouragements et par l'accueil favorable que nous recevons rapidement des personnalités sollicitées pour témoigner et animer le Mini-Colloque sur « *l'apport et l'actualité de la pensée et de l'action de Michel Migeon pour l'Ecole et l'Université aujourd'hui* » : Bertrand Schwartz, Christian Forestier, Jean Ferrier, mais aussi Jean Dornel, René Dunoyer, Robert Denquin, et bien d'autres.

Jean Wallon, ancien doyen des inspecteurs pédagogiques régionaux de l'Académie, nous ouvre les portes de l'INA Nord Pas de Calais. L'INA nous fournit de nombreux extraits des journaux télévisés de Fr3 des périodes 1976-81 et 1985-86 ; Jeannine Salez obtient de Fr3 Grenoble la mise à disposition d'une longue interview ; Philippe Migeon nous remet diverses vidéos et de nombreuses photos, Claude Migeon et Aimée Botet-Dunoyer nous ont envoyés quelques très belles photos du Moussaillon et de son capitaine. Guy Vantomme et son équipe du Centre de Production Audio Visuel (CPAV-CUEEP-USTL) nous accompagnent dans la conception puis dans la réalisation du montage-vidéo présenté le 25 octobre, et produisent le DVD souvenir (comportant le montage vidéo, divers autres documents vidéo et des photos)

Le service de communication de l'Université assure la réalisation d'un Mini-BILI spécial largement diffusé en Janvier 2004 ; il nous aide à concevoir les documents d'invitation. Annie Létoquart collationne les listes d'invités et organise l'envoi d'un millier d'invitations. Enfin les autres services de l'Université, ceux de Polytech'Lille en particulier, se mobilisent pour la réussite matérielle de la journée.

Merci à tous.

J. L.

